

week-end sportif

■ Équipe Canada n'a pu faire mieux hier, à Stockholm, que d'annuler 4-4 contre l'équipe suédoise. La veille, les Canadiens avaient gagné 4-1 (page 20) ■ Les Expos ont encaissé un 5e revers d'affilée, perdant 3-2 contre les Phillies de Philadelphie (page 18) ■ Surprise au stade McGill où les Alouettes l'ont emporté 22-17 contre les faibles Lions de la Colombie-Britannique (page 19)

la météo

Généralement ensoleillé mais frais. Maximum de 65 à 70.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL LXIII - NO 215

Montréal, lundi 18 septembre 1972

15 CENTS

Israël frappe au coeur du Liban-Sud

36 heures de ratissage anti-feddayine

TEL AVIV (d'après AFP, Reuter et AP) — Un ratissage systématique entrepris samedi matin par des unités israéliennes dans des villages situés dans le sud du Liban, a pris fin hier après-midi, 36 heures après le déclenchement des opérations.

Toutes les troupes qui y participaient ont regagné leurs bases, a en effet annoncé un porte-parole de l'armée israélienne qui a donné le bilan de cette opération: seize villages visités, 150 abris

de feddayine découverts, une certaine quantité d'armes et de munitions saisies, 40 feddayine tués ainsi qu'un certain nombre de soldats libanais, trois Israéliens tués et six autres blessés. En outre, deux ponts ont été détruits sur la rivière Litani.

Les combats avaient presque entièrement cessé depuis samedi soir et la plupart des unités israéliennes avaient regagné leurs bases dans la nuit, à l'exception de celles qui se trouvaient

engagées à Jouaya, à proximité de Tyr, point le plus éloigné de la pénétration israélienne et où, selon des informations en provenance de Sida (Sud-Liban), une quinzaine de maisons auraient été dynamitées hier matin provoquant la mort de trois habitants.

De son côté, établissant un bilan provisoire des opérations, un commandement libanais estimait hier à 18 le nombre de soldats israéliens tués, précisant que du côté libanais, huit soldats avaient

été tués et 12 blessés, trois faits prisonniers et 2 portés disparus.

Le calme semble donc revenu au Liban où, à la suite de l'application de l'état d'urgence décrété samedi soir, la presse et les grandes agences internationales sont soumises à des mesures de censure particulièrement sévères pour toutes les informations concernant les Palestiniens.

Le lieutenant-général Davis Elasar, chef de l'état-major des forces israé-

liennes, a déclaré à Tel Aviv que l'opération avait été entièrement couronnée de succès. Le ratissage, a-t-il ajouté, a supprimé l'infrastructure des bases de guerilleros. Le succès de l'opération, selon lui, ne se mesure pas au nombre de guerilleros abattus; ceux-ci auraient été beaucoup plus nombreux, a-t-il encore déclaré, s'ils n'avaient fui devant les troupes israéliennes.

Dans l'intervalle, le premier ministre de l'Etat d'Israël, Mme Golda

Meir, à l'occasion d'une allocution radiophonique qui devait marquer le début de la grande fête juive du Yom Kippur, a fait savoir que les Israéliens "pour chasser et déraciner" les terroristes "où qu'ils se trouvent", et que les Etats arabes qui soutiennent ces derniers ne parviendraient jamais "à morceler notre existence nationale".

Dans les milieux israéliens informés, d'autre part, on estime qu'Israël s'at-

Voir page 6: 36 heures

AU LIBAN

La menace se précise d'un affrontement avec les Palestiniens

LE CAIRE (d'après AFP) — Un conflit armé entre les feddayine et les autorités libanaises risque d'éclater au Liban, où la situation est très tendue, affirme l'agence palestinienne WAFI, citant un rapport parvenu du Sud-Liban.

L'agence WAFI, dont les dépêches sont distribuées par le bureau de FATAH au Caire, indique également que l'armée libanaise a reçu pour instruction de contrôler toute la région de l'Arkou. (Voir aussi page 9).

WAFI signale, d'autre part, que les unités libanaises ont été dirigées vers certains secteurs en vue d'empêcher les mouvements de troupes des forces

de la résistance palestinienne.

Les autorités libanaises semblent vouloir engager la bataille contre la révolution palestinienne, affirme le bulletin d'information au bureau de Fatah au Caire, qui cite au texte ce qu'il affirme être l'ultimatum adressé à la résistance par les autorités de Beyrouth.

Ce texte est le suivant:

1) Il est interdit aux feddayine de se trouver dorénavant dans les régions suivantes:

- dans le secteur oriental: dans l'Arkou, au sud de la route Chadada, Hasbaya et à l'intérieur des villages et dans un périmètre de 2 km minimum autour de ces localités;

- dans la région de Bakaa: à Rachaya et Wadi, à l'intérieur des villages et dans un périmètre de 2 km minimum;

- dans le secteur central numéro 31, où il est interdit à tout nouvel élément de la résistance palestinienne de pénétrer. Dans le secteur numéro 32, où les feddayine doivent évacuer les villages, et un périmètre de 2 km minimum les entourant;

- dans la région de Nabatieh: le statu quo est maintenu et des éléments de la résistance peuvent demeurer dans le camp de réfugiés.

- dans la région occidentale: il est interdit aux feddayine de s'y trouver en dehors des camps de réfugiés;

- dans la région de Bakaa: il est interdit aux feddayine de s'y trouver en dehors des camps de réfugiés;

- dans la région du Mont-Liban, il est interdit aux feddayine de s'y trouver en dehors des camps de réfugiés.

Seuls les membres de la résistance

Voir page 6: La menace

Les Conseils de comté disparaîtront (Tessier)

"Sans avoir rencontré les membres de la Commission de refonte des lois municipales concernant cette question spécifique, je suis convaincu que dans la future loi qui régira toutes les municipalités du Québec, les conseils de comté n'existeront plus".

C'est ce qu'a déclaré hier soir le ministre des affaires municipales, Me Maurice Tessier, alors qu'il prenait la parole à l'ouverture du congrès annuel de l'Union des conseils de comté à Montréal.

Me Tessier a rappelé au tout début de son allocution le magnifique travail qui a été accompli jusqu'ici dans le domaine municipal par les Conseils de comté et l'Union des Conseils de comté.

"Toutefois, a ajouté le ministre, le phénomène d'urbanisation irréversible que nous vivons au Québec présentement, nous force à constater que les Conseils de comté, tels qu'ils existent présentement et selon le code municipal actuel, sont devenus complètement désuets. Cela s'explique assez facilement par le fait que les Conseils de comté, créés en 1855, n'ont subi aucun changement fondamental."

Le ministre a tenu à préciser que la Commission de refonte des lois municipales qui a pour mandat de regrouper la Loi des cités et villes et le code municipal en une seule loi doit remettre son rapport à la fin de la présente année et qu'il entend pouvoir déposer la nouvelle loi municipale au début de la prochaine session.

Il faut sauver cette ville, déclare Paul VI à Venise

UDINE (AFP) Le pape Paul VI a insisté samedi à Udine, où il s'est rendu pour le congrès eucharistique italien sur sa foi en l'unité de l'Eglise autour de Rome. Au cours de ce bref voyage d'une journée, le pape s'est d'abord rendu à Venise où il a demandé de "sauver Venise", puis ensuite à Aquileia, petite ville qui fut dans l'Antiquité une ville très prospère, et enfin à Udine, ville située à une centaine de kilomètres de Venise.

"Rappelez-vous, a dit Paul VI, à Udine le sens de l'unité, révélation suprême du coeur du Seigneur, et expression caractéristique de la foi catholique."

Paul VI a insisté à cet égard sur l'importance de l'Eglise locale, qui est comme le fruit par rapport aux branches, aux racines. Il faut aimer l'Eglise locale, comme doit l'être une mère. Il faut considérer son propre clocher, comme le

La bataille de l'Ontario

1) Le 30 octobre, tout peut arriver

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

TORONTO — "Tout le monde dit que les libéraux vont perdre des sièges en Ontario mais qu'ils vont malgré tout conserver le pouvoir. C'est ce qu'on disait en 1966 du gouvernement Lesage au Québec; c'est ce qu'on disait en 1970 des gouvernements Smith et Robichaud en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick; c'est ce qu'on disait il y a un mois du gouvernement Bennett en Colombie-Britannique; et chaque fois, le parti au pouvoir a été défait. Aussi, si un balayage Stanfield est impensable, il ne faut pas exclure une victoire conservatrice en Ontario. A vrai dire, tout

peut arriver dans cette région."

C'est un militant progressiste-conservateur qui parle.

"Tout le monde disait pareillement que les conservateurs perdraient des sièges, lors des élections ontariennes de 1971; pourtant, William Davis s'est non seulement maintenu au pouvoir, mais il a consolidé sa majorité. En réalité, l'état des forces de l'opposition est tel — l'image falote de Robert Stanfield, son équipe médiocre, son programme ni chair ni poisson — que l'incertitude et le désenchantement de l'électorat ontarien, au bout du compte, joueront en faveur du gouvernement Trudeau. A vrai dire, notre campagne ne visera pas seulement à conserver la soixantaine de sièges que nous avons déjà en Ontario; nous entendons aussi prendre d'assaut les bastions conservateurs."

C'est un organisateur libéral qui parle.

"Comparativement à 1968, libéraux et conservateurs s'affronteront cette fois à armes plus ou moins égales. Cette conjoncture est éminemment favorable à un tiers parti comme les néo-démocrates, dont la base électorale est plus stable et dont l'organisation électorale a maintes fois prouvé qu'elle peut lui assurer une bonne part du vote flottant. Tout cela laisse présager un accroissement de la députation néo-démocrate en Ontario et, par voie de conséquence, la formation d'un gouvernement minoritaire au sein du prochain Parlement."

C'est un organisateur néo-démocrate qui parle.

A six semaines du 30 octobre, avant que les péripéties de la campagne électorale, les erreurs et les bons coups des protagonistes, les analyses des journalistes et les sondages n'aient donné une indication des tendances probables du vote en Ontario, la confiance règne donc dans tous les camps. Confiance opportuniste, certes, où il est de rigueur d'afficher devant le journaliste à l'affût de la moindre faille dans l'armure partisane;

Voir page 6: Paul VI



Le chef néo-démocrate, David Lewis, a rencontré hier après-midi, les candidats de son parti au Québec. Il cause ici avec son irrédicible lieutenant de sa filiale québécoise, Raymond Laliberté. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Optimiste, David Lewis ne renonce pas encore au Québec

par Michel Roy

M. David Lewis, arrivant de la brumée Terre-Neuve par d'épuisants détours aériens, s'effondre sur un divan dans un couloir du Reine-Elizabeth, tout à côté de Raymond Laliberté, irrédicible lieutenant de son autonome filiale québécoise. Il est fatigué et ne cherche même pas à le cacher. Mais le

leader du NPD, qui passera 36 heures à Montréal avant de gagner Regina, redevient avec la presse chaleureux et souriant. Avant de rencontrer les candidats néo-démocrates du Québec qui l'attendent depuis 35 minutes, M. Lewis répond volontiers aux questions. Des chances de son parti au Québec, il dira

ce qu'il pense en employant un euphémisme:

"On ne peut pas prétendre que le NPD-Québec est plus fort qu'il n'est en réalité, mais l'organisation est saine et les militants sont enthousiastes".

Son espoir? "Que l'on puisse ar-

Voir page 6: David Lewis

mais confiance qu'il est quasi impossible de dégonfler à ce stade-ci de la campagne. Mieux vaut en rendre compte et poser, ce faisant, les grandes données stratégiques de la bataille de l'Ontario.

L'enjeu de cette bataille? Les 88 sièges de la province canadienne la plus peuplée et la plus riche à la Chambre des Communes; trois de plus qu'en 1968, soit le tiers de la députation. Étant données la force et la faiblesse des partis dans les autres régions du pays — le bastion libéral du Québec, les assises conservatrices dans les Maritimes et les

Prairies, la base néo-démocrate dans l'ouest — Pierre Elliott Trudeau ou bien Robert Stanfield sera appelé à former le prochain gouvernement fédéral, selon que le parti de l'un ou de l'autre aura gagné une pluralité des sièges en Ontario; et ni l'un ni l'autre n'aura quelque chance de pouvoir former un gouvernement majoritaire, s'il n'obtient une majorité confortable des mêmes sièges.

Quels sont donc les pronostics des chefs de campagne en Ontario? C'est sous le couvert de l'anonymat que les organisateurs des trois partis en cause

Voir page 6: La bataille

Manoeuvre de diversion?

Idi Amine accuse les Tanzaniens d'avoir envahi l'Ouganda méridional

De violents combats se déroulent depuis hier matin en Ouganda où, selon le gouvernement de Kampala, des forces tanzaniennes auraient envahi, avec la complicité de la Grande-Bretagne, la région méridionale de Mutukula et se dirigerait vers la ville de Massaka, située au sud de la capitale.

L'importante garnison de Mbarara, située au sud-ouest de Kampala et dont les effectifs sont évalués à plus de 8.000 hommes, serait tombée aux mains des assaillants, apprend-on en début d'après-midi, tandis que d'importantes mesures de sécurité étaient mises en place dans la capitale, sillonnée par des patrouilles en armes et des véhicules blindés.

Dénonçant cette "invasion non provoquée" par la Tanzanie, le gouvernement ougandais a réclamé la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les accusations ougandaises ont cependant été accueillies avec scepticisme, tant à Londres qu'à Dar-Es-Salam. Le gouvernement britannique a en effet catégoriquement démenti toute "complicité de la Grande-Bretagne dans une prétendue invasion tanzanienne de l'Ouganda" et, de son côté, le gouvernement tanzanien a également démenti l'intrusion de ses troupes dans ce pays.

Faisant état "d'informations dignes de foi en provenance de Kampala", le gouvernement tanzanien a précisé que les combats qui se déroulent en Ouganda mettent aux prises les opposants au général Idi Amine, chef de l'Etat ougandais, et les forces ougandaises.

Par opposants au général Amine, il faut entendre, précise-t-on à Dar-Es-Salam, une force militaire composée de citoyens ougandais qui s'étaient réfugiés en Tanzanie au moment de la déposition

du Dr Milton Obote, ancien chef d'état ougandais, en janvier 1971, et dont le nombre serait voisin de 5.000.

Ce n'est pas la première fois, font par ailleurs remarquer les observateurs à Kampala, qu'un incident se produit entre forces ougandaises et tanzaniennes dans la région frontalière méridionale.

Un communiqué militaire diffusé hier soir par la télévision ougandaise déclare qu'une "féroce bataille avec l'ennemi" se poursuit dans le sud du pays, autour des villes de Massaka et de Hbarara.

Le communiqué indique que trois importantes unités de l'armée, un bataillon d'infanterie, un bataillon de parachutistes et un régiment motorisé sont engagés dans la bataille la plus grande jamais livrée par l'ennemi.

Les trois villes de Mutukula, Kyotera et Kalisizo, situées à 150 km de Kam-

Voir page 6: Ouganda

Caouette lance sa campagne

de notre envoyé spécial, Gilles Lesage

SHAWINIGAN — Le chef du Crédit social du Canada a tourné en ridicule hier soir le thème électoral du premier ministre Trudeau concernant l'intégrité du Canada.

"Pour le gars qui crève de faim, a raillé M. Réal Caouette, pour le gars qui est en chômage, ça lui en dit long, l'intégrité du Canada. L'intégrité du Canada peut se faire, pas avec des promesses électorales mais en garantissant l'intégrité de la personne humaine."

Près de 1.000 personnes ont chaudement accueilli le leader créditiste, qui avait choisi cette ville de la Mauricie pour le lancement officiel de sa campagne. Il s'est d'ailleurs promis de faire battre M. Jean Chrétien, ministre et député du comté, de même que M. Jean Marchand et M. Jean-Luc Pépin.

"Ministres, pas ministres, a-t-il lancé au grand amusement de son auditoire, pas de caprice, on vote créditiste."

Si M. Caouette est aussi malade que certains le prétendent, il n'y paraît rien publiquement. Après avoir visité son comté pendant plusieurs jours, il a fait un saut en Alberta. Hier soir, il a parlé avec sa fougue habituelle durant une grosse heure en plus de se préparer à une conférence de presse en fin de soirée.

Le député de Temiscamingue a dit que M. Trudeau ne lui a pas montré l'étude que son bureau a effectuée au sujet du manifeste du Parti québécois "Quand nous serons vraiment chez nous".

Il n'est pas surpris que le premier ministre l'ait fait voir à M. Stanfield parce "ce sont deux amis". Il estime que ce texte devrait être rendu public, permettant ainsi à la population d'en juger. Quant au PQ, M. Caouette n'en a cure, voulant faire une campagne positive.

De même, il n'a nullement l'intention de faire des alliances avec les conservateurs dans certains comtés du Québec pour faire battre les députés ou ministres libéraux. "Mon objectif n'est pas de battre Trudeau, mais de le remplacer par quelque chose de mieux."

Au début de son discours, M. Caouette a développé longuement sur son état de santé, donnant l'impression d'être en pleine forme à un auditoire conquis à l'avance et qui n'en attendait pas moins de son idole.

Pour le reste, le chef du Crédit social a développé avec sa verve habituelle des thèmes familiers sur la sécurité sociale et les prêts sans intérêt de la Banque du Canada aux provinces.

M. Caouette a ensuite repris la route vers l'ouest du pays où il passera toute la semaine.

élections  72

La couleur du 30 octobre

Depuis les élections de 1968, de nombreux changements sont apportés à la loi électorale. Certaines mesures visent notamment à réduire sensiblement le nombre d'erreurs qui amenaient, chaque scrutin, le rejet de milliers de bulletins. Ainsi, pour les élections du 30 octobre, les bulletins de vote seront plus noirs. Il ne restera que le nom du candidat, le nom du parti et un cercle blanc restreint où l'électeur indiquera son choix. On sait déjà que l'électeur pourra utiliser un crayon mais aussi un stylo à bille ou encore une plume réservoir. On sait encore qu'il pourra indiquer son choix d'un "X" ou d'un autre signe. A cause d'une réglementation trop sévère, le président des élections, M. Jean-Marc Hamel, précise que 91.920 bulletins de vote furent rejetés en 1968 sur les 8.200.000 déposés dans les boîtes de scrutin.

Occupation: "chômeur"

Si vous êtes chômeur, indiquez-le à l'agent recenseur et c'est à ce titre que vous serez inscrit sur la liste électorale. Ainsi en a décidé le président général des élections, M. Jean-Marc Hamel. Un candidat conservateur prestigieux d'un comté ontarien, M. Frank McGee, avait officiellement protesté auprès de M. Jean-Marc Hamel. Le président de ce district électoral avait refusé d'inscrire des électeurs à l'occupation "chômeur". En protestant, le candidat McGee a émis l'opinion que l'on cherchait à camoufler le thème majeur de la campagne. Finalement, le président général des élections a donné raison au candidat conservateur.

La dernière bataille

En riposte au dernier ouvrage du premier ministre du Canada, intitulé "Trudeau en direct", le chef des Chevaliers de l'indépendance, M. Reggie Chartrand, profite de la campagne électorale pour lancer "La dernière bataille". Il s'agit évidemment d'une dénonciation en règle du fédéralisme. L'auteur invite les artistes qui ont participé au spectacle contre les mesures de guerre et tous ceux qui croient au Québec français et indépendant au lancement qui aura lieu aujourd'hui entre 17 et 19 heures, au 1200 de la rue Alexandre De Séve.

Un suspense dans Shefford

Dans un premier temps, le service d'information du Parti conservateur avait annoncé pour dimanche la convention qui choisirait le candidat officiel dans le comté de Shefford. On laissait même entendre que l'ex-ministre de l'Union nationale, M. Armand Russel, poserait sa candidature. Mais c'est raté; il n'y avait personne au rendez-vous de dimanche à Granby. Un nouveau communiqué nous annonçait hier que la convention sera reprise jeudi soir à l'école Mgr Prince de Granby. C'est un créditiste, M. Gilbert Rondeau, qui représente le comté à la Chambre des communes. En 1968, il avait recueilli 12.633 voix, suivi du libéral Louis-Paul Neveu avec 12.158 et du conservateur, Paul-O. Trépanier, avec seulement 5.718 voix.

Parasite et politiciens

A peine entreprise, cette campagne électorale est déjà marquée par une certaine violence verbale. Dans un premier souffle, M. Trudeau indiquait qu'il n'entendait pas se laisser prendre aux pièges du Parti québécois, "un parasite" qui tente d'utiliser les partis fédéraux à ses fins. Profondément outré, l'économiste du Parti québécois répliquait aussitôt en qualifiant M. Trudeau de "politicien traditionnel". Et M. Parizeau ajoutait: "Il faut comprendre que le rôle du PQ ne consiste pas à se faire élire simplement pour remplacer un autre parti politique, mais essentiellement à préparer l'indépendance d'un nouveau pays." Reste à voir maintenant ce que le chef du NPD - Québec, M. Laliberté, pense de MM. Trudeau, Wagner et Parizeau. A vrai dire, on le sait déjà.

L'information au PC

A peine installé au grand quartier général du Parti conservateur, notre excellent confrère Maurice Giroux a mis en place un service d'information, structuré comme la salle de rédaction de "La Presse", avec des éditions hâtives, des éditions tardives, des "pupitres", des "services spéciaux", des bulletins sur ceci et des bulletins sur cela. Absolument magnifique. Mais, pour les prévisions, Maurice, il faudra raffiner un peu la méthode. Vendredi soir, par exemple, poussé par la ferveur nouvelle de l'engagement, Maurice annonçait qu'il y aurait 1.000 personnes à Valleyfield pour acclamer Claude Wagner. C'est trop, Maurice. Il y en avait 600, ce qui est déjà remarquable pour Valleyfield et le PC. C'est comme les libéraux à Granby: ils avaient retenu un stade de 4.000 places pour accueillir 500 personnes. Autant vous dire que les organisateurs de la place ont passé un mauvais week-end...

Fonctionnaire dans Hochelaga

Le 30 octobre promet une lutte intéressante dans le comté d'Hochelaga où le leader du NPD - Québec, M. Raymond Laliberté, sera l'adversaire du député libéral et secrétaire d'Etat, Gérard Pelletier. Depuis samedi, les conservateurs ont eux aussi leur candidat. Il s'agit d'un jeune fonctionnaire du gouvernement du Québec, Jacques Lavoie est à l'emploi de la Commission des accidents du travail. Aux élections de 1968, M. Gérard Pelletier avait recueilli 12.080 voix; le conservateur, Michel Gagnon, 5.720; le néo-démocrate, René Nantel, 2.793. Avec une telle majorité, on comprend pourquoi M. et Mme Pelletier avaient décidé, samedi soir, de suspendre la campagne pour aller voir "Le souffle au cœur" (Louis Malle) au cinéma Outremont.

Jean-Luc Pépin à Claude Ryan

Le ministre fédéral de l'industrie et du commerce a été réélu hier à l'unanimité candidat libéral du comté de Drummond. S'adressant aux militants libéraux de son comté, M. Jean-Luc Pépin s'est montré étonné que le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, critique la façon dont le Parti libéral choisit ses candidats. Il s'est dit convaincu qu'en se prêtant à un examen plus soigné, M. Ryan réaliserait que le Parti libéral "est peut-être celui qui respecte le plus la règle démocratique". En soirée, hier, le ministre de la main d'oeuvre et de l'immigration, M. Bryce Mackasey, était pour sa part réélu candidat du comté de Verdun.

La pensée du jour

"Quand vous aurez rendu les hommes pacifiques et sécourables les uns aux autres seulement par peur, vous établissez bien, il est vrai, une espèce d'ordre dans l'Etat; mais en chacun d'eux, ce n'est qu'anarchie; un tyran s'installe à la place d'un autre; la peur tient la convoitise en prison." (Alain, Propos, 1910).

Le gouvernement libéral ne répond pas aux besoins des jeunes, s'exclame Claude Wagner à Valleyfield

de notre envoyé spécial, Gilles Léveillé

VALLEYFIELD - C'est par une attaque contre la politique du gouvernement Trudeau à l'égard de la jeunesse que le leader québécois du parti progressiste-conservateur, M. Claude Wagner, a marqué son passage à Valleyfield, dans le comté de Beauharnois, samedi soir.

"Le gouvernement sortant ne répond pas aux besoins des jeunes", a clamé M. Wagner à un auditoire de quelque 300 à 350 personnes qui remplissait la salle de l'école secondaire Hébert dans cette ville.

Les progressistes-conservateurs avaient convoqué cette rencontre avec la nouvelle tête d'affiche du parti à l'intention de leurs organisateurs et de leurs sympathisants dans la région de la Rive-Sud, groupant les comités de Beauharnois, Laprairie, Longueuil, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe et Chambly.

La soirée constituait également le début de la campagne électorale du candidat PC de Beauharnois, M. Armand Miron. Pour donner un air de fête à ces deux événements, le parti avait inscrit un souper canadien et une soirée dansante au programme.

Accueilli avec sympathie par l'assistance, M. Wagner, lui-même candidat dans Saint-Hyacinthe, a pris quelques minutes pour se frayer un chemin jusqu'à la tribune, distribuant, comme la tradition le veut, souliers et poignées de main.

Parlant lentement, avec modération, affichant une belle prestance dans son complet pâle, l'ancien ministre de la justice dans le cabinet libéral de Jean Lesage s'est dit confiant que l'élection du 30 octobre se traduira par un résultat favorable au parti progressiste-conservateur.

A l'assistance qui l'écoutait attentivement et dans laquelle avaient pris place des jeunes mais surtout des personnes d'âge mûr, il a déclaré: "C'est dans la joie, le calme, la tranquillité que nous allons mener cette campagne qui débouchera infailliblement sur le résultat que vous-mêmes souhaitez", c'est-à-dire l'élection "de gens qui s'occuperont de vous, qui feront passer vos préoccupations quotidiennes devant le prestige".

Puis, non sans avoir au passage décoché quelques pointes à l'endroit du premier ministre, faisant notamment allusion aux députés libéraux qui "sortaient" en aussi grand nombre que les "prisonniers de M. Goyer" - ce qui lui permit par la même occasion de saluer la présence dans la salle d'un juge ayant récemment pris sa retraite - M. Wagner s'est lancé à l'assaut des réalisations du gouvernement Trudeau à l'égard des jeunes.

Il a qualifié "d'échec" la politique du gouvernement en cette matière, disant que les jeunes s'étaient fait "organiser" mais que maintenant ils en avaient assez "des politiciens qui excellent dans l'art de se moquer de la population".

M. Wagner a dirigé ses critiques contre le programme Perspectives-Jeunesse et contre les modifications apportées récemment à la charte de la Compagnie des jeunes Canadiens.

Tout en reconnaissant, dans

le premier cas, le bon travail accompli à certains égards, il a déploré le fait que, faute de normes satisfaisantes, Perspectives-Jeunesse ait manqué à son premier objectif: trouver de l'emploi à ceux des jeunes qui en ont le plus besoin, c'est-

à-dire les étudiants de familles à faibles revenus et les étudiants mariés.

Au lieu de cela, a-t-il dit, le gouvernement Trudeau a monnayé la créativité de la jeunesse, au profit du confort tranquille de son pouvoir affro-

au dépens d'un apport permanent à des problèmes réels.

Quant à la Compagnie des jeunes Canadiens, M. Wagner a exprimé l'avis que les modifications apportées à sa charte par le gouvernement "avaient éliminé la participa-

tion des jeunes", tout au moins ceux qui n'étaient pas alliés à une certaine "aristocratie".

Et pendant ce temps, s'indiqua le chef progressiste-conservateur, M. Trudeau invite la jeunesse à l'engagement. Voilà, a-t-il dit, "un exemple saisissant de camouflage du gouvernement".

Pour corriger les lacunes de la politique actuelle envers la jeunesse, M. Wagner promet d'abord, s'il est élu, d'instaurer "un état d'esprit nouveau". Il propose ensuite des mesures concrètes destinées à assurer plus d'emplois d'été, notamment:

- L'établissement de normes visant à favoriser les étudiants les plus nécessiteux lors de l'embauche dans le cadre de programmes tels que Perspectives-Jeunesse.

- La création d'un service permanent de l'emploi jeunesse au sein du ministère de la main-d'oeuvre.

- La mise en place par ce ministère de programme d'emplois à long-terme.

- La création d'un service spécial dans chaque ministère fédéral pour aider les étudiants à la recherche d'emplois d'été.

- L'intervention auprès de l'entreprise privée pour qu'elle embauche davantage de jeunes.

Les sondages c'est bon, dit M. Wagner, mais l'important c'est le résultat du 30

VALLEYFIELD (de notre envoyé) - "Je n'ai pas eu l'occasion d'analyser les résultats des sondages publiés à la fin de la semaine", a déclaré M. Claude Wagner aux journalistes qui l'interrogeaient samedi soir à Valleyfield, après son allocution devant les partisans progressistes-conservateurs réunis à l'école Hébert. Il n'a donc pas été possible d'obtenir du candidat de Saint-Hyacinthe une interprétation du résultat de ces enquêtes.

On sait qu'un premier sondage publié vendredi par LE DEVOIR indiquait que la candidature de M. Wagner influencerait en sa faveur le choix des électeurs lors du prochain scrutin fédéral.

Un deuxième sondage, réalisé pour le compte de Radio-Canada, traduisait une très grande indécision chez les électeurs (55% au Québec, 65% parmi les francophones de Montréal). Mais les deux analyses du sentiment populaire constataient quand même, parmi ceux qui ont déjà arrêté leur choix avant l'annonce de l'entrée en scène de M. Wagner, la grande faiblesse du parti progressiste-conservateur au Québec.

M. Wagner a reconnu qu'il était bon de procéder à des sondages mais "l'important, c'est le résultat du 30 octobre", a-t-il dit.

Le leader progressiste-conservateur n'est pas resté long-

temps avec les journalistes. Ceux-ci ont finalement pu avoir un second entretien après les repas "aux fèves au lard".

La seconde rencontre s'est déroulée dans un climat plus serein. Peut-être celui de la première avait-il été gâché par le rappel qu'un journaliste a fait du "samedi de la matraque", il y a quelques années, alors que M. Wagner était ministre de la justice.

M. Wagner, qui venait tout juste de fustiger l'arrogance de M. Trudeau à l'endroit des jeunes et de promettre l'instauration d'un "état d'esprit nouveau" dans ses rapports avec eux, a affirmé qu'il ne se souvenait pas que les jeunes aient gardé une mauvaise impression de l'événement.

Il a été par ailleurs avare de commentaires au sujet des candidatures prochaines. Il a renvoyé les journalistes à M. Marcel Masse pour ce qui est de l'adhésion possible du député indépendant de Montcalm au parti progressiste-conservateur. Quant aux autres, il s'est contenté de promettre "d'agréables surprises au cours des prochaines semaines".

Concernant l'indépendance du Québec et les rapports de la province avec le gouvernement central, M. Wagner a promis qu'il en parlerait longuement. "très prochainement, devant un auditoire particulier".



Bell Canada vous offre un nouveau service de transmission des données en un appareil compact.

Le DATA com 300

Une autre façon de rester à la pointe du progrès en communications informatiques.

Le DATAcom 300 vous permet de bénéficier des plus récents progrès en communications informatiques de Bell Canada. D'un intérêt particulier pour les usagers des ordinateurs à temps partagé, le DATAcom 300 est le premier d'une série de nouveaux services offerts par Bell Canada. Utilisez-le pour l'accès à un ordinateur à temps partagé, pour l'enregistrement des commandes, l'échange de données entre deux points, pour les systèmes d'information à l'usage des cadres ou la récupération d'information. Vous bénéficiez des services d'un même fournisseur pour le modem, le terminal et les voies de communication. Dès aujourd'hui, nous prévoyons donc vos besoins futurs.

RAPIDE.

Le DATAcom 300 fonctionne à un rythme allant jusqu'à 30 caractères à la seconde avec possibilité additionnelle de transmission au rythme de 1200 bits, par réseau à commutation. Cela représente une réduction du temps d'utilisation de l'ordinateur, une réduction du temps de transmission et une réduction de vos coûts.

FIABLE.

Conçu, construit et testé pour en assurer la fiabilité, le DATAcom 300 réduit les risques de mauvais fonctionnement. En effet, la plupart des pièces mécaniques ont été remplacées par une construction modulaire et des circuits électroniques intégrés. Les renseignements concernant son fonctionnement, l'entraînement de l'opérateur et l'entretien de l'appareil sont gratuits dans tout le territoire desservi par Bell Canada. Ailleurs, ce service est offert par les autres membres du Réseau Téléphonique Transcanadien.

SOUPLE.

Le DATAcom 300 peut fonctionner sur n'importe quel réseau téléphonique à commutation aux rythmes de 10, 15 ou 30 caractères à la seconde. L'imprimante fonctionne en mode duplex ou semi-duplex, en caractères minuscules ou majuscules. L'opérateur peut choisir la tabulation horizontale qu'il désire pour son propre appareil et pour l'appareil destinataire. La tabulation verticale et l'alimentation en papier peuvent être programmées par l'opérateur et un cylindre large est aussi offert. Le DATAcom 300 vous offre de plus la détection d'erreurs par parité afin de vous assurer une transmission parfaite. En somme, la souplesse de cet appareil alliée à sa rapidité, à ses caractéristiques particulières et à ses dispositifs facultatifs lui permettent de répondre à vos besoins les plus variés.

SILENCIEUX.

Le terminal du DATAcom 300 fonctionne électriquement et non mécaniquement. Il est donc silencieux, compact, il n'occupe guère plus d'espace qu'une dactylo électrique. On peut ainsi le placer là où l'on a besoin de communications rapides à portée de la main, sans pour autant être incommodé par le bruit qu'un autre appareil pourrait produire.

Pour de plus amples renseignements, composez dans le territoire desservi par Bell Canada l'indicatif régional d'accès (1) puis 800-361-8441. Nous assumons les frais d'interurbain.

Le Groupe des communications informatiques



LPS® cours de conversation
anglais-espagnol-allemand
\$99⁰⁰ (10 SEMAINES)
878-2821

CRÉATIONS
CRÉATIONS EXCLUSIVES EN PEAUX DE MOUTON

- COUVRE-LITS
- DESSINS
- TAPIS
- DÉCORATIONS murales
- MOUFLES
- CHAPEAUX

Fourrures manic 322-7729

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES

HO-DO

ÉMAILLES • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMES GRATUITS

MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL Inc.

Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO" spécial pour bricoleur chez votre marchand de matériaux de construction.

L'affaire d'extorsion

Les procureurs préparent leur argumentation dans le cas de trois prévenus

par Jean-Pierre Charbonneau

SAINT-HYACINTHE — L'enquête préliminaire dans l'affaire d'extorsion et de racket de la protection à Saint-Hyacinthe reprendra demain à 14 heures alors que le juge Gilles Bélanger entendra l'argumentation de la couronne et de la défense dans le cas de trois des huit individus toujours accusés dans cette affaire. Les avocats de la défense ont demandé une motion de non-lieu pour ces trois prévenus.

Ceux-ci sont l'homme d'affaires et associé de la famille Cotroni, Vincenzo "Jimmy" Socio, de Montréal, et deux jeunes hommes de Saint-Hyacinthe, Michel Sevigny et Normand Lincourt.

Leurs présumés complices, Pasquale Di Nunno, Michel "Mike" Galaro, Michel Bateman, Robert Thuot et Denis Lincourt, contre qui pèse sans aucun doute une preuve beaucoup plus accablante, verront leur cas étudié plus tard. L'audition de l'argumentation pour eux a été reportée pro forma à vendredi prochain.

On sait que l'homme d'affaires montréalais Frank Cotroni, qui était aussi accusé dans cette affaire, a été libéré mercredi dernier en vertu d'une motion de non-lieu. Cette motion a fait suite au faible témoignage du plaignant, M. Dyonysos Chionis, contre Frank Cotroni. En fait, le propriétaire des restaurants La Chaumière et Place Royale à Sorel n'a d'aucune façon incriminé Frank Cotroni. Toutefois, son témoignage à ce sujet a paru surprendre le juge Bélanger qui a présidé à la pré-enquête à huis clos.

Une collision fait 8 morts

GUNN, Alberta (PC) — Huit personnes ont perdu la vie dans une collision survenue tôt en matinée, hier, sur la route 43, à environ 45 milles au nord-ouest d'Edmonton.

Les rapports précisent que huit personnes, cinq dans une voiture et trois dans l'autre, ont été tuées et que deux autres reposent dans un état critique.

Les noms des victimes n'ont pas été divulgués, mais la police croit qu'elles étaient originaires d'Edmonton et de la région de Glenevis.

C'est à la suite de cette pré-enquête que des accusations d'extorsion et de complot pour extorsion avaient été portées contre Frank Cotroni, Jimmy Socio et sept autres individus, tous connus des services policiers.

Vendredi dernier, lors de la reprise de l'enquête préliminaire, le procureur de la couronne, Me Denis Robert, a fait entendre trois témoins importants, Mlle Suzanne Héneault, 31 ans, amie et associée du plaignant, M. Laurent Pelletier, 34 ans, portier du restaurant La Chaumière, et M. Gilles Cordeau, 33 ans, associé et gérant de la Place Royale à Sorel.

Tous trois, quoique différemment, ont sérieusement incriminé certains des accusés, notamment en faisant état de menaces de mort qu'auraient proférées à leur endroit Pasquale Di Nunno et Mike Galaro.

Mlle Héneault, la première à être entendue, a expliqué comment, lors de deux rencontres, certains des accusés avaient tenté de lui imposer à elle et à M. Chionis, un racket de la protection puis une association forcée dans le restaurant La Chaumière, évalué à \$100,000.

Calme, sûre d'elle-même, souriante, souvent ironique, Mlle Héneault a corroboré et renforcé le témoignage rendu plus tôt dans l'enquête par le plaignant qui s'était exprimé avec beaucoup de difficulté et de nervosité.

Elle a raconté que le 13 juillet dernier, Di Nunno, accompagné de Galaro et de Denis Lincourt, l'avait rencontrée avec M. Chionis. Lors de cette conversation, a dit le témoin, Di Nunno nous a dit qu'il voulait La Chaumière car il voulait de l'argent et en faire faire. "Ou vous marchez avec nous ou on casse tout", aurait dit Di Nunno.

Puis il aurait indiqué à Mlle Héneault qu'il savait qu'elle et M. Chionis avaient parlé de la présence de M. Cotroni et qu'il n'aimait pas cela. Le témoin a dit qu'elle lui a alors indiqué que c'était faux et qu'elle ne connaissait même pas M. Cotroni. De toute façon, aurait répliqué Di Nunno, une chance que c'est réglé sinon tu ne se-
Voir page 6: Les procureurs

Le RC aidera Réal Caouette

QUEBEC (Le Devoir) — Les créditistes provinciaux ne participeront pas aux élections partielles dans les comtés de Duplessis et Gatineau. Par contre ils prendront une part active à la campagne fédérale aux côtés de M. Réal Caouette.

Quant à la réunification des deux clans (Bois et Samson), il semble y avoir quelques accrochages et elle n'est pas encore complétée.

C'est ce qui ressort de la réunion que les exécutifs de deux groupes ont tenu en fin de semaine à Québec.

Au nom du Ralliement créditiste, M. Clément Patry, président adjoint, a dit que les élections partielles constituaient une "foire monumentale" et qu'il valait mieux que les créditistes concentrent leurs forces sur les élections fédérales. Les douze députés travailleront d'ailleurs dans diverses régions du Québec en faveur de leurs cousins fédéraux, et tous les services du parti provincial ont été mis à la disposition de l'organisation fédérale.

D'autre part, les discussions se sont poursuivies durant plusieurs heures pour tenter de compléter la fusion des deux groupes créditistes. En fin d'après-midi, on ne connaissait pas encore les résultats de ces pourparlers. Tout ce que M. Patry a pu dire à la presse c'est que le congrès de leadership aura lieu au début de la prochaine année.

Bourassa estime que le climat social s'est amélioré depuis quelques mois

par Gilles Léveillé

Le climat social au Québec s'est sensiblement amélioré depuis quelques mois, a déclaré hier le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa, dans une allocution prononcée au congrès régional des Laurentides du parti libéral du Québec.

M. Bourassa en a donné comme preuve divers événements survenus récemment, comme l'annonce de projets d'investissements, mais il a d'abord fait remarquer le nombre très réduit de grèves effectuant l'économie de la province actuellement.

Il s'est aussi plu à faire état de commentaires parus dans une revue d'affaires publiée à Toronto, The Executive, voulant qu'il y ait eu "plus de bombes et de violence en Ontario qu'au Québec" depuis quelque temps.

Le congrès régional tenu hier à Joliette, à l'école secondaire Thérèse-Martin, était le dixième et dernier d'une série entreprise au printemps par le FLQ dans autant de régions de la province. Les militants sont venus nombreux, environ 800, et ont pris part assez activement aux six ateliers de discussion rassemblés durant la journée.

Au nombre des résolutions approuvées en atelier et rapportées en séance plénière, signalons celle recommandant au gouvernement la création d'un ministère des sports et du tourisme, afin de regrouper toutes les activités dans ces domaines, et celle demandant l'instauration d'allocations familiales sélectives en faveur des familles à faibles revenus.

On sait que deux lois à cet effet sont

actuellement au stade de la première lecture, l'une à l'Assemblée nationale du Québec et l'autre à la Chambre des Communes. Des négociations seraient aussi en cours entre le gouvernement québécois et Ottawa à ce sujet.

Les congressistes ont aussi adopté une

résolution préconisant que Québec octroie aux municipalités les sommes d'argent nécessaires à la formation des policiers et des pompiers, après une étude approfondie de la situation actuelle dans ce domaine.

Voir page 6: Bourassa

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

LE PARTI RHINOCÉROS

dévoilera le nom de ses demi-candidats à l'élection fédérale du 30 octobre.

lundi le 18 septembre 1972 à midi trente

au Parc Safari Africain route 3 - Hemmingford, Québec

Orateur principal - le Dr. Jacques Ferron et invités de marque. Entrée libre

COMMISSIONS SCOLAIRES D'OUTREMONT ET VILLE MONT-ROYAL COURS DU SOIR

Éducation populaire:

Crochet, batik, tapisserie, céramique, couture, relations humaines, décoration intérieure, arts plastiques, psychologie, photographie,...

Formation académique:

Cours secondaire, I, II, III, IV, dactylo, sténographie, relations humaines,...

Conversation:

Anglais, Espagnol, Français (débutant, intermédiaire, avancé)

INSCRIPTIONS:

18 sept. de 19h. à 21h. à 690, Champagneur (OUT.)

19 sept., de 19h. à 21h. à 1101, Rockland (VMR)

Renseignements:

276-9426

L'incendie du Blue Bird: Boutin et O'Brien arrêtés

Deux détectives montréalais étaient attendus hier soir à Montréal, en provenance de Vancouver, avec les deux hommes qui étaient recherchés relativement à l'incendie du cabaret Blue Bird, le 1er septembre, qui a fait 37 morts.

Joseph Marc Boutin, 24 ans, et James O'Brien, 22 ans, contre qui avaient été émis des mandats du coroner, ont été arrêtés par la police à Vancouver.

Giles Eccles, 24 ans, est détenu en vertu d'un mandat du coroner relative-

ment à cette affaire. Témoignant la semaine dernière devant le coroner, Eccles a dit que Boutin et O'Brien étaient ceux qui avaient mis le feu au cabaret, la nuit tragique du 1er septembre.

Les détectives Claude Legault et Claude Sansfaçon ont enquêté hier sur

Voir page 6: L'incendie

COURS DE LECTURE RAPIDE

5 sessions d'automne débutant prochainement

Renseignements et inscriptions:

Tél.: 681-4545

Centre de lecture rapide

aujourd'hui

À 12h, le ministre des institutions financières, M. William Tetley, prononce une allocution devant des administrateurs américains lors d'un déjeuner offert par le Montreal Executives Association, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Le ministre de l'éducation, M. François Cloutier, assiste aujourd'hui et demain à l'assemblée générale du conseil des ministres de l'éducation du Canada.

À 16 heures, au 110 ouest Ave des Pins, conférence de presse du conseil de recherches médicales et l'Institut de recherches cliniques de Montréal au sujet de la création d'un groupe de recherche sur l'hypertension.

À 20h, à la cour municipale du poste de police, 10 Ave. Rossevelt, à Ville-Montréal, réunion mensuelle du conseil de ville au sujet de la fusion et l'intégration des services de police.



ÉMISSION "SANTÉ ET PHÉNOMÈNES SOCIAUX"

Tous les lundis, de 3:30 heures à 4:00 heures p.m., écoutez l'émission "Santé et Phénomènes Sociaux" à Cablevision, canal 9, animée par le docteur Jean-Marc Brunet, N.D.

Une émission qui va au fond des choses.

À la demande du public, cette émission passe en reprise les mercredis soirs, de 7:30 heures à 8:00 heures p.m.

CLAUDE BRILLON, L. Ps.

Psychologue consultant

3333 chemin de la Reine-Marie

Tél.: 731-7885

Rés.: 725-9013

Pour recevoir le Prospectus des Cours de Fine Cuisine Familiale de Base d'Henri Bernard débutant les 25 et 26 septembre

S'adresser à INSTITUTE CULINAIRE HENRI BERNARD

843-6481

2015 de La Montagne, Mt 107

4e CONGRÈS DE RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC

"Les Etats socialistes dans les relations internationales"

Hôtel Mont-Royal 21, 22 et 23 septembre

Avec entre autres:

Vladimir Gantman (URSS)	François Fejtó (France)
Peter Shishkin (URSS)	Pierre George "
Vera Ivanova (Bulgarie)	Michel Tatu "
Leo Mates (Yougoslavie)	William Griffith (États-Unis)
Lloyd Best (Trinidad)	Alfonso Sterpellone (Italie), etc.

Organisé par le Centre québécois de relations internationales et la Section du Québec de l'Institut canadien des affaires internationales.

Toute personne qui désire s'inscrire au Congrès ou adhérer à la Section du Québec de l'ICAI peut le faire au moment du Congrès le 21 à partir de 14.00 heures ou en écrivant au:

Centre québécois de relations internationales
Case postale 337, Sillery, Québec 6e
(418) 656-2462, 656-5204

CHÂTEAU D'AUJOURD'HUI

LE CHÂTEAU D'AUJOURD'HUI...
UNE MERVEILLEUSE HISTOIRE DE BIEN-ÊTRE

6375 ST-HUBERT, MONTRÉAL 277-4143



VIENT DE PARAÎTRE...

LA DÉMOCRATIE À MONTRÉAL

OU LE VAISSEAU DORT par MARCEL ADAM

- Les causes de la somnolence démocratique dans laquelle baigne la vie politique à Montréal sous Drapeau.
- Écrit dans un style simple et direct, cet ouvrage capital devrait inciter les citoyens de Montréal à prendre en mains leurs affaires.

En vente partout au prix de \$3.50 - distribué par les Messageries du Jour, 8255 rue Durocher, Montréal 303 - Tél.: 274-2551.

AUX ÉDITIONS DU JOUR



éditorial

Pour nos politiciens, un document à méditer

Tous ceux, échevins, maires, députés, commissaires de ceci ou de cela, ministres, fonctionnaires, présidents, etc. qui sont engagés chez nous dans la gestion des affaires publiques auront intérêt à lire et à méditer un document très bref, mais riche de substance, qui nous arrive de l'Ontario. Nous voulons parler des directives toutes chaudes que M. William Davis vient d'adresser à ses collègues sur un sujet brûlant d'actualité: les conflits d'intérêt.

M. Davis a connu cet été de sérieuses difficultés en raison de la conduite douteuse de deux de ses ministres. Au lieu de chercher à noyer le poisson, comme le font trop souvent les politiciens faibles ou retors, il a décidé de le résoudre en rendant plus précises des directives qu'on avait écoutées d'une oreille trop distraite.

Ainsi que l'ont rappelé maintes enquêtes récentes, rien n'offre plus de tentations pour le politicien que le développement immobilier. Les décisions des administrateurs publics pèsent très lourd sur la valeur des terrains. Selon qu'un projet de développement sera conçu de telle ou telle façon, selon que les règlements de zonage favoriseront tel ou tel quartier, selon en somme toute une gamme de décisions qui relèvent des hommes politiques à tous les niveaux, la valeur des terrains est souvent appelée à connaître des fluctuations spectaculaires susceptibles de rapporter surtout des avantages aux personnes "informées". Ainsi placé au cœur même des affaires, l'homme politique ne peut qu'être exposé continuellement à la tentation de vouloir profiter personnellement de décisions qu'il est censé prendre en fonction de l'intérêt de tous.

Pour combattre ce danger toujours présent, M. Davis propose (ou plus exactement impose) à ses ministres des remèdes radicaux. Ils devront en tout temps mettre à la disposition du public un dossier complet de tous leurs titres de propriété, sauf leur résidence personnelle et leur maison d'été. Ils devront de plus s'abstenir, pendant la durée de leur mandat, de toute transaction immobilière à des fins autres que strictement résidentielles ou récréatives.

Ces règles, pour être sérieuses, devront naturellement être assorties de procédures de vérification, voire de sanctions appropriées, sur lesquelles M. Davis ne fournit malheureusement que très peu de précisions. A supposer que M. Davis veuille aller jusque-là, on conviendrait sans peine qu'il vient de franchir un pas très important auquel aucun gouvernement ne devrait rester indifférent.

La divulgation, du seul fait qu'elle sera obligatoire, aura un double effet bienfaisant. Elle contraindra les intéressés à une retenue dont plusieurs n'avaient pas perçu

la nécessité. Elle devrait aussi accroître la confiance des citoyens en l'intégrité de leurs gouvernants. Il ne suffit pas que l'homme soit honnête. Il faut aussi que les citoyens aient la conviction qu'il l'est. Rien de plus salutaire à cette fin qu'une première démarche l'obligeant à dire avec précision qui il est et ce qu'il possède.

Quant à la règle de l'abstention, elle paraîtra sévère, mais il fallait, pour qu'elle ait un sens, la formuler de manière ferme, comme vient de le faire M. Davis. Au Québec, les histoires de transactions immobilières ténébreuses impliquant hommes publics et fonctionnaires sont légion: vraies ou fausses, elles ne peuvent guère que se multiplier sous un régime de laxisme trop poussé. Puisqu'il s'avère impossible d'empêcher ces histoires de naître et de miner la confiance des citoyens envers leurs gouvernants, autant attaquer le mal à sa racine. Les ministres touchent aujourd'hui des émoluments qui les situent d'emblée au sommet de l'échelle sociale, et cela sans compter les multiples avantages matériels inhérents à leur charge. Le moins qu'on puisse exiger d'eux, c'est qu'ils se consacrent totalement à leur tâche et qu'ils évitent d'avoir l'air de se salir les mains en participant à des transactions de terrains dont la valeur risque trop souvent d'avoir été influencée par leurs décisions.

Si M. Davis veut être logique, il appliquera également cette règle aux hauts fonctionnaires, aux députés et aux administrateurs municipaux occupant des fonctions rémunérées à temps complet. La spéculation immobilière est devenue un véritable marais où baignent politiciens et administrateurs publics à tous les niveaux. La seule façon de mettre de l'ordre là-dedans, c'est d'exiger que ceux qui font et appliquent les lois soient au-dessus non seulement de toute faute mais aussi de tout soupçon.

On a vu, par différentes enquêtes, que les hommes politiques sont souvent tentés de favoriser dans leurs décisions des sociétés dans lesquelles eux-mêmes, des parents ou des amis ont des intérêts. M. Davis se garde bien, à cet égard, de parler des amis: on reconnaît d'ailleurs que cela eut été difficile. Dans le cas des ministres et de leurs proches parents, il formule toutefois des directives pleines de sens.

Il y aura d'abord, ici encore, la règle de la divulgation. Tous les titres détenus par un ministre ou ses proches parents dans des sociétés, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres créances, devront être mentionnés dans la liste de ses biens que chaque ministre actuel et futur mettra obligatoirement à la disposition du public.

Cette seule contrainte devrait normalement rendre plusieurs nominations plus difficiles, voire impossibles. Elle aidera aussi la presse, les partis d'opposition et les corps intermédiaires à exercer une vigilance plus efficace.

Quant aux titres de propriété dans des sociétés à caractère public, les détenteurs seront astreints soit à s'en départir, soit à en confier la gestion à un fiduciaire indépendant et reconnu. C'est un autre pas intéressant.

Restent évidemment les intérêts que chaque ministre peut avoir dans des sociétés à caractère privé ou dans la pratique de sa propre profession. L'idéal eut été que M. Davis appliquât ici la même règle que pour les titres de sociétés publiques ou la spéculation immobilière. Conscient sans doute de l'insécurité inhérente à une situation de ministre, M. Davis a préféré, à ce chapitre, laisser plus de corde à ses collègues. Au lieu de les contraindre à renoncer pendant la durée de leur mandat à toute activité professionnelle, il se borne à leur interdire de se livrer à une telle activité "sur une base quotidienne". Quant aux titres de propriété dans des sociétés à caractère privé, il prescrit tout au plus qu'ils seront sujets à la règle de la divulgation.

Les finauds trouveront facilement le moyen de contourner cette directive à leur avantage et de se livrer à des activités "extra-curriculaires" qui ne seront pas nécessairement en harmonie avec les exigences supérieures du bien public. Aussi longtemps que la société ne sera pas en mesure d'offrir aux hommes politiques une sécurité plus grande qu'actuellement (et il faudrait y penser à deux fois avant de leur garantir des pensions dorées qui iraient trop au-delà de ce dont disposent les citoyens ordinaires), on voit mal, cependant, comment elle pourrait exiger d'eux qu'ils risquent de compromettre totalement leur avenir professionnel pour le seul plaisir d'occuper pendant quelques années un poste de ministre. La vigilance du chef du gouvernement devra ici suppléer à une impossible précision.

On aura hâte de connaître les réactions de M. Bourassa devant les directives de son collègue ontarien. Le problème visé par M. Davis se pose tout aussi bien pour les ministres québécois que pour ceux de l'Ontario. Il se pose également, avec une acuité particulière, depuis quelque temps, dans le cas de certains fonctionnaires de sociétés publiques ou para-publiques qui enjambent avec une liberté de plus en plus audacieuse (en acceptant des directorats dans le secteur privé) des frontières qu'une décence élémentaire devrait leur interdire.

Claude RYAN



Le "Marchand" de Venise

lettres au DEVOIR

La Commission de la capitale nationale: une formule bâtarde

MM. Pierre Trudeau, Robert Bourassa et William Davis. A titre de contribuable québécois j'attire votre attention sur la Commission de la capitale nationale, cas particulièrement grave d'anachronisme et d'inadaptation aux exigences d'aujourd'hui.

La Commission agit sur le territoire de Hull et sur une vaste partie de l'Ouest-québécois alors que ses pouvoirs ont été établis en fonction d'objectifs qui ne sont plus les nôtres, qui n'ont pas été définis par nous ni avec nous. Elle exerce ses pouvoirs chez nous par l'intermédiaire de gens aucunement responsables à nous. Sa direction et ses cadres ont été choisis, engagés, orientés par des personnes aucunement responsables à nous et pas nécessairement soucieuses de respecter nos valeurs.

En conséquence nous n'avons pas de garantie que les argentés qu'elle dépense, les projets qu'elle conçoit, les travaux qu'elle entreprend, tiennent compte de nos objectifs, de notre conception de choses, de nos besoins. Aucune assurance que son personnel ait formation et compétence requises pour comprendre et apprécier le contexte sociologique ou s'exerce son action. En situation pareille les impôts que nous payons tous pour le maintien de la CCN risquent fort de travailler à contre-sens ou contre nous.

C'est pourquoi les faits et gestes de la CCN quelles que puissent être la bonne volonté et l'efficacité technique de ses membres, ont pour un nombre grandissant d'Ouest-Québécois l'allure, le style, les attributs et les conséquences d'ingérences d'un pouvoir étranger.

Par respect pour les populations en cause, il est essentiel de leur donner voix au chapitre et de leur laisser assumer leur part de responsabilités dans l'aménagement de leur territoire. Le Gouvernement du Québec, par l'intermédiaire d'une commission spéciale, à la suite d'une étude sur la Région de la Capitale nationale, recommandait en 1968 le remplacement de la CCN par une commission tripartite constituée conjointement de représentants des territoires québécois et ontariens de la région de la Capitale fédérale, et du gouvernement du Canada. Cette solution à l'essentiel mérite de coller à la réalité des hommes et des choses, de répartir les responsabilités dans le respect des populations et des pouvoirs et d'inspirer confiance. Les Québécois ainsi que les Ontariens de la région de la Capitale ont un droit strict et un devoir de participer démocratiquement à l'élaboration des politiques et aux décisions qui les concernent.

La non-responsabilité envers les populations de la formule actuelle ne peut que favoriser l'arbitraire et l'incompétence dans l'orientation de la politique générale et dans la conception des projets, l'abus d'influence politique et le pistonage de projets particuliers. Cette caractéristique

inspire méfiance et aboutit à des situations fausses. Par exemple, il est inadmissible que la CCN persiste au Québec à mettre à la disposition d'une entreprise un territoire de ski aussi vaste et fréquenté que celui de "l'Ottawa Ski Club" sans exiger que le locataire assure le respect de la langue de la province, dans le service à sa clientèle, dans les restaurants, les boutiques, les communications, l'affichage.

Il est infiniment plus urgent d'instituer cette commission tripartite que d'importer dans Hull à l'aveuglette, prématurément, pour raisons de prestige politique ou de gloire personnelle des édifices et des populations dont l'implantation, à défaut de justification établie par des études d'impact sociologique et économique, risque fort selon le mode prévu, inconditionnel, massif et non-sélectif de porter atteinte grave et pour longtemps au tissu essentiel de cette identité, la nôtre, dont une des vocations, dans le contexte d'ici, consiste à exprimer bellement et vigoureusement la réalité française de la dualité canadienne.

Je vous demande, Messieurs, de collaborer à la mise en place d'une commission tripartite, responsable, capable d'inspirer confiance aux populations des territoires concernés, autant québécois qu'ontarien et par voie de conséquence à tout le pays.

Eugène LAVOIE

Hull, le 7 septembre 1972

Le "troisième commis" et le prix des médicaments

S'il est exact, comme le mentionne le président du Collège des Pharmaciens (1), que le client d'être renseigné par le troisième commis, "quant à la posologie exacte, les heures d'absorption ainsi que les effets secondaires de certains médicaments", est de nature à diminuer le coût des médicaments, nous croyons que la livraison des ordonnances dans le flacon original des compagnies seraient à l'avantage de toute la population puisque ces indications apparaissent sur l'étiquette originale de la majorité des bouteilles de médicaments. Et le prix d'une ordonnance diminuerait encore puisqu'un troisième commis ou un pharmacien n'aurait plus à gratter cette étiquette originale dans les cas d'une ordonnance pour un médicament complet. Une telle démarche diminuerait donc cette différence possible dans le prix entre différents quartiers où la cause est imputable à la présence de tels commis. Quant au droit fondamental que possède chaque citoyen d'exiger d'être renseigné par le pharmacien exclusivement, nous croyons qu'il s'agit d'un souhait légitime pour le

pharmacien mais il faut bien comprendre que les commis-pharmaciens n'ont jamais pris d'assurance le laboratoire d'une pharmacie. Il est bon de savoir que le commis-pharmacien existe avec la bénédiction et par la complaisance des pharmaciens qui trouvent profit à les engager. Il n'est pas encore prouvé que l'existence et le travail des commis-pharmaciens soient un danger pour la santé publique et pour s'en convaincre nous pouvons toujours relire le rapport Lacasse. Nous comprenons que l'exploitation du doute soit plus rentable...

"Quand un malade a besoin d'un omnipraticien ou d'un spécialiste, se contente-t-il des conseils ou du diagnostic sommaire d'une garde-malade? A cette question nous répondons non mais nous croyons qu'il appartient au Collège des médecins de répondre à cette question en supposant la véracité d'une telle hypothèse. Toutefois, l'usage de l'exemple employé par le président du Collège des Pharmaciens laisse dans l'obscurité la compétence réelle de la majorité des commis-pharmaciens malgré l'absence de qua-

tre ans d'université et un an de stage et maintient aussi dans l'ombre tout le cheminement autodidacte des commis-pharmaciens. L'exemple employé fausse aussi la réalité à un autre niveau: lorsque le commis-pharmacien agit comme substitut ou emprunte le titre de pharmacien c'est que derrière lui existe un pharmacien consentant. Le travail du commis-pharmacien ne s'accomplit pas dans des laboratoires clandestins ou de détournement de la profession pharmaceutique, c'est au grand jour que le commis-pharmacien se présente et si peu apprécié. Si le commis travaille c'est qu'un pharmacien accepte et approuve.

Il est temps que le pharmacien cesse cette guerre dans laquelle le commis est au front... et muet!

Il est temps que ceux qui se préparent à payer la note regardent objectivement le travail des commis-pharmaciens... et acceptent l'économie..."

(1) La Presse, 12-9-72, page A-18: L'assurance-médicament serait une solution à la disparité des prix. Marcel HOUDE, Laval-des-Rapides, le 13 sept. 72.

bloc-notes

Après la Jordanie, le Liban

Loin de résoudre le problème palestinien, qui reste la source et l'explication du "terrorisme" arabe, Israël ne fait que rappeler, par son agression dans le sud du Liban, que les Palestiniens, comme les Juifs d'avant 1948, n'auront de sécurité et de liberté que le jour où eux aussi auront droit à un territoire et à un Etat.

Malgré sa propagande et la couverture qu'elle tire des événements de Munich, l'intervention israélienne, par ces derniers raids et bombardements de villages de réfugiés, ne vise pas d'abord à éliminer ou à réduire les "organisations terroristes". Car même chassées du Liban, celles-ci trouveraient demain plusieurs refuges à travers le monde.

En frappant de la sorte, Tel Aviv vise plutôt à précipiter une crise entre les Libanais et les Palestiniens réfugiés sur leur territoire. Cette menace vise essentiellement à forcer Beyrouth à refermer des barbelés autour des camps palestiniens; à faire surveiller des Arabes par des Arabes; à affaiblir les Palestiniens tout en minant le gouvernement libanais.

propos d'actualité

"Nous laisseront-nous intimider et violenter par une minorité qui, sans égard pour les valeurs indiscutables du système et de nos institutions, ne vise exclusivement qu'à laisser miroiter l'artifice de résultats plus ou moins ténébreux, sans tenir compte des difficultés énormes de toute situation sociale à transformer, ou d'autre part, nous laisserons-nous subjuger par la pseudo-sécurité d'un programme de "law and order" qui, pris au pied de la lettre et dans son sens le plus conservateur et absolu, représente un moyen illusoire de freiner l'évolution sociale et est dans ce sens, l'antithèse de la justice véritable. La loi et l'ordre ne sont pas des objectifs en eux-mêmes. Ils ne doivent servir que comme moyen de permettre au plus grand nombre, sinon à la totalité des membres d'une société, d'accéder à l'aisance matérielle, à la liberté et à la justice."

Extrait d'un discours prononcé par le ministre de la Justice Jérôme Choquette, devant la Chambre de commerce de Montréal, le 15 décembre 1970.

Mais le Liban n'est pas la Jordanie du roi Hussein. Du moins pas encore. La fragile démocratie qui règne à Beyrouth n'est pas la monarchie hachémite. Même si elles ont avec les fédératives des relations tendues, les forces armées libanaises ne se sont pas encore montrées enclines à rendre à Israël, à l'instar de Hussein, le "service" de liquider ces "poches" de résistance qui gênent les "plans" de règlement israëlo-arabe qui circulent de nouveau et sont toujours injustes à l'encontre des premiers dépossédés de la Palestine.

Instruite par les massacres de Jordanie, la résistance palestinienne, bien avant Munich et les raids de "représailles", s'attendait à une "opération" d'envergure au Liban. L'intervention armée d'Israël dans le sud est une première "initiative" dans cette direction. La mise en condition est commencée: déjà les dépêches faisaient état, cette fin de semaine, non pas d'une mobilisation de l'armée libanaise pour la défense du territoire, mais d'un premier affrontement politique entre l'armée et les Palestiniens.

En frappant les Palestiniens réfugiés en Jordanie, Hussein a sauvé, du moins pour un temps, un trône qu'il ne tient debout qu'avec l'appui occidental, et qu'Israël ne serait que trop heureux de consolider, les Arabes n'ayant droit qu'à une démocratie de trique.

Il risque cependant d'en être autrement dans la petite république libanaise. Celle-ci ne peut survivre qu'en maintenant l'équilibre, de plus en plus précaire du reste, entre la communauté chrétienne et la communauté musulmane. L'ancien protectorat français n'a ni les assises économiques ni les traditions politiques pour survivre à une réédition des massacres de Jordanie.

De tous les pays arabes, le Liban est demeuré le plus modéré à l'endroit d'Israël. La pression militaire de Tel Aviv ne s'explique que par une politique visant non seulement à démoréaliser les Palestiniens, mais à affaiblir et à diviser les Libanais.

Ces "initiatives" révèlent de nouveau qu'Israël, prompt à mobiliser l'opinion quand elle peut servir

ses fins, n'hésite pas à la défier, au mépris des normes élémentaires de la vie internationale. Cet aveuglement ne peut que préparer de nouvelles tragédies.

Une victoire pour le respect de la vie humaine

Moins de deux semaines après l'échec sanglant de Munich, le gouvernement suédois vient de faire la preuve qu'il est possible pour les autorités d'être, dans les cas d'enlèvement, à la fois humain, et efficace. En recevant sur son territoire l'appareil suédois, le gouvernement espagnol a également montré qu'il est possible aux Etats de collaborer au désamorçage de problèmes fort explosifs à condition de prendre le risque de solutions négociées.

Il faut se réjouir que la Suède ait promptement et sciemment réagi au défi que lui posait les trois Croates, en fondant sa réponse sur le respect des vies humaines en jeu, quelque 90 passagers et des membres d'équipage. La ligne dure suivie jusqu'à maintenant par plusieurs Etats n'a pas découragé les tentatives de détournement ni le recours à des prises d'otage, le coup tenté par les jeunes nationalistes de Yougoslavie en est une démonstration spectaculaire. La ligne souple, cependant, suivie par le gouvernement suédois et l'Espagne, vient de se solder par un heureux dénouement: aucune vie humaine n'a été perdue ni directement mise en danger.

Il y a lieu de souligner le concours du gouvernement espagnol dans ce spectaculaire succès d'une solution négociée. En laissant se poser chez lui un appareil semblable, le gouvernement de Franco pouvait se placer dans une situation délicate par rapport au gouvernement de Tito, avec qui il n'entretient pas de relations diplomatiques. L'Espagne posait également un précédent qui pourra éventuellement lui valoir d'autres atterrissages encore plus gros de difficultés internationales. Les autorités espagnoles ont néanmoins fait face à la situation concrète qui se présentait à elles. Il faut le souligner et s'en réjouir.

Sans doute, en arrivant en Espagne, les jeunes Croates n'avaient plus de passagers en otages, mais ils avaient quand même en leur pouvoir les deux hôtes et les deux pilotes suédois. La vie de ces quatre

personnes dépendait de la manière avec laquelle les autorités espagnoles conduiraient les négociations avec les ravisseurs. Cette deuxième étape de l'opération fut également couronnée de succès.

Il est vrai que le problème des nationalistes croates n'est pas le même que celui des Palestiniens et que le défi posé au gouvernement suédois et aux autorités espagnoles n'était pas exactement le même qu'à Munich. Dans l'affaire de Munich, Israël disant non à tout échange de "prisonniers", le gouvernement allemand, s'il pouvait offrir des otages allemands, pouvait plus difficilement laisser les commandos quitter le territoire de la république fédérale avec des otages d'une autre nationalité.

Mais en Israël comme en Allemagne et ailleurs dans le monde occidental, on a trop rapidement conclu que les otages israéliens étaient perdus si on les laissait partir avec les commandos de Septembre noir à destination d'un Etat arabe, comme la Tunisie par exemple. C'était faire bon marché de la conscience, de l'autorité morale et de la réputation des gouvernements arabes. D'autant qu'un précédent à l'effet contraire avait déjà été posé quand un avion d'El Al avait été kidnappé et contraint d'atterrir en Algérie le 23 juillet 1968: le 31 août suivant, l'équipage et l'appareil étaient libérés.

Il est arrivé que la ligne dure ait du succès. Il est hélas également avéré qu'elle s'est parfois soldée par de sanglants échecs. Il n'est pas dit que la ligne souple suivie par les autorités suédoises et espagnoles sera toujours aussi heureuse. Mais avant de bâtir des théories fondées sur le mépris de la vie des otages, les gouvernements devront faire davantage le bilan de l'une et l'autre voie. Autrement, qui voudra confier sa sécurité à un pays d'accueil et qui voudra abandonner le souci de sa vie à son propre gouvernement?

Entre-temps, les "pirates" croates n'ont pu faire de gains réels, si ce n'est poser de nouveau devant l'opinion mondiale le problème des communautés nationales en Yougoslavie. En acceptant cependant de se rendre aux autorités espagnoles sans toucher à leurs otages suédois, ils rappellent opportunément aux gouvernements et aux tenants de la ligne dure qu'il ne faut jamais désespérer d'une négociation.

Jean-Claude LECLERC

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 27 novembre 1910. Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan. Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy. Directeur de l'information: Jean François. Trésorier: Bernard Laroque.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, 217, rue de Saint-Sauveur, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, 100, rue de la Montée, Montréal 125. Les informations publiées dans LE DEVOIR. ABONNEMENT: Edition quotidienne \$33 par année, six mois \$19, à l'étranger \$40 par année; six mois \$22, à l'étranger \$37. Edition hebdomadaire, livrée à domicile par poste, \$10 par année. Tarif de fabrication versé par le poste régulier sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0838. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TELEPHONE: 344-3331 (signes groupés).

des idées

des événements

des hommes

L'éthique ministérielle en Ontario

Nouvelles directives de William Davis à ses ministres

Aucune question touchant la politique du gouvernement ne m'est apparue aussi complexe et ne m'a causé autant de soucis que celle qui a trait aux conflits d'intérêt.

En rendant publiques les directives que je viens de communiquer à ce sujet à mes ministres, je voudrais souligner qu'elles embrassent un champ plus vaste et ont un caractère plus rigoureux et précis que toutes celles qui ont pu émaner de gouvernements ayant une autorité comparable, qu'il s'agisse au Canada de gouvernements provinciaux ou du gouvernement fédéral, ou qu'il s'agisse, du moins à ma connaissance, de gouvernements situés n'importe où dans le monde.

Parmi ceux qui se sont penchés sur ce problème, plusieurs se sont inquiétés par le passé de ce que des règles trop strictes ou trop exigeantes au sujet des conflits d'intérêt

● A la suite des affaires Bales et McKeough qui ont ébranlé récemment son gouvernement, M. William Davis, premier ministre d'Ontario, a rendu publiques la semaine dernière de nouvelles directives écrites qu'il vient d'émettre à l'intention de ses ministres en matière de conflits d'intérêt. On trouvera ci-dessous le texte intégral de ces directives dont le Globe and Mail écrivait vendredi qu'elles pourraient servir de modèle et d'inspiration à tous les niveaux de gouvernement au Canada. La traduction est du Devoir.

pourraient tendre à gêner ou à empêcher la participation de nombreux citoyens à la gestion des affaires publiques. J'espère sincèrement que tel ne sera pas le fruit des directives que nous avons décidé d'appliquer en Ontario.

Avant de préciser le contenu des directives, je voudrais d'abord, pour fins de clarté, préciser quelques termes. Par "famille", il faut entendre l'épouse d'un ministre et ses enfants d'âge mineur, étant bien entendu que les directives

s'appliqueront non seulement aux membres actuels du cabinet mais aussi à ceux qui pourraient y être nommés dans l'avenir. Par "terrain", il faut entendre des terrains situés en Ontario.

Tous les membres du cabinet devront rendre publiques les catégories suivantes de biens possédés soit par eux-mêmes, en tout ou en partie, soit par leurs épouses ou leurs enfants d'âge mineur, qu'ils les détiennent directement eux-mêmes ou qu'ils en aient

la propriété indirecte par le truchement de sociétés ou de personnes désignées à cette fin:

PREMIEREMENT, tout terrain possédé en Ontario, sauf les propriétés occupées par les intéressés eux-mêmes à des fins résidentielles privées ou pour usage récréatif, ou encore réservées à l'usage de leurs dépendants; ensuite, tous titres de propriété ou de dettes dans des sociétés ou dans des terrains; enfin, toute forme d'association ou de propriété dans laquelle ils jouent le rôle de principal intéressé.

Pendant la durée de leur mandat comme ministres, les membres du gouvernement devront s'astreindre aux obligations suivantes:

Sauf s'il s'agit de terrains acquis à des fins résidentielles ou récréatives, il leur sera interdit, à eux-mêmes ainsi qu'aux membres de leurs fa-

milles, de se porter acquéreurs, directement ou indirectement, de terrains ou d'intérêts dans des terrains ou dans des sociétés de développement immobilier faisant affaires en Ontario.

Je n'exclus pas l'acquisition de fermes et de terres arables par un collègue-fermier ou des membres de sa famille, s'ils entendent la cultiver. Je n'exclus pas, non plus, l'acquisition à des fins d'affaires normales de terrains par une société privée, ceci demeurant sujet à la règle de divulgation définie tantôt.

DEUXIEMEMENT, aucune société privée dans laquelle un ministre ou sa famille aurait des intérêts ne pourra transiger contractuellement avec le gouvernement d'Ontario.

TROISIEMEMENT, pendant toute la durée de son mandat comme ministre, il incombera à chaque ministre de faire en sorte que, dans toute décision relevant de la discrétion de son ministère et dont pourrait découler quelque avantage personnel pour lui-même ou sa famille, une demande soit faite afin qu'un collègue soit officiellement désigné pour trancher le problème en question.

QUATRIEMEMENT, pendant la durée de leur mandat, les ministres s'abstiendront de vaquer sur une base quotidienne à toute activité professionnelle ou d'affaires.

CINQUIEMEMENT, les ministres divulgueront tout changement qui pourrait se produire dans la liste des biens dont ils sont les propriétaires.

En ce qui a trait aux actions détenues dans des sociétés à caractère public, les ministres et leurs familles seront requis soit de s'en départir, soit de les remettre, moyennant certaines conditions, à la gestion d'un fiduciaire. La plus importante de ces conditions devra consister à assurer qu'étant sauf leur droit de retirer des fonds de la fiducie ou de confier des fonds additionnels à la gestion de celle-ci, les ministres n'exerceront aucun contrôle sur les décisions prises par les fiduciaires concernant soit le placement soit la gestion des sommes confiées à leurs soins. De plus, le fiduciaire devra être détenteur d'un permis émis en vertu de la Loi des sociétés de prêt et de fiducie de l'Ontario. Dans les cas où certains ministres au-

raient déjà pourvu à la création de telles fiducies, il faudra voir, si elles doivent être maintenues, à ce qu'elles soient conformes aux conditions décrites dans ce document.

Les membres du gouvernement disposeront d'un délai raisonnable pour se conformer aux présentes directives. Leurs titres de propriété immobilière devront être disponibles au cours des prochains jours aux fins de divulgation. Quant à leurs autres titres de propriété, la divulgation, là où cela sera possible, devra en être faite en dedans d'un mois.

Un ministre désirant instituer une fiducie devra avoir créé cette fiducie d'ici la fin de la présente année. Il devra dans le même délai avoir fourni les informations requises touchant la gestion de la fiducie.

Tous les renseignements ainsi requis des ministres devront être déposés au bureau du greffier de l'Assemblée législative d'Ontario, où ils seront à la disposition du public.

Je continue l'étude de cette question, afin de voir en particulier si les présentes direc-

tives ne pourraient pas également s'appliquer à des fonctionnaires occupant certains postes administratifs. Avant de conclure à ce sujet, je pense toutefois qu'il faut pousser l'étude plus loin et en discuter d'abord avec les intéressés.

J'ai aussi considéré la question des conflits d'intérêt en ce qui touche les députés. J'ai demandé au président de la commission qui étudie présentement le fonctionnement de la législature d'examiner la question afin de préciser dans quelle mesure et sous quelles formes elle intéresse les députés individuels. Lorsque la commission aura fait rapport de ses constatations et de ses conclusions, la législature elle-même sera consultée et c'est naturellement elle qui statuera en dernier ressort.

Les directives que je viens d'énoncer n'ont pas la prétention d'être complètes. Elles ne sauraient, en réalité, embrasser toutes les situations susceptibles de surgir en matière de conflits d'intérêt. Elles n'en constituent pas moins un précédent et c'est moi-même, personne d'autre, qui ai résolu de les imposer.

LIBRE OPINION

Une lettre trop inspirée du rapport Dumont

par GÉRARD GOULET, jésuite

Cher Père Lafond, je suis un de ces religieux auxquels vous vous adressez. Vous me permettez bien, en accusant réception de votre message, d'ajouter quelques réflexions, pour converser avec un ami que j'estime et honore depuis longtemps. Entre religieux, nous nous entendons bien n'est-ce pas?

Ce "Rapport Dumont" qui est le point de départ de votre Lettre et que vous citez abondamment beaucoup plus que les documents de l'Eglise sur la vie religieuse (trois petites fois, je crois), je vous avouerais que je n'en ai pas encore fait mon "livre de chevet" (p. 134). "C'est presque un péché", dirait certain annonceur de la Labatt. Il y aurait bien des choses à dire sur ce Rapport qu'on nous demande d'adorer, mais je veux simplement m'en tenir à ce portrait du religieux de "l'aujourd'hui - maintenant-d'ici" que vous dessinez très nettement d'après les flashes de cette désormais célèbre Table de la Loi.

Votre lettre est remplie de bonnes suggestions. Elle réveillera les endormis, stimulera les peureux; d'un bout à l'autre, elle nous invite à "pincer le réel", comme disait un de mes vieux professeurs qui ne connaissait pas encore le magique "existentiel". Et vous savez dire les choses avec aisance sinon toujours avec simplicité (influence du Rapport?) Mais vous m'avez chagriné. Et voici pourquoi.

Le religieux Dumont-Lafond n'est pas celui de Lumen Gentium, de Perfectae Caritatis, d'Evangelica Testificatio. Je cherche sans la trouver la différence entre le simple baptisé laïc et ce religieux de "l'aujourd'hui-d'ici". Serait-ce que les documents de l'Eglise sur la vie religieuse

rennent dans cette "littérature religieuse" (p. 11) que vous balancez ou qu'ils ne cadrent plus avec les exigences définies par le Rapport? Il faut bien que je précise un peu.

Je vais tout de suite au coeur de votre Lettre. Le religieux n'aurait pas d'autre "être" que la mission (p. 123). Il semble bien d'après vous que ce soit là le "spécifique" de la vie religieuse (mais vous nous défendez d'employer ce mot (p. 122). Est-ce qu'il n'y aurait pas ici une grosse ambiguïté? N'importe quel baptisé n'est-il pas, par le fait même de son insertion dans le Christ missionnaire et dans l'Eglise missionnaire aussi, embrigadé pour la grande mission qui est l'établissement et le progrès du Royaume? Ne doit-il pas même être prêt à donner sa vie pour la réussite de ce "projet" (Lumen Gentium, n.8). Le religieux est donc par son baptême missionnaire comme le laïc-et bien plus que lui encore, à cause de ses engagements à une plus exigeante "sequela" ("suite") du Christ reconnue officiellement par l'Eglise. C'est le sens de la consécration baptismale et de la consécration religieuse mais vous ne parlez ni de l'une ni de l'autre. Il restera à l'Institut particulier à déterminer la nature de la tâche apostolique à remplir par le religieux (Evange-

lica Testificatio, n.50 et n.52). Mais déjà radicalement le religieux est dans son "être" de baptisé et de religieux missionnaire. Cela ne s'oppose pas à l'acceptation de certaines tâches bien concrètes comme vous le rappelez avec beaucoup d'à-propos (Evangelica Testificatio, n. 50, citant Perfectae Caritatis n.2), mais je ne crois pas que ces tâches constituent par elles-mêmes le religieux missionnaire. Nous touchons ici évidemment au rôle du religieux en regard du rôle du laïc dans la cité. Vous semblez dire qu'il est le même. C'est aggraver l'ambigü-

port à ces lieux communs? C'est pourtant l'Eglise qui nous invite à juger de la vie religieuse d'après les lumières de la foi. Il faut bien s'y "garrocher" (p.132). On a cherché à réduire le sacerdoce; on réduit maintenant le religieux et la vie religieuse: une manifestation entre bien d'autres de la sécularisation généralisée. Lumen Gentium a bien soin de nous rappeler que le religieux même sans tâche profane est utile à la cité et aide à la construire en aidant le laïc à y infuser les valeurs évangéliques.

"Il ne faut pas penser que les religieux, du fait de leur consécration, deviennent étrangers aux hommes et inutiles dans la cité terrestre. Même si parfois ils n'apportent pas une aide directe à leurs contemporains, ils sont cependant présents d'une manière plus profonde dans la tendresse du Christ et ils collaborent spirituellement avec eux afin que l'édification de la cité terrestre soit toujours fondée dans le Seigneur et dirigée vers lui, et que ceux qui l'édifient ne travaillent pas en vain". (Lumen Gentium, n.46)

Cela n'empêche pas le religieux de s'adonner à l'occasion, surtout dans les moments d'urgence, à des occupations profanes et séculières, mais l'Eglise nous rappelle que ces missions sont de soi accidentelles et qu'elles ne constituent pas "l'être" du religieux.

Le saint Concile encourage et loue les hommes et les femmes, Frères et Soeurs qui dans les monastères, les écoles, les hôpitaux ou les missions, embellissent l'Épouse du Christ par leur persévérante et humble fidélité à la consécration dont on vient de parler, et qui rendent généreusement à tous les hommes les services les plus divers". (Lumen Gentium, n.46)

Je sais bien que dans votre dernier chapitre vous parlez des "voies évangéliques" et que vous vous donnez du mal pour récupérer le religieux de la "littérature religieuse", mais si on accumule les traits éparés dans votre Lettre de ce religieux nouvelle vague, je vous avoue que le maquillage est trop chargé pour qu'on reconnaisse le religieux des documents de l'Eglise. Les "voies évangéliques" proposées sont celles de tout baptisé engagé et bien vivant; elles n'ont vraiment rien de "spécifiquement" (oh! pardon encore pour ce mot) religieux. Les "voies" de ce religieux ont été évidées. La mission a dévoré la consécration.

Ainsi cette obéissance illustrée par un texte de Madeleine Delbrel; c'est une amoureuse soumission aux événements exprimant la volonté divine, mais ce n'est pas l'obéissance religieuse (Perfectae caritatis, n.14). Ce nouveau religieux, du reste, n'a guère besoin de supérieur (p.118) il n'a qu'à flairer les "signes des temps" dans leur ambiguïté (p.128): "Il est charismatique par une plénitude de mouvance ecclési-

astique". (Lumen Gentium, n.46)

Vieux schèmes? Le religieux du Rapport Dumont ne doit-il pas être "déviant" par rap-

PORT DE MER

AU METRO LONGUEUIL

Prestige, élégance et luxe à la portée de tous sur les bords du St-Laurent.

Occupation: décembre à mai 1973
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
A partir de \$161, \$217 et \$265

BUREAU DE LOCATION DANS LA STATION METRO LONGUEUIL
SEMAINE: 10 h. 00 a.m. à 9 h. 00 p.m.
SAMEDI: 10 h. 00 a.m. à 6 h. 00 p.m.
DIMANCHE: 11 h. 00 a.m. à 5 h. 00 p.m.
679-6010

Université du Québec à Montréal

COURS DU SOIR POUR ADULTES

SCIENCES
Paléontologie humaine
Science et technologie (physique)
Pollution et environnement

MATHÉMATIQUES
La mathématique: sa méthode, ses applications

Début des cours 2 octobre 1972

Dépliants sur demande

Service de Formation Culturelle et Professionnelle
1180, rue de Bleury
Montréal 111, Québec
Tél.: 876-3030

DIRECTION PARTICIPATIVE PAR LES OBJECTIFS (DPO)

Deux sessions intensives
DATES: 26-27-28 septembre 1972
31 octobre - 1-2 novembre 1972

- * La direction participative par les objectifs est essentiellement une façon nouvelle de concevoir la tâche de l'administrateur en utilisant les données de base des sciences du comportement et de l'administration.
- * Diriger par les objectifs, c'est rechercher la réalisation de résultats jugés souhaitables par un individu et / ou par une organisation, plutôt que de se contenter de régler les problèmes au jour le jour en ignorant l'effet des décisions quotidiennes sur le futur.
- * Diriger de façon participative par les objectifs, c'est utiliser les ressources des membres de l'organisation dans la définition et la réalisation d'objectifs concrets et motivants plutôt que de leur imposer les objectifs de la hiérarchie.

CENTRES RÉSIDENTIELS: Institut coopératif Desjardins à Lévis (1ère session)
Centre Montfortain à Montréal (2e session)

FRAIS DE PARTICIPATION: \$75.00, n'incluant pas les frais de séjour

LE CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION,
2336, chemin Ste-Foy,
Québec 10, P.Q.
Tél.: 683-2346 (Québec)
279-7376 (Montréal)

HURTUBISE HMH / RADIO-CANADA

380 ouest, rue Craig, Montréal 126 / 849-6381

Eugène Cloutier En Yougoslavie

La Yougoslavie, avec ses six républiques, ses deux provinces autonomes, ses cinq nations, ses trois langues, ses deux alphabets, ses trois religions et son régime qui se veut marxiste plutôt que communiste.

Qui dira que le Canada est un pays complexe?

Co-éditions Hurtubise HMH / Éditions Ici Radio-Canada \$3.50

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

TRUDEAU EN DIRECT

- La pensée du premier ministre du Canada sur les principaux aspects de la politique canadienne
- Une réflexion en profondeur sur notre présent et notre avenir.

En vente partout au prix de \$3.00 - distribué par les Messageries du Jour 8255 rue Durocher, Montréal 303 - Tél.: 274-2551.

ÉDITIONS DU JOUR
Président et directeur général
Jacques Hébert

La bataille de l'Ontario: le 30 octobre, tout peut arriver

Suite de la première page

ont accepté de faire avec le représentant du DEVOIR cet exercice préliminaire de comptabilité électorale. Car leurs prévisions sont outrageusement partiales et manifestement incompatibles les unes avec les autres; elles pourraient donc paraître tellement ridicules, à un stade ultérieur de la campagne, que leurs auteurs seraient forcés de les ravalier, si elles avaient été affichées publiquement; le meilleur moyen, en l'occurrence, de mousser la campagne de l'adversaire!

Pour l'observateur, ces pronostics ont néanmoins le mérite de se corriger mutuellement; ils lui fournissent ainsi, globalement, une approximation des positions de départ des divers partis.

Les libéraux reconnaissent, avec beaucoup de réticence, qu'ils pourraient perdre globalement quatre ou cinq sièges en Ontario, le nombre des comités libéraux changeant d'allégeance pouvant être toutefois plus élevé, puisqu'ils misent sur quelques gains aux dépens des conservateurs. Si ces prévisions se réalisent, l'équipe Trudeau disposerait d'environ 55 sièges d'ontariens au sein du prochain Parlement.

C'est avec un aplomb sans pareil, au contraire, que les conservateurs vous assurent qu'ils obtiendront une quaran-

taine de sièges de plus en Ontario, sur-tout aux dépens des Libéraux. Comme leur parti a fait élire 17 députés ontariens en 1968, les organisateurs du PC prédisent ainsi un renversement complet de la représentation partisane dans la province. Si ces prévisions se réalisent, Robert Stanfield pourrait compter sur environ 55 députés ontariens après le 30 octobre.

Avec plus de prudence — et sans doute plus de candeur aussi — les néo-démocrates reconnaissent qu'ils auront à mener une dure bataille dans un ou deux des sept comités qu'ils détiennent en Ontario. Mais les organisateurs de David Lewis n'en sont pas pour autant moins optimistes que leurs adversaires, puisqu'ils estiment sortir gagnants d'une lutte à trois dans plus d'une demi douzaine de comités. Cela doublerait la représentation néo-démocrate de l'Ontario aux Communes, qui compterait une quinzaine de députés.

La somme de ces pronostics fait 125 sièges; or, il n'y en a que 88 à pourvoir. Quelle organisation risque le plus de se tromper? A première vue, on est porté à croire que ce serait celle des conservateurs: un gain de 40 sièges, qui quadruplerait la représentation ontarienne de ce parti, c'est quand même énorme!

Pourtant, de fidèles militants libéraux vous assurent que, dans le climat électoral qui prévaut à l'heure actuelle, les libéraux se moquent de vous en prétendant pouvoir limiter leurs pertes à cinq sièges. En limitant les dégâts, supportent-ils sans enthousiasme, c'est au moins une dizaine de sièges libéraux qui pourraient changer d'allégeance.

Quant aux néo-démocrates, les observateurs de toutes tendances opinent qu'ils demeurent dans les limites de la vraisemblance en visant une quinzaine de sièges, comme en font foi les faibles majorités obtenues par leurs adversaires en 1968, l'année de la grande vague libérale, dans les comités où le NPD s'est classé deuxième.

Mais à vrai dire, pour dégonfler judicieusement ces ballons partisans, il faudrait aller au-delà des prévisions globales et procéder à des analyses comités par comité. L'opération est cependant prématurée, d'abord parce qu'il reste encore plusieurs congrès de candidature à venir, ensuite parce que des plans de campagne des partis comme de leurs candidats ne sont pas encore suffisamment déployés pour que l'on puisse départager les chances des uns et des autres au niveau local.

Sans compter qu'aucun directeur de

campagne n'est encore prêt à concéder la défaite de ses candidats, dans aucun comté. Comment pourrais-je vous dévoiler mes vrais calculs, dans tel ou tel comté, sans démolir l'organisation locale? Comment pourrais-je énumérer mes comités prioritaires: sans miner la campagne provinciale dans son ensemble? répliquent tour à tour le libéral Clem Neiman, le conservateur Bill Weed, la néo-démocrate Barbara Caplan?

C'est ainsi qu'avec une mauvaise foi nullement déguisée, les organisateurs libéraux n'accorderont à la conservatrice Flora Macdonald qu'une chance sur 30 de l'emporter dans Kingston, l'ancien comté d'Edgar Benson qu'elle "travaille" depuis plus de deux ans, et mettront fortement en doute l'élection dans Northumberland-Durham de l'ancien ministre ontarien Allan Lawrence, une vedette pour qui le PC mettra pourtant le "paquet"! Avec une mauvaise foi tout aussi évidente, les organisateurs conservateurs refuseront de reconnaître comme probable la réélection des ministres Alistair Gillispie dans Etobicoke, Mitchell Sharp dans Eglinton et John Turner dans Ottawa-Carleton!

Cela dit, chacun s'emploie ensuite à réfuter les analyses supposément "ma-

thématiques" de l'adversaire, dans des monologues qui ont le mérite de mettre en relief, par recoupement, les affrontements les plus spectaculaires: ce sera l'objet d'un prochain article. En attendant, il n'est pas inutile de rappeler comment les partis évaluent mutuellement leur force et leur faiblesse, dans les diverses régions de l'Ontario.

Les libéraux se sentent en sécurité dans la région métropolitaine de Toronto; ils s'attendent certes à une contraction de leurs énormes majorités de 1968, mais sans que celle-ci compromette leur emprise sur la plupart des sièges qu'ils y détiennent. A Toronto, comme dans le nord de l'Ontario, les libéraux considèrent les néo-démocrates comme leur principaux adversaires. Dans les comtés de l'est de la province, en revanche, les libéraux paraissent vulnérables, cette fois devant une remontée conservatrice. Le parti de Pierre Trudeau a peu de chance de faire reculer les conservateurs dans les comtés semi-urbains immédiatement au nord ainsi qu'à l'ouest de Toronto, et pourrait avoir du mal à conserver ses sièges urbains dans les mêmes régions. Enfin, les libéraux paraissent relativement solides dans les comtés de la péninsule du sud-ouest, "le pays de Paul Martin".

Les conservateurs ont peu d'inquiétudes dans les comtés du "croissant bleu" qui cerne la région torontoise, où ils ont résisté victorieusement en 1968 à la Trudeau; et ils s'attendent à des gains modestes dans la région métropolitaine de Toronto. Mais l'équipe de Robert Stanfield a bon espoir de déceimer les comtés ruraux et semi-urbains situés à l'est et au nord-est de la métropole, comme dans ceux situés à l'ouest et au nord-ouest emportés il y a quatre ans par les libéraux. Toutefois, c'est dans les zones urbaines des mêmes régions qu'ils devront effectuer la percée qui pourrait les porter au pouvoir.

La position estimative des néo-démocrates s'obtient par déduction. C'est dans les comtés ouvriers et petits-bourgeois de Toronto que les perspectives électorales du NPD sont les meilleures. Le nord de la province, où le parti a bâti une solide organisation sur charpente syndicale, pourrait lui donner un ou deux sièges de plus. Tandis que les îlots néo-démocrates d'Oshawa à l'est et de Kitchener-Brant-Waterloo à l'ouest paraissent quelque peu menacés, une nouvelle percée néo-démocrate n'est pas impensable dans l'extrême nord-ouest de l'Ontario.

DEMAIN: Deux malaises: Trudeau et l'économie.



suites de la première page

autorités libanaises paralyserait toute leur action.

Ces mêmes informations, citant une source palestinienne, indiquent que les discussions avec les dirigeants libanais ne sont pas terminées et qu'elles se poursuivront.

UGANDA

pala, confirme le communiqué militaire, sont aux mains de l'ennemi.

Une vingtaine d'Européens dont dix-neuf seraient des ressortissants britanniques ont par ailleurs été arrêtés pour être interrogés par les autorités ougandaises, indiquent des informations adressées au Foreign Office par le haut commissariat de Grande-Bretagne à Kampala.

Plusieurs journalistes britanniques et un journaliste américain figurent parmi les personnes arrêtées par les autorités ougandaises. Il s'agit, selon des informations, parvenues à Nairobi de MM. Kenneth Douney du Daily Express, Donald MacYllam, de l'Observer, Chris Munton, du Daily Telegraph, John Fairhall, du Guardian et de Andrew Torchia, de l'agence américaine Associated Press.

C'est hier également que le premier avion charter ayant à bord 180 Asiatiques non-ougandais, expulsés sur l'ordre du Général Amine, a quitté l'aéroport d'Entebbe à destination de Londres.

En dépit de la situation prévalant actuellement dans le pays le pont aérien fonctionnera comme prévu durant les prochains jours au rythme de 16 appareils par semaine.

Au cours de leur trajet en direction de l'aéroport, les Asiatiques non-ougandais ont été soumis par l'armée à des fouilles à cinq points de contrôle au moins. Leurs valises ont été ouvertes.

A l'aéroport d'Entebbe, les expulsés ont été appelés un par un pour accomplir d'autres formalités douanières avant l'embarquement.

On estime en fait que le nouvel incident armé d'hier pourrait consister dans un affrontement entre factions ethniques rivales au sein de l'armée ougandaise, auquel se seraient opposés les opposants au général Amine. Jamais, rappelle-t-on à ce sujet, aucun coup d'Etat militaire ni aucun maintien au pouvoir n'ont été plus sanglants en Afrique que celui du général Amine, qui a reconnu lui-même devant la presse internationale, en novembre 1971, après maintes hésitations, que "des massacres qui ont fait plusieurs centaines de morts se sont produits à l'intérieur de plusieurs garnisons du pays" depuis janvier 1971.

Certains observateurs préparent l'intention au général Amine d'essayer de distraire l'attention des Ougandais des graves difficultés financières que traverse le pays en lançant tour à tour des accusations contre la Tanzanie, la Zambie, Israël et la Grande-Bretagne. Ils citent à ce propos la décision du général Amine d'expulser d'Ouganda, sans discrimination, tous les résidents d'origine asiatique et son récent éloge d'Hitler pour l'extermination des Juifs.

DAVID LEWIS

river cette fois à faire élire des candidats du NPD au Québec.

Depuis le déclenchement des élections, la tournure de la campagne lui paraît "encourageante". Les thèmes retenus par le NPD sont "bien acceptés".

Va-t-il dénoncer d'autres "corporates bums" à Montréal? (Il s'agit des sociétés commerciales qui, selon le chef du NPD, ne paient pas leur part d'impôt et sont des "parasites" ou des "assistés sociaux" de l'Etat). Oui, répond M. Lewis, j'en dénoncerai d'autres, et pas plus tard que demain (lundi).

Ces dénonciations du leader néo-

démocrate, assorties d'une promesse de réforme du régime fiscal, ont été jusqu'ici fort mal reçues chez les ministériels qui s'efforcent d'y répondre au fur et à mesure.

Que pense M. Lewis de la dernière version du programme politique du NPD-Québec, mise au point lors d'un récent congrès? A dire vrai, M. Lewis n'a pas encore lu le texte du programme modifié; il s'en remet "aux rapports que lui en a fait" son ami Raymond. Oui, tout cela lui paraît satisfaisant et acceptable.

Mais il s'empresse d'ajouter qu'il ne sera pas beaucoup question des problèmes constitutionnels au cours de la campagne. A l'entendre et à le voir dire cela, on soupçonne qu'il pense intérieurement: "Dieu merci!"

Le leader du NPD donnera ce matin à 11 heures une conférence de presse au cours de laquelle il commentera plus longuement l'état de la campagne en cours. Cette escale à Montréal s'inscrit dans sa tournée nationale d'information. Partout où il s'arrête, M. Lewis rencontre surtout la presse, donne des interviews et des entrevues filmées, participe à des "open-lis". Ainsi, il sera l'invité de Frenchie Jaraud ce matin à CKVL. Ensuite il ira à Télé-Métropole et à Radio-Canada. Au cours d'une deuxième tournée, il s'efforcera de rencontrer des électeurs dans les divers comtés et, s'il y a lieu, de participer à des meetings populaires.

De son côté, M. Raymond Laliberté, tandis qu'il attendait M. Lewis, a répondu à de nombreuses questions. De "l'anti-campagne" du Parti québécois, il n'est pas en mesure pour l'instant de tirer des conclusions définitives, mais il pense que le parti de M. Lévesque ne pourra pas maintenir cette cadence encore très longtemps. Si cette "anti-campagne" devait contribuer à la "politisation" des masses, il en serait, bien sûr, très satisfait. Mais si elle aboutit à une désaffection des électeurs, elle aura été nuisible. Pour l'heure, les péquistes ont au moins réussi à "faire réagir Trudeau", ce qui est "un bon point". M. Laliberté précise qu'il "n'a pas lu avec désagrément" l'article de son camarade Emile Boudreau, publié hier dans "Québec-Presse", dans lequel celui-ci énumère avec conviction les raisons pour lesquelles les péquistes devraient, en bonne logique, voter pour le NPD plutôt que d'annuler leur vote. Le leader du NPD-Québec semble convaincu qu'en dépit des mots d'ordre des "structures" du PQ, les militants et la clientèle de ce Parti vont appuyer les néo-démocrates.

Le NPD-Québec a bon espoir d'effectuer des percées dans une vingtaine de comtés du Québec, dit encore M. Laliberté qui refuse toutefois d'indiquer lesquels, de crainte d'indisposer les candidats de son groupe dans les autres comtés.

Le thème de la campagne portera, dit-il, sur "l'audodétermination politique, économique et sociale". Le NPD-Québec se réservant de mettre davantage l'accent sur des problèmes quotidiens. "Davantage l'accent", cela signifie que l'aile québécoise conserve toute son autonomie et qu'elle est en réalité plus socialiste que social-démocrate, ce qui la distingue plus du NPD-Canada que les débats théoriques sur l'autodétermination.

A ce jour, le NPD-Québec a présenté 22 candidats. Mais il compte susciter des candidatures dans au moins 40 autres circonscriptions du Québec.

Dans Hochelaga, où il est lui-même candidat, M. Laliberté a entrepris une campagne qui le conduira,

dit-il, à rencontrer presque tous les électeurs. Il signale que le taux d'abstention dans ce comté (46 pour cent en 1968) lui ouvre des perspectives nouvelles qu'il exploitera afin de vaincre M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat.

Le taux très élevé des indécis au Québec et dans la région montréalaise, ainsi que le révélait le sondage de Radio-Canada, lui inspire aussi un certain optimisme. "Plus il y a d'indécis, plus il y a de l'espoir."

Au chapitre du financement, M. Laliberté rappelle que la caisse centrale du parti (environ \$400,000) subventionnera le NPD-Québec à raison d'un tiers de la somme totale qui sera dépensée dans cette province. Ce n'est pas une forte somme, mais le NPD-Québec n'envisage pas de faire une campagne coûteuse, l'essentiel des efforts devant surtout porter sur les rencontres individuelles.

Enfin, M. Laliberté a confirmé que le professeur Charles Taylor, l'un des vieux routiers du NPD au Québec, sera rentré du Ceylan dans quelques jours et participera à la campagne "très activement", sans nécessairement se porter candidat.

PAUL VI

son avantage personnel que le pape parle ainsi, mais dans l'intérêt des Eglises locales pour lesquelles il serait infiniment triste de perdre le sens de la catholicité de l'unique peuple de Dieu, et de céder à la tentation du séparatisme, de l'auto-suffisance, du pluralisme arbitraire, du schisme.

Plus tôt, Venise avait réservé un accueil paisible mais affectueux à Paul VI venu lui dire l'intérêt passionné qu'il porte à la survie de la cité menacée par les eaux et la corrosion. C'était la première visite d'un pontife romain depuis 172 ans.

Le pape n'a pas fait le grand discours politique prévu par beaucoup. Il a préféré un autre sujet: Venise elle-même. "Nous savons combien Venise est menacée... Venise doit vivre, s'est écrié le souverain pontife sur la place Saint-Marc, tandis qu'un tonnerre d'applaudissements provoquait un envol de pigeons affolés au-dessus des coupes byzantines de la basilique."

Le problème aujourd'hui, a-t-il poursuivi, est de sauver la ville, sans sacrifier les centres industriels qui l'entourent. Après avoir ainsi donné son appui à la campagne internationale lancée pour la sauvegarde de la cité des doges, le chef de l'Eglise a mis en garde contre une corrosion aussi grave qui menace, elle, l'âme de la ville, celle d'une décadence esthétique et morale.

Devant le clergé réuni dans la basilique de Saint-Marc Paul VI a exalté les valeurs de la tradition et critiqué une certaine mentalité conformiste, iconoclaste, sécularisante et désacralisante qui risque d'ébranler le riche et précieux patrimoine de l'Eglise. Paul VI a gagné ensuite Aquileia, deuxième étape de son voyage vers Udine, à une centaine de km à l'est de Venise. La halte du pape dans ce qui fut l'une des villes les plus prospères de l'empire romain et le siège

d'un important patriarcat a été consacrée à la visite des vestiges archéologiques, romains et chrétiens.

L'avion ramenant à Rome le souverain pontife s'est posé à l'aérodrome de Ciampino à 22h52 heure locale.

36 HEURES

tend que l'armée libanaise se porte elle-même à la surveillance des régions du sud de son propre territoire, où se situent les effectifs terroristes, ce qui lui épargnerait de nouvelles interventions.

Selon des correspondants qui ont suivi les soldats israéliens tout au long de l'opération, les envahisseurs n'ont rencontré de résistance militaire appréciable qu'aux environs de Beit Yahoun, un village situé à sept milles de la frontière. Les Israéliens ont répondu à l'artillerie libanaise avec leurs chars d'assaut, soutenus par leurs avions. Le même spectacle s'est déroulé à Jouwayya, quelques milles plus loin; accueillis au bazooka et à la grenade, les envahisseurs ont répliqué à l'aide des chars d'assaut, des bazookas et des fusées-grenades, et ont démolé cinq habitations en 20 minutes.

Les dépêches des correspondants établissent que les Israéliens disposaient, en entrant au Liban, d'une centaine de véhicules de combat, dont une quarantaine de chars d'assaut et de voitures blindées, et que leurs hommes en armes étaient au nombre de plusieurs centaines.

La surprise pour nous, a noté un porte-parole israélien, a été l'intervention de l'armée libanaise qui, contrairement à son inaction habituelle, a cherché cette fois à nous opposer une certaine résistance — probablement pour des raisons intérieures. L'armée libanaise tient également à laisser croire qu'elle défend le Sud-Liban contre nos prétendues visées expansionnistes, alors que la seule chose qui nous intéresse est la destruction des bases de terroristes dans la région.

Evouant les informations de Beyrouth selon lesquelles le camp de réfugiés palestiniens de Nabatieh a été bombardé par les avions israéliens, le porte-parole a seulement déclaré: le grand quartier général des fedayines se trouve à proximité immédiate du camp de réfugiés.

L'accrochage avec les forces régulières libanaises, a-t-il enfin précisé, a été provoqué par l'opposition de ces dernières à l'avance israélienne et par le fait qu'elles ont ouvert le feu sur les troupes israéliennes.

Des informations parvenues à Tel Aviv indiquent hier soir que la tension monte le long des lignes de cessez-le-feu entre Israël et la Syrie.

Dans la matinée d'hier, plus de 50 obus ont été tirés du territoire syrien sur les positions israéliennes des secteurs de Kousitra et de Nahal Golan.

De source israélienne, on déclare que les obus ont pour la plupart manqué leur but et que les tirs, pourtant des plus violents dans ce secteur depuis plusieurs mois, n'ont pas fait de victimes.

Tirant la leçon des événements, le gouvernement égyptien a publié une déclaration officielle exprimant "le vœu que les pays arabes réviseront leur attitude devant les Etats-Unis, sans l'aide desquels Israël ne pourrait continuer d'attaquer les Arabes".

BOURASSA

Suite de la page 3

Les participants à l'atelier sur la réforme électorale ont aussi discuté longuement de la liste électorale permanente sans pouvoir toutefois s'entendre sur une résolution. Le débat aura quand même permis de constater un désir unanime que la chose puisse éventuellement se réaliser.

Les résolutions adoptées en congrès régional ne lient pas le parti mais elles constituent une inscription automatique à l'ordre du jour, où, si l'on préfère, au cahier des résolutions que devra étudier le congrès général du parti les 17, 18 et 19 novembre prochain à Montréal.

Le congrès régional des Laurentides, en plus d'accueillir le premier ministre Bourassa, arrivé par hélicoptère au milieu de l'après-midi, était rehaussé par la présence de nombreux ministres et députés. On a relevé la participation des ministres suivants: Bernard Pinard (Voie, Travaux publics et Transports), Normand Toupin (Agriculture), Jean-Paul Allier (Communications), Victor Goldbloom (responsable de la qualité de l'environnement) et Robert Quenneville (responsable de l'ODPQ).

On a vu parmi les députés MM. Denis Hardy, Zoël Saindon, Jean Perreault, Gilles Houde, Jacques Veilleux et Aimé Brisson, représentant respectivement les comtés de Terrebonne, Argen-teuil, l'Assomption, Fabre, St-Jean et Montréal-Jeanne-Mance.

La région des Laurentides, par ses fins de l'organisation du PLQ, regroupe les comtés d'Argenteuil, Berthier, Deux-Montagnes, Joliette, Labelle, l'Assomption, Montcalm et Terrebonne.

Ce sont les militants de ces régions qui ont eux-mêmes retenus les thèmes étudiés en atelier, à savoir le tourisme, le développement régional, la réforme électorale, la sécurité du revenu, l'agriculture et le rôle des associations de comtés.

M. Bourassa, arborant un large sourire et un teint basané, a été chaleureusement accueilli par les participants. Il s'est prêté à une période de questions, notant ici ou là une remarque formulée par un militant, reflétant des problèmes trop particuliers à l'un ou l'autre de ses collègues, ne se départissant jamais de sa bonne humeur, même quand un de ses interlocuteurs revenait souvent à la charge.

Le premier ministre, dans ses commentaires, s'est félicité de ses réalisations. Outre le climat social dont il a été question ci-haut, il a noté les progrès réalisés au chapitre des investissements et la création de 53,000 emplois cette année, "performance exceptionnelle", compte tenu du contexte, a-t-il dit.

"Ce que veut la population", a-t-il affirmé en guise de conclusion, "c'est des gestes concrets comme ceux-là". "C'est ce que nous offrons, nous les libéraux, et c'est ce que nous continuerons d'offrir."

LES PROCUREURS

Suite de la page 3

rais même pas assise devant moi aujourd'hui.

Par la suite, Di Nunno aurait indiqué qu'il allait placer un des hommes pour travailler à La Chaumière. Et il aurait menacé de mort un des portiers si celui-ci s'avisait de parler. Avant de partir, Di Nunno a laissé sa carte et son numéro de téléphone.

Pour sa part, Laurent Pelletier, qui, lui, était visiblement terrifié (il a été malade pendant les trois jours précédant son témoignage), a raconté, péniblement et avec beaucoup de réticence, comment Galardo et Di Nunno l'avaient menacé de mort s'il parlait. "Ils m'ont dit de fermer ma gueule parce que la rivière Yamaska était proche", a déclaré le témoin.

Auparavant, il avait expliqué comment les frères Lincourt l'avaient fait venir à Montréal pour rencontrer Galardo et Di Nunno et que la rencontre avait été brève, les deux hommes lui ayant simplement demandé si Mlle Héneault avait déjà prononcé le nom de Cotroni.

Avant de clore cette troisième journée d'enquête préliminaire, qui s'est terminée à 0h45 samedi matin, le tribunal a entendu un employé de Bell Canada qui est venu déposer les relevés téléphoniques de plusieurs accusés dont "Jimmy" Soccio.

L'INCENDIE

Suite de la page 3

les activités des deux individus pendant leur séjour en Colombie-Britannique, O'Brien et Boutin ont été arrêtés lors d'un raid policier dans une maison de Vancouver, à la suite d'une plainte selon laquelle il s'y faisait un trafic de drogues. Plus tôt, des rapports venaient que O'Brien ait été vu dans la région de Williams Lake, en C.-B.

RAPPORT DUMONT

Suite de la page 5

siale sous le don de l'Esprit" (p.85). Il n'a pas à se considérer comme "mandaté du supérieur ou de la congrégation" (p.26) Qu'il marche! Enfin! Il peut faire quelque chose!" (p.15).

Il faut dire qu'il a été bien mal formé. Les Constitutions de sa congrégation n'étaient qu'un "bouquin de spiritualité" qui n'orientait pas vers la mission. Les récents chapitres des communautés n'ont pas amélioré la situation, parce qu'ils ont fait l'erreur de partir du Fondateur et du Concile (p.17). Quelle erreur aussi d'avoir rattaché le religieux à sa communauté et à ses oeuvres, alors

qu'il s'agit bien plutôt de s'inspirer dans le peuple de Dieu et d'y disparaître comme religieux identifiable de telle ou telle communauté.

Pourtant nous lisons dans Lumen Gentium, n.44: "L'Eglise protège et soutient... le caractère particulier des divers instituts religieux". Il faut que le religieux se déshabitue du "style de vie" et des options vitales de son groupe" pour un service d'Eglise dans le monde et dans ce monde-ci. Ceux qui ont laissé la communauté (qui ont "débarqué" comme on l'a entendu récemment) peuvent

lui servir de modèles puisqu'ils se sentent "libérés" et qu'ils éprouvent "le soulagement de pouvoir enfin faire quelque chose" (p. 15 et 16).

Certains de vos expressions sont heureuses: le religieux est "un radical de l'évangile", un "éveilleur de la responsabilité des laïcs", mais ce radical est bien timide: "on s'attend à ce qu'un religieux dise un peu son indéfectible attachement à Jésus et manifeste son appartenance pécheur à l'Eglise". Tout comme un bon laïc peut et doit faire...

La route a été moins cruelle

La route est responsable de huit des douze accidents mortels survenus au Québec au cours du week-end, selon un relevé de la Sûreté du Québec. Ce total de douze morts est l'un des plus faibles depuis le début de l'été. Deux personnes sont mortes dans des accidents de chasse, une autre a été frappée par la foudre tandis qu'une enfant est décédée après avoir tombé d'un tracteur.

Voici la liste des personnes ayant perdu la vie:

Sylvie Bélanger, 15 ans, de Guyenne, en Abitibi, qui a été renversée par un auto;

Georges Leroche, de Mont-Roland, 38 ans, dont la voiture a capoté sur la route 309, à Mont-Saint-Michel dans le comté de Labelle;

Lucille Fondaine, 31 ans, de Sherbrooke, dans une collision frontale survenue à Saint-Adrien de Wolfe; lésion frontale survenue à Nouvelle, comté de Bonaventure;

Mariève Lapierrre, 17 ans, de Saint-Isidore, comté de Gaspé-Sud, qui a été renversée par une voiture;

Steve Gagnon, 2 ans, de Cacouna, qui a été renversé par une voiture;

Nathalie Langlois, 4 ans, de Port-Daniel comté de Bonaventure, renversée par une voiture à Chandler;

Mme Sady Aysola, 26 ans, de Sept-Iles, dont la voiture a capoté.

60ème conférence de l'Union parlementaire

OTTAWA (PC) — La 60ème conférence de l'Union interparlementaire aura lieu à Rome, du 21 au 29 septembre 1972.

Le Canada sera représenté par 10 députés sous la direction de M. Gordon Aiken, député de Parry Sound-Muskoka, et vice-président du groupe canadien de l'Union interparlementaire.

Dans le cadre de son action, l'Union se propose de tenir une conférence sur la coopération et sa sécurité européennes à Helsinki, en novembre prochain.

L'Union, fondée en 1889, a pour fin de travailler les contacts personnels entre les députés et de les unir dans une action commune destinée à obtenir et à maintenir l'entière participation de leurs Etats respectifs à l'établissement et à l'épanouissement d'institutions démocratiques.

À la future station Albert, une formule inédite de correspondance entre métros

par Pierre Richard

Les Montréalais utilisent leur métro "les yeux fermés" tant ils y sont habitués: ils connaissent les distances, ne surveillent plus les arrêts, entrent dans tel wagon pour être prêts de l'escalier qui mène à la sortie, se placent instinctivement pour ne pas être dérangés lors de leur trajet...

Plusieurs de ces comportements, qui sont presque devenus des réflexes, devront être modifiés ou adaptés à la suite des prolongements qui seront apportés au réseau actuel du métro.

L'innovation qui bouleversera le plus ces comportements est sans aucun doute la formule inédite de station de correspondance qui sera adoptée. Habituellement à la station Berri-Dumontigny, seule station de correspondance dans le réseau actuel, les usagers du métro devront faire connaissance avec une station de correspondance radicalement différente, la station Albert.

Située au cœur du quartier Saint-Henri, la station Albert servira de point de rencontre entre la ligne 2 (Henri-Bourassa-Bonaventure) qui se prolongera à partir de Bonaventure vers Ville-Saint-Laurent en longeant le boulevard Décarie, et la ligne 1 (Beaugrand-Frontenac-Atwater) qui traversera le Sud-Ouest vers Verdun à partir de la station Atwater. La station Albert sera la station suivante à Atwater sur la ligne 1 et la troisième station après Bonaventure sur la ligne 2. Plus précisément, elle sera érigée près de la rue Atwater, entre le boulevard Dorchester et la rue Notre-Dame.

L'originalité de cette station sera que la correspondance entre deux rames de métro, appartenant à deux lignes différentes, se fera sur un quai central situé entre ces deux rames; en fait, il y aura deux quais superposés qui permettront une correspondance directe entre les quatre voies.

Le principe qui sera appliqué à la station Albert est illustré dans le schéma I. Les deux voies de la ligne 2 (Henri-Bourassa-Ville-Saint-Laurent), plutôt que de demeurer côte à côte sur un même plancher, se superposeront dans la station; la même chose pour les deux voies de la ligne 1 (Beaugrand-Frontenac-Verdun). De plus, les deux lignes seront parallèles quand elles arriveront à la station Albert alors qu'à la station Berri-Dumontigny, elles se croisent.

Ceci permettra aux voyageurs qui arriveront de Verdun de correspondre avec la voie qui se dirige vers Henri-Bourassa en provenance de Ville-Saint-Laurent, et vice-versa, sans avoir à emprunter aucun escalier, ni à changer de quai. La même possibilité prévaut pour les voyageurs qui arrivent de Beaugrand et qui correspondent avec la voie qui se dirige vers Ville-Saint-Laurent en provenance de Henri-Bourassa, et vice-versa. Ainsi, seul un nombre très restreint de voyageurs auront à changer de quai, c'est-à-dire à monter ou à descendre, un escalier, pour effectuer une correspondance.

Mais l'introduction de cette nouvelle formule de correspondance entraîne un changement majeur qui a donné lieu à un long débat avant qu'elle ne soit adop-

tée. Ce changement majeur est que, pour deux des quatre voies, les portes des wagons s'ouvriront à cette station du côté gauche, ce qui constituera un fait unique dont les conséquences doivent être pesées soigneusement.

Au cours de ce débat, le service d'urbanisme de Montréal et le service de planification de la Communauté urbaine de Montréal se sont opposés à la formule proposée par le Bureau de transport métropolitain, principal responsable de la construction du métro, et par la Commission de transport de la CUM.

Pourquoi cette opposition des services d'urbanisme et de planification? Plusieurs raisons ont été avancées, les deux principales étant le confort des voyageurs et la sécurité.

Faisant valoir que les voyageurs se placent dans le wagon en fonction de la distance à parcourir, et de la station où ils vont, ces deux services ont soutenu que le fait d'ouvrir les portes à une station dans le sens opposé à celui dans lequel elles s'ouvrent aux autres stations, aura pour effet de provoquer une véritable bousculade au moment de cette sortie; en effet, par habitude, les gens qui se placent le dos à la voie en faisant face à la sortie, ceux qui prévoient une longue distance s'entassent du côté de la voie et les autres demeurent près des portes qui s'ouvrent; ce comportement risque d'être bouleversé par le fait qu'à un moment les portes s'ouvriront du côté inhabituel.

Pour ce qui est de la sécurité, les services d'urbanisme et de planification soulignent que les usagers du métro ont l'habitude de se pencher pour voir venir les trains qui entrent en gare, ceux-ci viennent toujours par la gauche. Voici qu'à la station Albert, sur deux des quatre voies, les trains arriveront par la droite, ce qui constitue un risque.

L'autre danger, dont l'existence a été soulignée par les opposants au projet, est la possibilité que le conducteur fasse une erreur et ouvre les portes du côté habituel ou encore se trompe de côté dans la station qui précède ou dans celle qui suit la station Albert.

Interrogé sur ces inconvénients, M. Jean Gascon, directeur du Bureau de transport métropolitain, a déclaré qu'il n'existe aucun risque que les portes s'ouvrent du mauvais côté étant donné que cette opération sera effectuée par un système automatique et que si jamais ce système fait défaut, aucune porte ne peut s'ouvrir sans une intervention humaine.

Cette formule de correspondance au moyen de quais centraux, loin d'être une source d'inconfort, épargnera aux voyageurs la nécessité de monter ou de descendre des escaliers, comme c'est présentement le cas à la station Berri-Dumontigny, a souligné M. Gascon.

De plus, a-t-il ajouté, le risque de bousculade est minime étant donné qu'environ la moitié des wagons se vide à une telle station de correspondance.

Par ailleurs, une formule identique à celle de la station Berri-Dumontigny

est inapplicable à la station Albert à cause de la proximité d'une conduite d'eau de sept pieds de diamètre. Lorsque cette conduite a été installée, elle a été renforcée en un certain endroit pour la protéger contre le dynamitage que nécessite la construction du métro; les lignes de métro doivent donc passer dans un certain couloir et ne peuvent pas se croiser comme à Berri-Dumontigny.

Suite à l'opposition des services d'urbanisme et de planification, une autre formule a été étudiée; cette formule, qui est illustrée dans le schéma II, permet aussi, comme la première, une correspondance sur des quais centraux et a pour avantage que les portes de toutes les rames s'ouvrent dans le sens habituel, c'est-à-dire du côté droit.

Selon cette formule, les deux quais centraux, plutôt que d'être superposés, sont sur un même plancher. Entre ces deux quais, la ligne 1 (Beaugrand-Frontenac-Verdun) se glisse comme à toutes les autres stations; ces deux quais sont bornés à l'extérieur par les voies de la ligne Henri-Bourassa-Ville-Saint-Laurent qui sont complètement séparées. Pour permettre aux rames d'entrer du bon côté dans la station et aux portes de s'ouvrir du côté droit, les voies de la ligne Henri-Bourassa-Ville-Saint-Laurent doivent se croiser avant l'entrée dans la station et à la sortie de celle-ci.

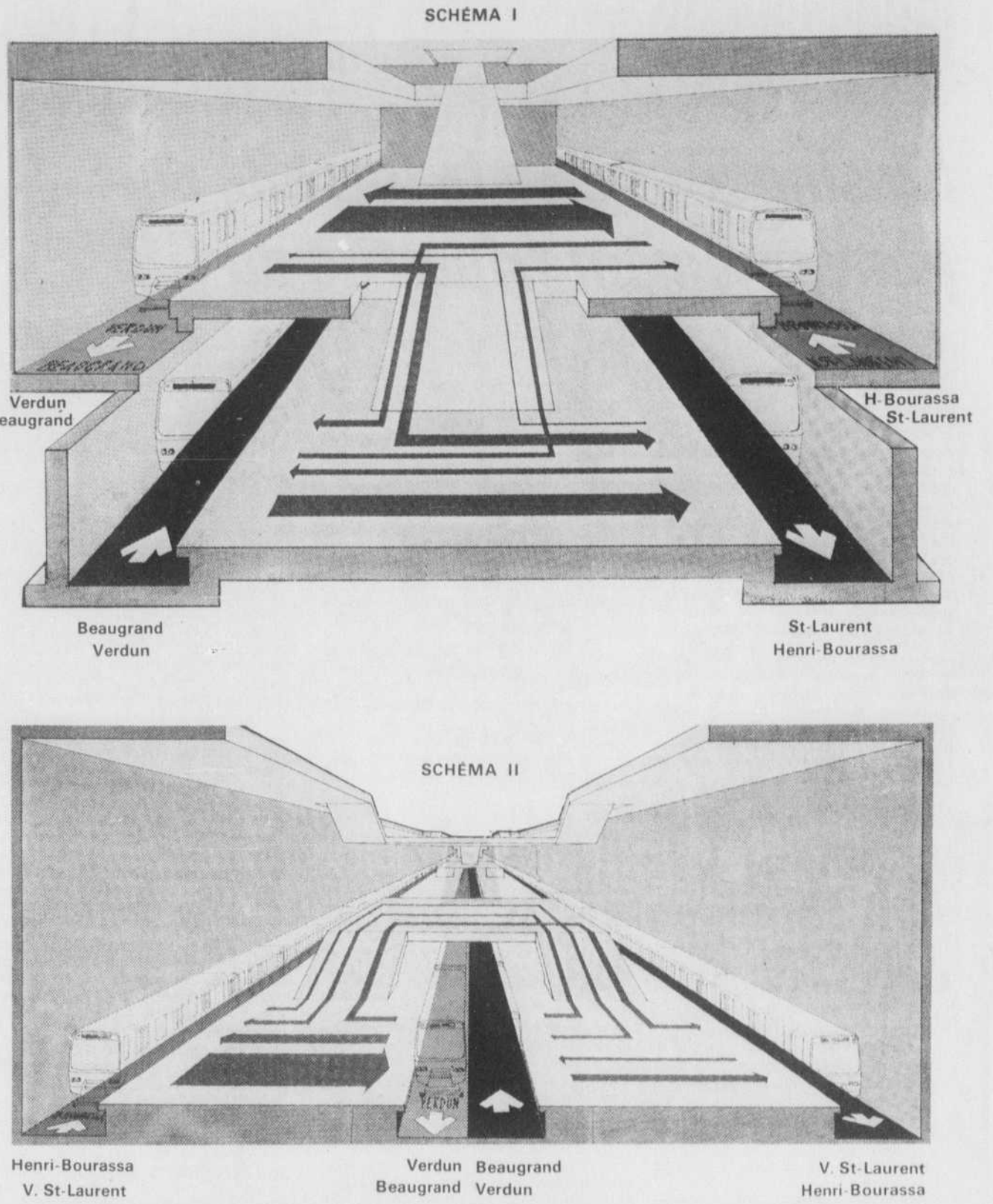
Ce sont ces croisements de voies qui ont constitué le principal obstacle à l'adoption de cette formule qui ralliait tous les points de vue (uniformité dans le sens d'arrivée et dans l'ouverture des portes et correspondance directe entre les rames). Selon M. Jean Gascon, cette formule coûte environ \$2 millions de plus que la première (\$1,5 million pour les croisements des voies et des tunnels d'approche et environ \$0,5 million de plus pour la construction de la station à cause de sa plus grande largeur.)

Après quelques mois de débat au comité d'aménagement, sur lequel siègent des représentants du Bureau de transport métropolitain, de la CTCUM et des services d'urbanisme et de planification, toute la question a été transmise au comité exécutif de la CUM.

Finalement, il y a environ trois semaines, le comité exécutif de la CUM, après avoir examiné la question à trois séances consécutives, a opté pour la première formule pour une raison financière.

Selon la planification du Bureau de transport métropolitain, les tuyaux de construction des tunnels d'approche à la station Albert doivent être entrepris avant la fin de l'année.

Notons, enfin, que dans les plans de prolongement du réseau actuel, deux autres stations de correspondance, outre la station Albert, sont prévues; ces deux stations, dont l'une sera probablement l'actuelle station Jean-Talou, seront situées aux croisements d'une nouvelle ligne partant de Montréal-Nord (allant dans la direction est-ouest) avec les deux branches de la ligne Henri-Bonaventure-Ville-Saint-Laurent. Aucun plan, ni formule n'ont encore été étudiés dans ces deux cas.



Réactions protestantes à un document romain

Sous le titre: "Patience Rome retardée", la revue "La vie protestante" de Genève commente ainsi la dernière instruction romaine concernant l'admission des autres chrétiens à la communion eucharistique: "Comment le Secrétariat pour l'union chrétienne

peut-il en 1972 publier un texte aussi à l'abri des recherches oecuméniques en vue d'une communion universelle des chrétiens?"

"Rien de ce qui a été dit à Upsal (1968) ou à Louvain (1971), sans parler des tentatives d'accords vers une même foi eucharistique, n'y transpire. Aucune formulation neuve de l'eucharistie n'y est reprise, encore moins précise ou menée plus avant".

L'instruction romaine limitait l'accès à la communion aux chrétiens non catholiques qui ont "en ce sacrement une foi conforme à celle de l'Eglise et qui ne peuvent pas recourir à un ministre de leur propre communauté pendant un

temps prolongé. On faisait par contre une distinction entre les protestants et les orthodoxes.

L'auteur de l'article, citant le théologien catholique suisse August Hasler, qui a travaillé au Secrétariat pour l'unité des chrétiens écrit que l'activité de cet organisme "se trouve paralysée depuis la dernière réforme de la curie". Depuis cette réforme, les orientations du Secrétariat sont en effet contrôlées par le Secrétariat d'Etat et devant d'abord passer par la Congrégation pour la doctrine de la foi "dont on connaît la susceptibilité dogmatique".

"August Hasler, poursuit-

il, a le net sentiment que Rome a pris peur de la circe infernale de l'Eglise catholique et qu'elle en rejette une partie de la responsabilité sur le mouvement oecuménique, d'où son attitude oecuménique sans issue. Le présent document en est une illustration".

"Ce n'est pas de Rome, où l'Église catholique est trop seule, que viendront les impulsions pour une pleine communion eucharistique entre chrétiens (...). C'est à la base, dans des situations nationales, régionales, diocésaines que la convergence oecuménique doit se façonner, et ici les évêques pourront faire jouer la petite marge dont la nouvelle instruction les gratifie.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Pour vous? À L'AISE EN ANGLAIS
un cours du soir flexible
pour les personnes qui présentent "se débrouillent" en anglais mais qui désirent vaincre certains obstacles linguistiques, tels que les structures de la langue, la prononciation et la signification des mots dans la langue courante; les lettres d'affaires, la conversation, la T.V., les romans, les journaux, le cinéma, etc.
le matériel audio-visuel - l'aide corrective sera donnée en groupe.
Harold Loisel, professeur
Les cours commenceront le jeudi, le 5 octobre, à 3421, rue Drummond, appt. # 17, 6-8 p.m., 24 semaines. Frais (matériaux inclus) \$80.00.
sous les auspices de
L'INSTITUT THOMAS MORE POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES
(28ième année d'instruction en arts et sciences)
s.v.p. tél.: 842-5076 pour obtenir la brochure complète et la formule d'inscription

Parlez l'Anglais* dès le Jour de l'An
Téléphonez vite à **288-3111**
et vous passerez une bonne année
Vous voulez parler l'anglais le mieux possible — et le plus vite possible? Chez Berlitz, vous commencerez à parler anglais, avec un vrai professeur, dès la première minute du premier cours. Nous vous donnerons même une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.
Vous pouvez suivre des leçons individuelles, ou vous joindre à un petit groupe de 4 à 7 élèves.
Berlitz
A langues vivantes, méthode vivante.
MONTREAL, 50 Place Crémazie 387-2566
MONTREAL, 2055 rue Peel 288-3111
*Hollais, Espagnol, Allemand, etc...

L'ANGLAIS rendu facile pour les jeunes de 8 à 12 ans
OFFRE SPÉCIALE POUR SEPTEMBRE 25% DE REMISE
Assimil-Junior a été spécialement conçu pour eux.
ASSIMIL junior anglais
L'enfant joue à apprendre l'anglais avec bandes dessinées en couleurs.
la méthode audio-visuelle junior se compose de 3 éléments qui forment un tout
ALBUM DE 300 PAGES en couleurs
Un magnifique volume cartonné, 300 pages - 21 x 27 - d'histoires complètes, vivantes et amusantes, en bandes dessinées en couleurs (scènes de la vie moderne d'une famille anglaise et biographies de personnages célèbres de l'histoire d'Angleterre; de Richard Coeur de Lion à la reine Elisabeth.
VOLUME D'ACCOMPAGNEMENT
Ce volume reprend l'intégrité des textes en anglais, donne leur traduction avec quelques notes et commentaires. Disposition facile; l'enfant n'a pas à tourner de page au cours d'une leçon.
UN COURS ENREGISTRÉ SUR DISQUES OU CASSETTES
Comprend l'intégrité des textes par des artistes anglais. Accompagnement de bruitages (véritable illustration sonore du livre) rendant l'histoire plus vraie, plus réelle, plus passionnante pour les jeunes. Vous entendez les oiseaux chanter, les chiens aboyer, les trains passer, les avions décoller, les épées cliqueter, les chevaux galoper.
DISQUES 33 tours
1ère série 9 disques Ord. 29.95 Spécial 22.45
2e série 9 disques Ord. 29.95 Spécial 22.45
3e série 8 disques Ord. 24.95 Spécial 18.75
CASSETTES
1ère série 3 cassettes Ord. 39.95 Spécial 29.95
2e série 3 cassettes Ord. 39.95 Spécial 29.95
ALBUM de 300 pages en couleurs et VOLUME D'ACCOMPAGNEMENT
les 2 pour Ord. 9.75 pour Ord. 12.95
A la sortie du METRO Berri-Ste-Catherine
Ed Archambault INC.
LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri 849-6201
2 TRAINS DE STATIONNEMENT VOISINS DU MAGASIN
S.V.P. ajouter 14 pour frais postaux.

Kissinger rejette la formule de gouvernement tripartite du GRP

WASHINGTON (AFP) — M. Henry Kissinger, conseiller du président Nixon, a réaffirmé que les États-Unis ne voulaient pas imposer, même par la négociation, une forme particulière de gouvernement au Sud-Vietnam.

Dans une conférence de presse qu'il a donnée à la Maison-Blanche après avoir rendu compte au président Nixon de la mission qu'il vient d'effectuer à Moscou et en Europe occidentale, M. Kissinger a estimé que la dernière proposition formulée par le gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam (Vietcong) pour la formation d'un gouvernement tripartite de concorde nationale à Saigon laisse à désirer.

Le conseiller du président s'est refusé à donner la moindre indication sur les discussions qu'il a eues vendredi à Paris avec M. Le Duc Tho et M. Xuan Thuy, les négociateurs du Nord-Vietnam. Mais le fait que nous poursuivions les négociations est de nature à indiquer que c'est assez sérieux, a-t-il dit.

Tout en admettant que le problème du Vietnam avait été discuté en profondeur pendant les entretiens qu'il a eus avec les dirigeants soviétiques, M. Kissinger a affirmé qu'il n'était pas allé à Moscou dans l'intention de le régler. Il a toutefois été entendu que le problème du Vietnam sera réglé par des discussions entre nous et nos alliés et l'autre côté et ses alliés, qu'il lieu à Paris et non pas d'autres capitales.

M. Kissinger a déclaré qu'il ne serait pas surpris si une recrudescence de l'activité militaire se produisait prochainement au Vietnam, mais il a estimé que cela n'attendrait pas le niveau de l'offensive communiste du printemps dernier.

Nous avons admis depuis longtemps qu'il n'y avait pas de solution purement militaire à ce problème et nous espérons que les Nord-Vietnamiens l'admettent aussi et que la négociation est le seul moyen, a-t-il dit.

M. Kissinger a répété que les États-Unis ne désiraient pas qu'un gouverne-

ment pro-américain soit maintenu à Saigon mais il a ajouté: nous refusons d'imposer aux Sud-Vietnamiens une forme particulière de gouvernement ou d'accepter une proposition dont cela serait la conséquence.

Au cours de sa conférence de presse, M. Kissinger a par ailleurs évoqué les points suivants:

1) Relations commerciales États-Unis-Union soviétique.

Il a exprimé l'espoir qu'un accord commercial impliquant le règlement de la dette prêt-bail de l'URSS envers les États-Unis et de l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée par les États-Unis à l'Union soviétique sera conclu d'ici la fin de l'année. Trois groupes de négociateurs soviétiques arriveront à Washington la semaine prochaine pour régler les derniers points laissés en suspens après les conversations de Moscou.

2) Sécurité européenne: Les dirigeants soviétiques ont fait à M. Kissinger une proposition générale sur la procédure à suivre pour mener les discussions sur la sécurité européenne et sur la réduction mutuelle équilibrée des forces en Europe. Cette proposition mérite au moins d'être sérieusement prise en considération, et représente un progrès important, a dit le conseiller du président en indiquant qu'il avait déjà transmis aux alliés européens des États-Unis.

3) SALT: la deuxième phase des négociations sur la limitation des armements stratégiques, consacrée aux armements offensifs, reprendra avant la fin de l'année. Bien que cette seconde phase pose des problèmes plus complexes que la première, qui avait porté principalement sur les systèmes d'armements défensifs, M. Kissinger estime que les progrès seront plus rapides.

4) Relations avec l'Europe: une des tâches principales de la politique étrangère des États-Unis dans les années à venir sera de déterminer au sein de l'Alliance atlantique, entre les États-Unis et une Europe renforcée, de nouvelles relations qui tiennent compte de l'évolution récente de la situation internationale. Dès que M. Nixon sera débarrassé de ses préoccupations électorales, il se consacrera lui-même à la reprise de consultations étroites avec les dirigeants européens.

5) Juifs d'Union soviétique: la question a été soulevée sous plusieurs formes au cours des entretiens de Moscou. M. Kissinger n'a toutefois pas précisé s'il avait demandé et obtenu que la taxe d'émigration imposée aux Juifs d'URSS voulant partir en Israël soit supprimée comme condition préalable à la conclusion d'un vaste accord commercial entre les États-Unis et l'Union soviétique. Il appartiendra au Congrès de se prononcer sur le projet du sénateur Ribicoff de refuser l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'URSS tant qu'elle n'aura pas supprimé la taxe de sortie imposée aux Juifs.

La mission Weiss Hanoi libère trois pilotes américains

HONG KONG (AFP) — Les trois pilotes américains, Markham Gattley, Alphonso Norris, Charles et Edward K. Elias, qui avaient été capturés au cours de raids au-dessus du Nord-Vietnam, ont été libérés à Hanoi, annonce l'agence VNA reçue à Hong Kong.

L'agence indique que la libération des trois hommes a donné lieu à des scènes émouvantes en particulier au moment où la mère de Gattley a pu retrouver son fils. Celle-ci rapporte l'agence s'est exclamée: "il a l'air d'être en pleine forme". De même Mme Charles était très émue en retrouvant son mari.

Pour sa part, le lieutenant Cartley a indiqué que sa libération avait été une surprise totale. Aussi longtemps que durera le conflit vietnamien, a-t-il dit selon l'agence V.N.A. la souffrance du peuple vietnamien se poursuivra, les divisions et le malaise du peuple américain continueront et d'autres pilotes américains seront tués et capturés.

L'agence ajoute que le jeune officier avait affirmé qu'une fois rentré chez lui, il ferait tout son possible pour mettre fin à la guerre, et obtenir la libération et le rapatriement d'autres pilotes américains.

Prenant la parole au nom du Comité de liaison des familles des soldats détenus au Nord-Vietnam et du Groupement du peuple pour la paix et la justice, Mlle Cora Weiss a déclaré que la seule façon de faire rapatrier tous les pilotes américains était de mettre fin à la guerre.

Mlle Weiss est avec M. David Delinger à la tête d'un groupe pacifiste de huit personnes, comprenant notamment la mère et la femme de deux pilotes, venu spécialement à Hanoi pour la libération des trois hommes.

De son côté, Mme Thi Bin, secrétaire du comité vietnamien pour la solidarité avec le peuple américain, s'est déclarée convaincue que les organisations humanitaires vieilliront à ce que les trois pilotes aient un retour paisible dans leurs foyers et ne soient pas utilisés par l'administration américaine à des fins militaires ou de propagande.

Les trois pilotes pourront visiter Hanoi en compagnie du secrétaire du comité vietnamien pour la solidarité avec le peuple américain, M. Tran Thong Quat, qui a officiellement accueilli la délégation. Les aviateurs américains devraient quitter Hanoi en principe le 23 septembre.

Dans la capitale nord-vietnamienne sont arrivés également samedi deux autres américains; le prêtre catholique Harry Burry qui s'était symboliquement attaché aux grilles de l'ambassade des États-Unis à Saigon pour protester contre la guerre au Vietnam et une militante catholique, Mme Marian Hamilton.

Les oustachis pirates de l'air sont arrêtés à l'arrivée à Madrid

MADRID (d'après AFP) — L'avion de la compagnie aérienne scandinave SAS, détourné vendredi par trois pirates de l'air croates, a regagné Copenhague samedi soir.

L'appareil, un DC-9-21, avait décollé dans l'après-midi de Madrid, où il avait atterri samedi avec à son bord les trois "oustachis" pirates de l'air et les six détenus croates, libérés par le gouvernement suédois, en échange des passagers gardés en otages.

Les pirates de l'air yougoslaves qui se sont rendus aux autorités espagnoles après un sursis de plusieurs heures, ont été transférés au siège de la sécurité, où ils ont été mis à la disposition de la justice militaire.

Entre-temps, la Suède a demandé l'extradition des auteurs du détournement. Le premier ministre de Suède, M. Olof Palme, a exprimé son soulagement devant l'aboutissement satisfaisant de l'affaire du détournement et a constaté que l'attitude adoptée par le gouvernement suédois à l'égard des ravisseurs s'était révélée efficace. Nous avons le sentiment que le projet des pirates était assez confus, qu'ils ne savaient pas très bien où ils pourraient trouver asile. Il s'agissait pour nous de retarder le plus possible leur départ, sans cependant rien faire qui puisse mettre en danger la vie des passagers et de l'équipage de l'avion.

Le premier ministre a déclaré que dès qu'il avait été informé de l'atterrissage à Madrid de l'avion, le gouvernement suédois avait demandé aux autorités espagnoles d'arrêter les ravisseurs. C'est fait maintenant. Nous restons en contact avec les autorités espagnoles, a dit M. Palme.

Le premier ministre estime en tout cas que les trois ravisseurs devront passer en jugement en Suède.

Dans les milieux juridiques de Madrid, on pense que les trois oustachis, auteurs du détournement, pourraient être retenus en Espagne et jugés selon les lois en vigueur, qui assimilent la piraterie aérienne à un délit de droit commun. Les six autres Croates, parmi lesquels figurent les deux auteurs du meurtre de l'ambassadeur yougoslave en Suède Vladimir Rolovic, le 7 avril 1971, pourraient être, selon ces mêmes milieux, renvoyés en Suède. La Yougoslavie fait, on remarque à ce propos n'a pas de relations diplomatiques avec l'Espagne.

Voici le film des événements:

● Vendredi 16h22: un avion de la compagnie SAS détourné par trois yougoslaves d'origine croate est contraint de se poser sur l'aérodrome de Malmö. L'avion, un DC-9 des lignes intérieures suédoises, avait quitté Göteborg avec 36 passagers et 5 membres d'équipage.

● Par l'intermédiaire du pilote, les trois pirates demandent la libération de sept de leurs compatriotes détenus dans des prisons suédoises, et leur transport par hélicoptère

à Malmö dans un délai de huit heures.

● Les trois pirates exigent qu'un avion soit mis à leur disposition afin qu'ils puissent quitter la Suède avec leurs sept compatriotes parmi lesquels figurent les deux assassins de l'ambassadeur yougoslave en Suède, en avril 1971.

● Un conseil des ministres extraordinaire est convoqué à Stockholm.

● D'importantes forces de police sont massées aux abords de l'aéroport de Malmö, mais à distance de l'appareil, les pirates ayant menacé de le faire sauter si des policiers ou des journalistes s'en approchaient.

● 21h55: Le premier ministre suédois, M. Olof Palme, déclare que le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder les vies humaines.

● Vers 22 heures, un porte-parole du ministère de la justice confirme officiellement que les deux Croates condamnés à la prison à perpétuité pour le meurtre de l'ambassadeur yougoslave ont été transportés à Malmö où ils seront échangés avec cinq de leurs compatriotes contre les passagers de l'avion de la SAS.

● M. Olof Palme confirme lui-même la nouvelle au cours d'une conférence de presse.

● Sur la demande des pirates, eux et leurs otages reçoivent des aliments et des boissons.

● 23h50: Les sept prisonniers croates arrivent sur l'aérodrome de Malmö.

● Les autorités suédoises demandent aux sept croates s'ils acceptent d'être remis aux pirates, et leur donnent un délai d'une demi-heure pour se décider.

● 02h13: Six des sept croates acceptent de monter à bord de l'avion détourné.

● 02h42: Après diverses tractations l'échange des Croates contre les passagers de l'avion commencent.

● 03h10: Trente passagers sont libérés en échange de trois Croates.

● 03h27: Les pirates posent comme préalable à la libération des cinquante autres passagers que le plein des réservoirs soit fait.

● 03h59: Les pirates demandent des indications météorologiques concernant le Danemark, l'Allemagne occidentale, la Suisse et l'Italie.

● 04h22: Les six Croates réclament un million de couronnes, soit \$200.000 avant de relâcher les 50 passagers encore à bord.

● Les Croates n'exigent plus que 500.000 couronnes de rançon pour relâcher les 50 passagers.

● Les cinquante passagers sont libérés en échange de deux valises contenant les 500.000 couronnes (\$100.000).

● 07h55: Le DC-9 décolle pour une destination incertaine. On pense que l'avion pourrait se diriger soit vers l'Espagne soit vers le Portugal.

● 10h: Le premier ministre suédois justifie la décision de son gouvernement de céder aux exigences des auteurs du détournement.

● 11h: Le DC-9 atterrit sur l'aéroport de Madrid. Des négociations s'ouvrent entre les pirates et les autorités espagnoles.

● 14h25: Les neuf croates se rendent à la police qui saisit la rançon de 500.000 couronnes. Les neuf oustachis sont emmenés au siège de la sécurité espagnole.

● 17h25: Les auteurs du détournement seront mis à la disposition de la juridiction militaire.

● 18h: La Suède demande l'extradition des auteurs du détournement.

● 19h: L'avion détourné regagne Stockholm.

ULSTER

Affrontements sanglants dans les rues de Larne

LARNE, Irlande du Nord — (Reuter) — La petite ville de Larne a été hier le théâtre de violents affrontements entre protestants et catholiques faisant un mort et deux blessés.

Tout a commencé par une attaque protestante contre la maison d'un policier de réserve catholique. La maison de l'agent ainsi qu'un proche magasin devaient être incendiés.

Bientôt, des membres de l'organisation paramilitaire protestante "Association pour la défense de l'Ulster" étaient aux prises dans les rues de la ville avec un groupe de jeunes catholiques.

Les affrontements ont vite pris une ampleur nécessitant l'intervention de la police. Cette ville compte 30.000 habitants dont la grande majorité est protestante.

Soudain des coups de feu ont retenti du côté des protestants, la police a riposté, tuant un homme.

Le bruit a aussitôt couru que la victime était le fils d'un dirigeant de l'Association pour la défense de l'Ulster. Des foules protestantes se sont aussitôt répandues dans les rues, incendiant trois maisons, plusieurs autos et un autobus.

Entendant claquer des coups de feu, un patrouille militaire, qui campait à l'orée de la ville avec une colonie d'enfants de Belfast éloignés pour quelque temps de

la violence quotidienne de la capitale, s'est élançée vers la ville.

Bientôt, ils étaient pris sous les balles des émeutiers. Ils ont riposté, blessant deux hommes.

Des renforts militaires sont arrivés plus tard, ramenant le calme. A l'aube, les maisons incendiées fumaient encore, et les rues étaient jonchées de pierres, d'éclats de bouteilles et d'autres projectiles ayant servi aux affrontements, dont on dit que c'est la première fois qu'il ont pris une telle ampleur dans cette ville côtière située au nord de Belfast.

Les protestants de Shankill Road, à Belfast, ont par ailleurs diffusé les résultats d'une enquête d'une semaine qui, affirmant-ils, contient suffisamment de preuves pour inculper de meurtre deux parachutistes britanniques.

Deux protestants ont été tués la semaine dernière, près de Shankill Road, après que des tireurs embusqués aient ouvert le feu sur des parachutistes. Les habitants du quartier ont affirmé que les soldats ont riposté en tirant sans discernement, tuant deux personnes innocentes et en blessant deux autres.

M. Hugh Smyth, conseiller municipal, qui a mené l'enquête officielle, a publié un dossier qui contient 170 témoignages de témoins oculaires qui se trouvaient dans la zone de la fusillade.

DESIGNER D'INTERIEURS

YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBE
DECORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIME-RENAUD
ST-LEONARD Mt. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.
Consultants en décoration
Designers en aménagement intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél.: 488-2561

Strong Express, l'un des plus importants exercices de l'OTAN

LONDRES (AFP) — L'exercice Strong Express, commençant il y a 3 jours, sera l'un des plus importants que l'OTAN ait jamais organisés, a déclaré M. Josef Luns, secrétaire général de l'OTAN, au cours d'une conférence de presse tenue à Londres.

Le fait, a souligné M. Luns, que cet exercice se déroule non loin de l'importante base soviétique de Mourmansk tend à démontrer la solidarité atlantique dans une région particulièrement vulnérable. Il faut, a-t-il dit, qu'il soit bien compris que toute attaque contre un des États alliés, même à l'extrême-nord, déclencherait une assistance immédiate des forces de l'Alliance. Strong Express met en action, tant dans les eaux norvégiennes que dans la Manche, l'Atlantique — des côtes du Portugal à celles de l'est des États-Unis — et la Baltique: 64.000 hommes, 300 na-

vires et 700 avions appartenant à douze des quinze nations de l'OTAN.

Le point saillant de ces manoeuvres, qui se poursuivront jusqu'au 28 septembre, sera, à partir d'aujourd'hui un débarquement en force, dans la région de Tromsø sur la côte-nord de la Norvège, des forces bleues face à une invasion simulée de ce territoire par des forces oranges composées de troupes norvégiennes.

La contre-attaque soutenue par d'importantes forces navales et aériennes devra obliger les assaillants à se retirer le 23 septembre.

Invité à commenter la modestie des activités navales françaises en liaison avec ces manoeuvres — la marine française se livrera à quelques exercices de dragage de mines au large des côtes atlantiques de la France —, le secrétaire général de l'OTAN a répondu: loins d'être déçus, les Alliés se félicitent au contraire de ce que, en liaison avec les manoeuvres et simultanément, les Français fournissent une dizaine de bâtiments. Je ne crois pas que nous devrions demander plus, quand nous obtenons déjà quelque chose.

D'autre part, M. Luns a affirmé que cet exercice qui se déroule en même temps que les grandes manoeuvres terrestres des pays du Pacte de Varsovie Bouclier 72, en Tchécoslovaquie, n'aurait aucune incidence négative sur d'éventuelles négociations Est-Ouest en vue d'une réduction équilibrée des forces en Europe.

Enfin, le secrétaire général de l'OTAN a déclaré que la simultanéité des manoeuvres dans les eaux et sur le territoire norvégien et du référendum qui aura lieu les 25 et 26 septembre en Norvège sur l'adhésion de ce pays au Marché commun n'était qu'une pure coïncidence.

du monde entier

● WASHINGTON, (AFP) — La fortune personnelle du président Nixon est de 765.118 dollars en valeur nette, ce qui représente une augmentation de 168.218 dollars par rapport aux fonds qu'il possédait au moment de son entrée à la Maison-Blanche.

L'état des finances du président et de Mme Nixon a été divulgué par la Maison-Blanche samedi. Le dernier rapport sur les avoirs du couple présidentiel remonte à 1965.

D'après un communiqué distribué par les services de presse de la présidence, les ressources des Nixon se composent d'argent comptant, de bons d'épargne, d'assurances vie, de possessions personnelles et de biens immobiliers en Californie et en Floride.

Le total brut de ces ressources représente 1.293.056 dollars dont sont déduits 518.138 dollars en hypothèques et en impôts sur les salaires des employés.

La Maison-Blanche précise par ailleurs qu'à l'exception de faibles sommes d'intérêt provenant des bons d'épargne, le revenu du président provient entièrement de son sa-

laire annuel de 200.000 dollars et d'une allocation de frais de 50.000 dollars autorisée par le Congrès.

BRUNET
DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

LOUEZ un PIANO pour une chanson

Profitez de notre plan familial de location pré-achat, pendant 6 mois.

Venez ou téléphonez **849-6201**

Ed Archambault INC.
500-est, Ste-Catherine, angle Berri

SECRETAIRES... FUTURES SECRETAIRES

GAGNEZ PLUS
dans l'industrie et au gouvernement

APPRENEZ
La Sténotypie ou LA STENOPIE

Le système de steno-mécanique ou le système d'écriture rapide à la main les plus rapides et les plus faciles d'études

RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, PERMIS 500
VOUS AUSSI POUVEZ DEVENIR:

Secrétaire commerciale
Secrétaire légale
Secrétaire juridique
Secrétaire médicale
Secrétaire de direction
Steno aux assemblées
Secrétaire parlementaire
Steno à la cour

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS TÉLÉPHONÉZ, VISITEZ OU ÉCRIVEZ

INSTITUT DE STENOPIE INTERNATIONAL INC.
1015 Côte du Beaver Hall
MONTREAL (Métro Place Victoria)
Tél. 878-9186, POSTE 1

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

COMME COMPLÈMENT À VOS ÉTUDES, LE DEVOIR S'IMPOSE!

Nous vous proposons un abonnement pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à remplir ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$... pour un abonnement de... mois à partir du... 1972

NOM.....

ADRESSE.....

ARCHITECTES


LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10-P.Q.
TEL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-9854

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE
3995 est, Sherbrooke
MONTREAL 406
Tél.: 255-3611

Les architectes
**LONGPRÉ MARCHAND
GOUDREAU DOBUSH
STEWART**
MONTREAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

Le jour précédent le bal des débutantes? Je suis allée chez la couturière. Puis j'ai vérifié au Reine Elizabeth. Ils avaient vu à tout.



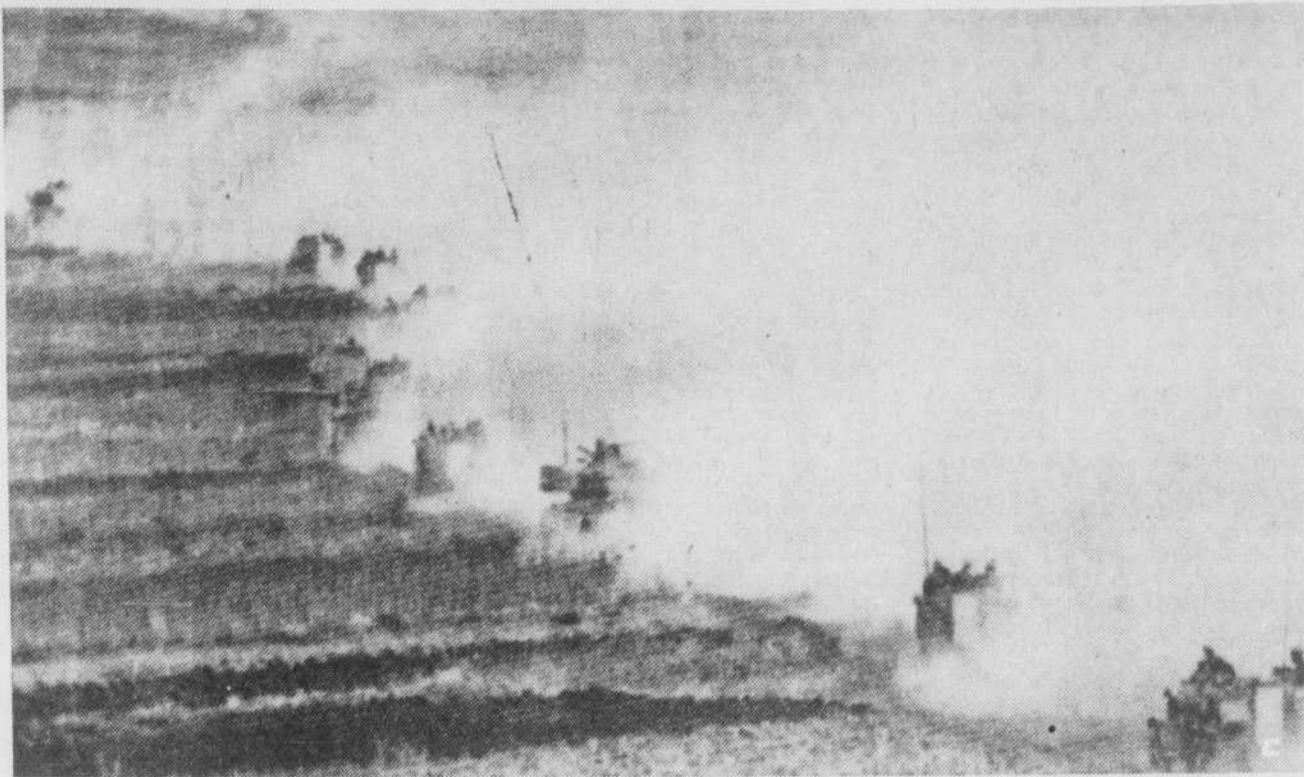
Couverts, menu, musique: nous voyons à tout. Panique de dernière heure? Pas au Reine Elizabeth. Nous sommes là pour tout prévoir. Nous sommes fiers de vous donner exactement ce que vous voulez, peu importe ce que c'est: plats succulents, salons accueillants, menus pour 4 personnes ou pour 4.000. Appelez le Service des banquets à 861-3511. Nous nous occuperons de tout selon vos désirs. Le grand hôtel qui satisfait tous vos besoins, qu'ils soient fastueux ou modestes.

Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

informations internationales

Défi libanais à la présence des fedayine dans l'Arkoub?



Une formation de blindés israéliens pénètre en territoire libanais. L'opération a duré près de 36 heures. (Téléphoto AP)

LE CAIRE (AFP) — Un exposé du commandement général des forces de la révolution palestinienne, sur la situation au Liban à 14 heures, a été diffusé hier soir par le Fatah dans un bulletin d'information distribué au Caire.

Le commandement général déclare que:

1) une délégation palestinienne dirigée par M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, s'est entretenue avec une délégation libanaise dirigée par le chef du gouvernement, M. Saeb Salem. La teneur de l'entretien a été la suivante:

- a) la délégation libanaise a exposé les demandes de l'armée qui, dit le commandement général, sont considérées comme un défi à la présence et à la liberté de déplacement des forces palestiniennes;
- b) la délégation palestinienne a demandé une explication officielle sur les mesures réclamées par l'armée libanaise;
- c) elle a informé les autorités libanaises qu'il était difficile d'approuver de telles demandes, impossible de discuter de ces questions dans les conditions actuelles de l'agression, et qu'il était plus opportun d'examiner ces questions militaires au cours d'une réunion spéciale;
- D) La délégation libanaise, interrogée

sur l'objectif des mouvements de troupes, a répondu, dit le commandement, d'une manière circonspecte et brève, déclarant qu'il s'agissait de prévenir une nouvelle agression israélienne contre l'Arkoub.

E) La délégation palestinienne a demandé pourquoi elle n'avait pas été informée. Cela pour éviter aux Palestiniens d'être pris par surprise et pour permettre de coordonner l'opération, étant donné que les Palestiniens sont dans cette région, en nombre important.

2) La radio libanaise prétend que les forces israéliennes ont commencé leur retrait, mais ces informations sont absolument fausses, affirme le commandement. Bien au contraire, les troupes israéliennes ont commencé à fouiller les villages à la recherche des fedayine et ont établi des postes de contrôle sur certaines routes.

3) La censure a été imposée au Liban sur les informations concernant la résistance palestinienne, et la presse libanaise s'est abstenue d'évoquer le rôle de la résistance dans le combat. Les autorités libanaises ont en effet donné des instructions très strictes pour que les organes d'information s'abstiennent d'évoquer de quelque manière que ce soit le rôle

de la résistance palestinienne et ont interdit à la presse de publier les informations de l'agence Wafa.

4) Diverses unités de l'armée libanaise ont pris position de manière à paralyser nos forces et à entraver leurs opérations contre l'ennemi. Les unités libanaises ont commencé à occuper des points stratégiques pour renverser le siège de nos combattants, poursuit le commandement général.

5) Plusieurs patrouilles de l'armée libanaise ont intercepté certaines de nos unités, les ont provoquées et leur ont demandé d'évacuer les routes et de ne pas se déplacer.

6) De violents combats se poursuivent entre nos fedayine et les troupes ennemies dans les régions de Jouaya et à l'est de Tyr, de Cana, de Manaouya, de Kafre Kalah, de Houra et de Majdal Salam (c'était à 14 heures, dimanche).

7) Nos unités spéciales, qui opèrent dans les secteurs occupés par l'ennemi, ont lancé plusieurs offensives contre les troupes israéliennes, qui ont subi de très lourdes pertes.

8) Nous estimons que la situation en ce qui concerne les autorités libanaises est la suivante: la situation est très grave.

L'accord du Caire et le "Fatahland"

BEYROUTH (AFP) — L'accord du Caire régissant les rapports entre les autorités libanaises et la résistance palestinienne, signé le 3 novembre 1969 par le général Emile Boustany, commandant en chef de l'armée libanaise et M. Yasser Arafat, président de l'OLP, faisant suite à la grave crise libano-palestinienne d'octobre 1969. Cet accord, pour la première fois, officialisait la présence des fedayine au Liban.

Le 20 avril 1970, quelques journaux libanais publièrent le texte de cet accord, dont le contenu, tel qu'ils le présentaient, n'a été depuis ni confirmé, ni démenti par les deux parties intéressées.

L'accord du Caire autorise la participation des Palestiniens résidant au Liban à la lutte pour la libération de la Palestine, mais dans le cadre

du maintien de la souveraineté et de la sécurité du Liban. Il prévoit également l'octroi de facilités de passage aux fedayine et la délimitation des points de passage et d'observation dans les régions frontalières. L'accord assure un passage jusqu'à la région de l'Arkoub (sud-est du Liban). L'armée libanaise accepte de constituer avec les groupements armés des organisations palestiniennes des unités mixtes de contrôle chargées de vérifier la mise en application des termes de cet accord. Le commandement de la lutte armée palestinienne (CLAP) contrôle les actions des membres de tous les mouvements de résistance pour qu'ils n'interviennent pas dans les affaires libanaises. L'armée libanaise facilite les travaux des centres médicaux et de ravitaillement pour l'action fedayine. Une des clauses de cet ac-

cord précise que celui-ci demeurera ultra-secret.

Le 24 mai 1970, le conseil des ministres libanais devait prendre un arrêté interdisant à la résistance palestinienne de tirer à partir du territoire libanais contre Israël ou de placer des mines près de la ligne d'armistice libano-israélienne. Cet arrêté interdisait également aux fedayine de circuler en armes dans les agglomérations.

Quant à l'Arkoub, zone baptisée par les Israéliens "Fatahland", où se déroulent les opérations israéliennes, est une région accidentée, recouverte de forêts, qui s'étend aux confins du Liban du sud et du Golan, sur les pentes du mont Hermon.

La présence de fedayine au Liban avait été limitée géographiquement à la région de l'Arkoub par le traité de Caire.

Cette région rocailleuse, qui s'étend sur une soixantaine de kilomètres carrés, est peu peuplée. Il s'y trouve cependant quelques villages dont les habitants vivent de travaux agricoles.

Difficile d'accès, surtout en hiver, le "Fatahland" est relié au sud de la Syrie par une piste qui contourne le Golan. En février 1972, lors des combats entre l'armée israélienne et les fedayine, les Israéliens avaient dû utiliser des bulldozers afin d'ouvrir la route aux blindés.

Les fedayine qui se trouvent dans l'Arkoub, deux ou trois mille, compte tenu des allées et venues vers la Syrie et vers les camps palestiniens de l'intérieur, ne constituent qu'une infime partie de la population palestinienne libanaise: 300.000 personnes, soit un peu plus du dixième de la population libanaise (2,6 millions).

Une semaine, c'est trop pour la normalisation sino-nipponne

YAMAGATA (AFP) — M. Kakuei Tanaka, premier ministre japonais, a déclaré au cours d'une conférence de presse, que sa visite en Chine aurait lieu vers le 1er octobre et qu'elle durera quatre ou cinq jours, car il n'aura pas besoin d'une semaine pour normaliser les relations diplomatiques du Japon avec le gouvernement de Pékin.

Le chef du gouvernement japonais a précisé que son itinéraire sera établi définitivement une fois que la mission du parti libéral-démocrate, actuellement à Pékin, sera de retour à Tokyo, c'est-à-dire mercredi, et que les détails de cet itinéraire seront publiés simultanément à Tokyo et à Pékin.

Evoquant les relations du

Japon avec Taiwan, M. Tanaka a déclaré qu'il était important d'expliquer aux Formosans les circonstances qui l'ont conduit à décider de se rendre à Pékin. Des émissaires seront envoyés à Taiwan toutes les fois qu'il le sera nécessaire afin d'expliquer la politique japonaise de normalisation des relations avec la Chine.

Enfin, M. Tanaka a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de dissoudre la diète ni d'organiser des élections anticipées.

LOUEZ un PIANO pour une chanson

Profitez de notre plan familial de location pré-achat, pendant 6 mois.

Venez ou téléphonez **849-6201**

Ed Archambault INC.
500-est, Ste-Catherine, angle Berri

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
COURS DU SOIR POUR ADULTES
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET COURS CULTURELS

- ANGLAIS** — Langue anglaise
- BIBLIOTECHNIQUE** — Initiation aux méthodes de travail en bibliothèque — Ouvrages de référence — Catalogage — Classification — L'audio-visuel — Initiation à la programmation — Programmation Fortran
- DESSIN INDUSTRIEL** — Dessin technique et architectural — Dessin de développement — Construction — Lecture de plans - Dessin architecture — Estimation
- INFORMATIQUE** — Initiation à l'informatique — Cabol — Analyse organique — Assembler 360 — Fortran et P1/1
- TECHNOLOGIE AÉRONAUTIQUE** — Propulseurs d'avion I - II — Electricité appliquée
- ÉLECTROTECHNIQUE** — Principes fondamentaux de l'électricité — Appareils électriques domestiques: réparation et entretien — Radio — Télévision
- COURS GRATUITS**
DÉBUT DES COURS: semaine du 25 septembre 1972
INSCRIVEZ-VOUS LE PLUS TÔT POSSIBLE

- TECHNIQUES ADMINISTRATIVES** — Comptabilité 101, 201, 301, 401 — Initiation au droit des affaires — Le droit du travail — Personnel — Marketing I - II — Structure de l'entreprise — Approvisionnement — Commerce de détail — Science du comportement et gestion du personnel — Techniques de sélection et de gestion du personnel — L'évaluation des tâches et la rémunération — La négociation collective — La production — Prix de revient et systèmes — Mathématiques financières — Introduction à l'économie — Monnaie et banque
- COMPTABILITÉS DE GESTION (R.I.A.)** — La comptabilité, ses principes et ses règles — Initiation à l'économie — Rédaction de rapports
- CERTIFICATS D'ÉTUDES COLLEGIALES EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES**
- COURS CULTURELS** — Organisation picturale — Céramique — Décoration intérieure — Escrime — Golf — Gymnastique — Tennis — Tir à l'arc

Pour plus de renseignements adressez-vous
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945 Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.
679-2630



FISCHER-SPASSKY 1972

Les 21 parties de Reykjavik

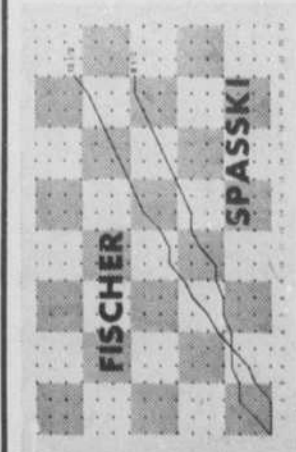
commentées par Jacques Labelle et Gilles Brodeur
Directeurs de la revue Québécois, Broché, format 6" x 9"

128 pages \$2.95

GUÉRIN

4440 rue Saint-Denis
Montréal 131

Tél.: 843-6241



DUPLESSIS	GATINEAU
POUR LA VILLE DE SCHEFFERVILLE: 218½ rue Redmond	POUR LA VILLE D'AYLMER 57 Eardley Road
POUR LA CITÉ DE SEPT-ÎLES: 32 rue Leventoux (Bureau du président d'élection) 677 avenue Cartier 39 rue des Épinettes (Parc Ferland)	POUR PARTIE DE LA CITÉ DE HULL COMPRISE DANS LE DISTRICT ÉLECTORAL DE GATINEAU: 251 rue Cité des Jeunes 35 rue Hinchey
	POUR LA MUNICIPALITÉ DE LUCERNE: 29 rue Laurier
	POUR LA VILLE DE MANIWAKI: 23 nord, rue Principale (Bureau du président d'élection)
	POUR LA VILLE DE TOURAINE: 55 rue Calais

N.B. - Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.



Publié par le
PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Mme Lucie de Vienne consacre ses énergies aux enfants dyslexiques

par Renée Rowan

On en parle de plus en plus, mais on sait encore très peu de choses de la dyslexie, ce "strabisme auditif" qui affecte entre 15 et 30% de la population scolaire, nous dit Mme Lucie de Vienne, comédienne et animatrice bien connue qui consacre aujourd'hui toutes ses énergies à ce qu'elle nomme la "physiothérapie audio-laryngée".

Ayant mis au point une méthode pour le traitement de la dyslexie, Mme de Vienne vient de publier chez Leméac un ouvrage très complet sur la question, ouvrage qui éclairera et encouragera les parents d'enfants dyslexiques.

De nombreux spécialistes prétendent qu'on ne se guérit jamais de la dyslexie, pas plus qu'on ne se guérit du diabète. C'est possible, nous dit l'auteur. Cependant, l'expérience lui a démontré le contraire. Avec l'aide d'assistants, elle a traité au cours des onze dernières années plus de 2.000 sujets sans enregistrer d'échec. On peut, affirme-t-elle, éliminer la plupart, sinon la totalité de tous les symptômes de la dyslexie. En même temps que ceux-ci, bien des effets et bien des séquelles disparaissent également. Le dyslexique reprend goût à la vie et en même temps sa place dans le monde.

Pour beaucoup de gens, la dyslexie est considérée comme une "difficulté spécifique d'apprentissage de la lecture et de l'écriture". Cette difficulté, facilement reconnaissable n'est cependant que le plus évident des symptômes qui révèlent l'existence d'un ensemble complexe de troubles de relation: relation entre soi et le monde, entre soi et la lettre, troubles dans l'espace et troubles dans le temps.

Si on ne connaît pas les causes de la dyslexie, nous dit Mme Lucie de Vienne, on en connaît pourtant les symptômes: inversion et confusion de certaines graphies (p et b; t et d; k et g; i et v; s et z; plus rarement m et n). A cela, il faut ajouter l'inversion de syllabes, la substitution de mots, les sautes de lignes, etc. Le temps de la lecture devient un véritable temps de cauchemar pour le dyslexique.

Dès qu'un enfant ayant atteint sa deuxième année scolaire éprouve des difficultés d'apprentissage en lecture, en compréhension d'un texte lu, en écriture ou en orthographe, alors qu'il semble par ailleurs normalement intelligent, il y a lieu de se demander tout d'abord si l'enfant n'est pas dyslexique. La connaissance des premiers symptômes est donc fort utile et l'ouvrage de Mme de Vienne, vous y aidera. Cette connaissance permet de gagner un temps précieux perdu en visites inutiles (psychologues, hôpitaux et cliniques diverses) qui ne servent qu'à traumatiser l'enfant sans l'améliorer de manière notable. Ce sont les garçons plus que les filles qui sont atteints de dyslexie: 4 garçons pour une fille.

L'enfant dyslexique est mal-



Mme Lucie de Vienne au travail.

(Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

heureux, sensible à l'excès, frustré, irritable, facilement blessé. Il souffre d'un complexe inconscient de culpabilité envers ses parents, sa famille, ses maîtres, ses camarades. Il est accusé de paresse, à moins qu'on ne le classe parmi les retardés ou les déficients mentaux. Pourtant, ce sont souvent des sujets doués, sinon surdoués. Mais ils doivent mettre trois fois plus de temps que leurs camarades ou leurs collègues pour réussir, quand ils y arrivent.

Mme de Vienne qui se spécialise depuis de longues années dans l'étude du tandem "voix-personnalité", est convaincu que la dyslexie est avant tout un problème d'origine auditive. Elle s'appuie en cela sur les théories de Dr. A. Tomatis. Tous les dyslexiques, nous dit-elle, présentent un déséquilibre auditif et c'est à ce niveau, selon elle, que se trouve la solution.

Il est possible de corriger la dyslexie à l'aide d'un intégrateur de son qui réalise l'intégration des engrammes auditives droite et gauche pour en arriver à assurer un bon langage, une bonne lecture et finalement une bonne orthographe.

Mme de Vienne travaille déjà depuis plusieurs années avec cet appareil. Elle s'occupe des adolescents et des adultes. Mme Ghislaine Poulin, son assistante, une institutrice de formation, s'occupe tout particulièrement des jeunes enfants entre 7 et 13 ans. Chaque leçon est individuelle et dure une heure: les douze premières minutes sont consacrées à la relaxation active puis on travaille avec l'aide de l'intégrateur de son pendant 25 à 30 minutes. Le reste de l'heure est consacré à amener l'élève à s'exprimer, à faire de la dictée, etc.

La durée du traitement est de 35 à 50 heures selon la gravité des cas, à raison de deux ou trois heures par se-

maine, parfois même chaque jour. Les progrès commencent à se faire sentir dès la dixième leçon et deviennent vite encourageants autant pour l'enfant que pour les parents et les instituteurs. On compte d'ailleurs beaucoup sur la collaboration des uns et des autres: c'est l'essentiel.

A moins que vous n'appartenez à un programme d'assurance privée qui défraie ce genre de traitement, la dyslexie reste encore une maladie de riche puisque chaque heure de traitement chez Mme Lucie de Vienne coûte \$15.00. C'est beaucoup quand vient le temps de régler la facture, mais c'est peu pour redonner à l'enfant les "oreilles" auxquelles il a droit comme tout le monde et qui lui permettent de reprendre sa place dans le monde des normes.

Le bilinguisme en Louisiane

BATON ROUGE (Louisiane) (AFP) — Une association des maires de Louisiane pour la promotion du bilinguisme vient d'être constituée à l'initiative de M. Edwin Edward, gouverneur de Louisiane.

Les maires ont formé cette association afin de favoriser la renaissance du français en Louisiane et la vocation du bilinguisme sur le plan international au moyen de jumelages de villes et d'échanges culturels, touristiques, économiques et sociaux avec les villes d'autres pays francophones, a déclaré un de leurs porte-parole.

La nouvelle association a déjà pris contact avec la Fédération mondiale des villes jumelées dont le siège est à Paris, en vue de créer des liens plus étroits entre des villes de Louisiane et des villes de France et du Canada. Le porte-parole de l'association a évoqué en particulier la possibilité d'un jumelage prochain entre la Nouvelle-Orléans et la ville française d'Orléans.

Est-ce que ces frais ne devraient pas être assumés par l'assurance-maladie, car cela en est vraiment une.

par Jean-Pierre Proulx

"Le salut par l'argent, la condamnation par l'amour. Le quartier recruté. Plus d'argent, moins de personnes. Le Christ a choisi les petits, l'archevêché ??? On choisit l'argent avant la vie. Promotion du milieu par le bingo. Sainte Prudence, priez pour nous!"

Voilà ce que l'on pouvait lire hier matin entre 11h00 et 12h30 en face de l'église sur le Saint-Jean-Baptiste, sur les pancartes que portaient les quelque deux cents manifestants venus accorder leur appui à l'abbé André Gadbois, récemment démis de ses fonctions de vicaire par l'archevêque de Montréal.

La manifestation, organisée par des membres de la JOC montréalaise, regroupait des jeunes de ce dernier organisme, des citoyens de Pointe-Saint-Charles, des membres de l'équipe presbytérale de Ste-Cunegonde dont le curé, des membres de l'Office de catéchèse du Québec, des représentants de l'Institut de pastorale des dominicains ainsi que du Centre de pastorale en milieu ouvrier en plus d'un certain nombre de jeunes prêtres et de nombreux paroissiens de Saint-Jean-Baptiste.

Dans le communiqué remis aux journalistes, les organisateurs de la manifestation écrivent ne pas "comprendre la décision de l'archevêché de congédier un homme engagé pour la lutte à la libération de l'homme, parce qu'il croit comme nous que c'est ça le fait évangélique, que c'est ça que le Christ a voulu pour les hommes".

"En suivant les écrits de ces Messieurs de la hiérarchie, on pourrait s'imaginer qu'André avait leur bénédiction; mais non. On le congédie parce qu'il faut bien que la paroisse fasse un

peu d'argent. Ça prend donc un administrateur, on choisit volontairement l'argent à la Vie.

"On comprend encore moins cette décision qui est en contradiction flagrante avec les belles déclarations des évêques sur la justice sociale dans le monde, sur la libération de l'homme."

"C'est, conclut-on, peut-être plus évangélique de faire des "bingos" et d'encourager les gens à la compétition entre eux, au lieu de les regrouper pour pouvoir s'en sortir ensemble, solidaires les uns des autres".

Pour sa part, le célébrant de la messe dominicale - qui n'était le curé - a lancé un appel à la réconciliation et au pardon des offenses. L'évangile du jour portait précisément là-dessus. "Peut-être devrions-nous sortir de l'Église, a-t-il dit, pour nous réconcilier avec ceux qui sont dehors. Ce serait extraordinaire. C'est quand il y a des affrontements qu'il faut se demander comme le Seigneur nous a demandé de vivre ces situations".

Après la manifestation, l'abbé Gadbois, arrivé depuis quelques minutes, nous a déclaré qu'il avait logé un grief auprès du comité des griefs du diocèse. Ce comité a été mis sur pied en juin 70 par Mgr Grégoire. L'ex-vicaire a cepen-

dant tenu à garder confidentiel le contenu de son grief. Le comité siégeant à huis clos. Il a simplement précisé qu'il s'adressait à l'Office du clergé, organisme diocésain en charge des nominations des prêtres.

Il a en outre, au cours de la semaine, rencontré à quelques reprises le directeur de cet office, M. Ivahoe Poirier, p.s.s., à qui il a suggéré de le libérer pour un an pour pouvoir continuer à travailler dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste sans être rattaché comme tel à la paroisse. La proposition, a-t-il dit, a été recue avec sympathie mais son acceptation est, lui a-t-on dit, rendue plus difficile à cause de la publicité qui entoure le conflit.

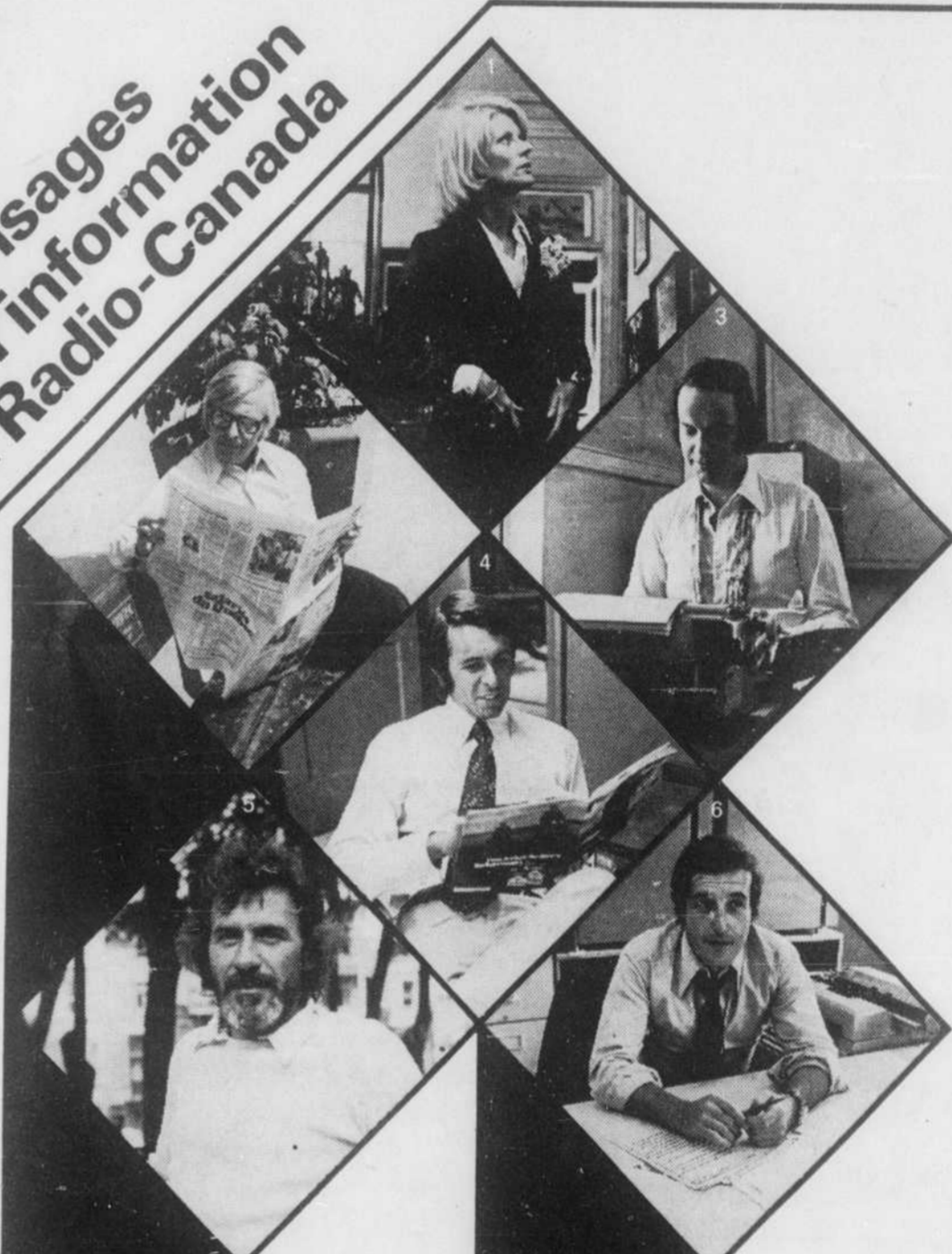
D'autre part, divers groupes ont continué au cours de la semaine dernière à mener des actions pour appuyer l'abbé Gadbois. Des paroissiens ont envoyé une lettre collective à l'évêque de même qu'un groupe de religieuses du quartier. On connaît déjà la prise de position des jeunes prêtres. Enfin, le journal "Inter", publié par des paroissiens, a fait paraître un numéro spécial. On y lit plusieurs prises de position de même que la retranscription au texte de l'homélie de l'abbé Gadbois, prononcée dimanche dernier.

Développement et Paix: revenus accrus

Développement et Paix, un organisme de l'épiscopat canadien, a augmenté ses revenus de plus de deux millions de dollars au cours de son dernier exercice financier. C'est ce qu'indique un communiqué de M. Roméo Maione, directeur de l'organisme.

Celui-ci précise que 92% de ces revenus ont été dépensés pour les réfugiés de la guerre de l'Inde et du Pakistan, pour les écoles radiophoniques en Amérique latine et les cliniques mobiles en Afrique. On a en fait financé plus de 300 projets de développement dans 47 pays.

Les visages de l'information à Radio-Canada



Des personnalités qui sont des traits d'union entre l'information et nous.

Aline Desjardins (1)
Présidente, Chaine Feminié.
Magazine féminin qu'elle anime pour la septième saison consécutive. Ses loisirs: tennis, équitation, boutiques d'antiquaires.

Wilfrid Lemoine (2)
L'animateur d'Actualités 24 est un intervieweur connu à son métier, poète et romancier, a publié, entre autres: "Le Funambule". Dans ses livres et aime se balader avec son chien, Francis.

Pierre Nadeau (3)
Un as du reportage qui l'appelle aux quatre coins du monde. L'animateur de l'émission "Le 80" est un spécialiste de la politique faisant du pilotage d'avion. Aussi, fervent adepte de l'ai-ki-do.

Richard Garneau (4)
Reporter spécialiste des compétitions sportives internationales. A couvert notamment les Jeux Olympiques de Rome, Innsbruck et Munich. Deux passions: cinéma et olympisme. Se plait à voyager pour son plaisir. Court de 25 à 30 milles par semaine.

André Payette (5)
L'animateur de l'émission "Poétique autour a, derrière lui, une fructueuse carrière dans le journalisme écrit et électronique. Écrivain à publié poèmes et essais. Principal hobby: écrire. Fait du ski. Recherche le silence.

Bernard Derome (6)
Le lecteur du "Téléjournal" a participé à plusieurs grands reportages: Exposition universelle d'Osaka, crise au Moyen-Orient, élections constitutionnelles et conférences favorisant ski, lecture, voyages.

On regarde Radio-Canada



COURS DU CEGEP DE SAINTE-FOY

VENTE

Pour le personnel des ventes:

102 heures de cours répartis sur deux années.

Le samedi avant-midi, de 9h. à midi - 14 octobre 1972 au 24 mars 1973

- Initiation à la psychologie
- Marketing
- Économie politique
- Éthique professionnelle
- Personnalité
- La vente
- Crédit et recouvrement
- Relations publiques
- Droit commercial

GÉRANCE DE VENTE

Pour le surveillant ou le Directeur des Ventes:

40 heures de cours

Le samedi après-midi de 13h. à 17h.
14 octobre 1972 au 16 décembre 1972

- Position du gérant des ventes dans l'entreprise
- Droits et responsabilités
- Le Marketing et ses implications
- Planification du travail
- Territoires de ventes
- Établissements des budgets
- Recrutement et sélection des vendeurs
- Attitude du gérant des ventes

Ces cours sont offerts en collaboration avec le Comité du Cours de Vente de la Région Universitaire de Montréal de l'A.P.C.V. et sont donnés à:

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Prospectus et renseignements sur demande au Comité régional de:

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE CATHOLIQUE

DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA

2950 rue MASSON, (SUITE 204), MONTRÉAL 405
Téléphone: 728-4548

Ces deux millions et demi de déplacés que l'on dit réfugiés

par Maurice Cohen

NATIONS-UNIES (Genève) (AFP) — Ils sont de toutes les races, de toutes les couleurs et de toutes les religions. Ils étaient au nombre de deux millions et demi qui, au dernières nouvelles, relevaient du mandat du haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés, mais à l'heure où ces lignes paraîtront, ce chiffre officiel pourrait bien avoir augmenté de quelques dizaines de milliers, venus d'Afrique orientale ou d'ailleurs.

La plus amère illusion des Nations unies quand, au lendemain de la guerre, elles ont fondé un organisme pour prendre en main le problème des personnes déplacées, était qu'il ne pouvait s'agir que d'une institution provisoire qui réglerait le problème en quelques mois.

Il y a des réfugiés depuis qu'il y a des hommes sur terre, et à en juger par les énormes progrès accomplis depuis le paléolithique, il y en aura toujours. Un réfugié, selon la définition que lui donne l'ONU est une personne qui, persécutée ou craignant d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont il a la nationalité ou dans lequel il avait sa résidence habituelle. Ce réfugié est, en termes juridiques, un *res nullius*, la chose de personne, c'est-à-dire une épave que le dictionnaire définit comme étant un objet abandonné et rejeté sur le rivage.

A partir d'un certain degré d'horreur, les chiffres n'ont plus aucune signification: que peut-on éprouver quand on apprend qu'il existe 700.000 réfugiés à Hong-Kong, un demi-million au Zaïre, 200.000 en Ouganda, tant de milliers de Tibétains en Inde et tant de centaines de milliers d'Africains ballottés entre les nations au hasard des coups d'Etat ou des luttes ethniques ou politiques?

Or, de sentiment, c'est ce dont le haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés a le plus besoin, cette minuscule organisation dont le chef est un prince — Sadruddin Aga Khan — a sur les épaules toutes les misères de l'humanité, mais ne dispose que d'un budget de 9 millions de dollars par an, mendie auprès des nations, et qu'elle n'est, évidemment, jamais sûre de toucher. Quand une catastrophe humaine d'une ampleur particulière se produit, comme l'exode de 200.000 personnes du Soudan méridional il y a quelques années, le haut commissariat s'en va agiter sa sébile aux quatre points cardinaux pour quêmander un petit supplément. C'est là où intervient le sentiment. Ces 200.000 personnes avaient été installées tant bien que mal au Zaïre, en Ouganda, en République Centrafricaine, en Ethiopie. Voici qu'elles peuvent rentrer chez elles. Il faut mettre en place une infrastructure, tracer quelques routes. Soudan, un demi-million d'autres Soudanais, qui s'étaient réfugiés dans la brousse, font surface. Ils ont, eux aussi, besoin de tout.

C'est une sorte de perpetuum mobile affolant et où, pour pouvoir agir il faut s'abstenir de trop comprendre. Le Zaïre offre l'hospitalité sur son territoire à plusieurs dizaines de milliers de réfugiés, alors que plusieurs milliers de ses citoyens sont réfugiés ailleurs. C'est le cas de nombreux pays africains. L'Ouganda qui a décidé de se débarrasser de ses Asiatiques, établis sur son territoire depuis des dizaines d'années, abrite un très grand nombre de réfugiés venus de divers horizons.

Le haut commissariat aurait été perdu, dès sa création en 1951, s'il n'avait observé un principe de bon sens: en aucun cas n'entretenir un réfugié, mais faire en sorte qu'il se dissolve dans le pays qui l'a reçu. C'est pourquoi il tire de son maigre budget des résultats miraculeux: une fois obtenue l'autorisation du pays d'accueil, il aide les réfugiés à se construire des cases, à

planter, à assurer leur ravitaillement en eau, et leur ouvrir des écoles. Très rapidement, ils se suffisent à eux-mêmes, de temps en temps, il leur donne un petit coup de main, mais il n'est tout simplement pas question de leur distribuer à longueur d'année du lait en poudre et des ra-

tions de riz, de sucre et de fromage: il n'en a pas les moyens, dans les cas les plus urgents, la Croix-Rouge internationale intervient. Mais la solution — ou la dissolution — du problème est l'oeuvre du haut commissariat, qui essaye de l'accomplir au plus vite, avant que ne monte — inéluctablement

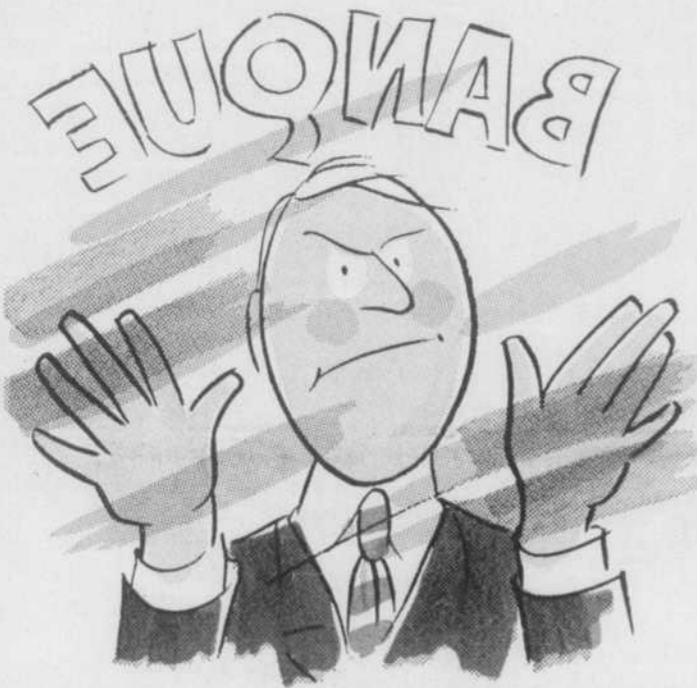
— une nouvelle vague de réfugiés. Mais le haut commissariat, institution inter-gouvernementale, ne peut intervenir qu'à la demande expresse d'un gouvernement. Il n'a pas été officiellement alerté quand, il y a quelques années, des Chinois ont été chassés de

Birmanie ou d'Indonésie, quand tel pays africain a décidé de chasser les ressortissants de tel autre pays. Si l'on considère que, par définition, ainsi que l'histoire le rappelle constamment, toute minorité est un otage potentiel dans le pays où elle se trouve, on peut être sûr que

le prince Sadruddin Aga Khan ne manquera pas de soucis de sitôt. L'ancêtre du haut commissariat, l'UNRRA, créée au lendemain de la guerre, avait réussi à caser six millions de personnes. L'organisation internationale des réfugiés, qui lui a succédé en 1948, a ins-

tallé en divers pays un peu plus d'un demi-million et demi. L'une et l'autre disposaient de budgets somptueux. L'O.I.R. par exemple a dépensé 430 millions de dollars. Quand en 1956, 200.000 Hongrois quittèrent leur pays en rangs serrés, l'Autriche et la Yougoslavie, qui les reçurent, tirèrent la sonnette d'alarme et le haut commissariat s'en fut trouver ses généreux bienfaiteurs toujours les mêmes: les Américains, les Suisses, les Nordiques... Ils disent que le réfugié apporte avec lui dans le pays d'accueil plus que son baluchon: Einstein était un réfugié.

Avec notre service "Argent comptant 24 heures" il n'est jamais trop tard.



soit votre compte de banque Commerce, soit votre compte Chargex Commerce. C'est de l'argent à peu de frais car le coût de ce service est minime. Le distributeur "Argent comptant 24 heures" est installé dans 12 succursales à Montréal et il y en aura bientôt beaucoup d'autres à Toronto et à Vancouver. Votre carte "Argent comptant 24 heures" pourra être utilisée dans tous ces distributeurs. Pour de plus amples renseignements à ce sujet et pour vous abonner à ce service, postez le bon ci-contre ou téléphonez à 876-2189. Ou encore, demandez une formule d'inscription lors de votre prochaine visite à votre succursale Commerce.

J'aimerais avoir plus de renseignements au sujet du service "Argent comptant 24 heures". Veuillez me faire parvenir une formule d'inscription et tous les détails relatifs à ce nouveau service.

NOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____ ZONE _____ PROV. _____

Adresser à:
Le Directeur général régional, Banque de Commerce Canadienne Impériale, Bureau régional, C.P. 6003, Montréal 101, P.Q.



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

Le service "Argent comptant 24 heures" signifie que vous ne serez plus jamais pris au dépourvu sans argent de poche. Si vous avez besoin d'argent, rendez-vous à l'une de nos succursales offrant le service "Argent comptant 24 heures". N'importe quand, jour et nuit. Insérez votre carte "Argent comptant 24 heures" dans le distributeur installé à l'extérieur de la banque et composez votre numéro de code confidentiel sur le clavier. Vous obtiendrez alors votre argent en pochettes de \$30 chacune. C'est facile et rapide.

Toute l'opération ne dure que 15 secondes et vous pouvez faire débiter



Il y a un service "Argent comptant 24 heures" près de chez vous.

Centre commercial Fairview (Pointe-Claire)
Notre-Dame & 11e avenue (Lachine)
Somerset & Prince of Wales
Côte-Vertu & Grimard (Ville St-Laurent)

Côte-des-Neiges & Linton
Sherbrooke & Victoria (Westmount)
Montréal (1155 ouest Dorchester)
Hôtel Ritz-Carlton

Ste-Catherine & Stanley
Pie IX & Jean-Talon
Sherbrooke & Granby
Victoria & Churchill (St-Lambert)

Des poursuites contre Winnipeg?

WINNIPEG (PC) — M. Roger Collet, président de la Société franco-manitobaine, a déclaré que l'on tentera des poursuites judiciaires contre la ville de Winnipeg, s'il le faut, pour obtenir des indications bilingues de rues à St-Boniface.

C'est un sujet auquel nous tenons, dit-il, mais nous irons en cour s'il n'y a pas moyen d'arriver autrement à des résultats.

Le conseil municipal a prévu un montant de \$44.700 pour changer les noms de rues, mais uniquement là où les citoyens le réclament expressément, ce que M. Collet juge inacceptable.

arts spectacles

Cinq nouveaux éditeurs, Francfort et nos imprimés

Cinq nouvelles maisons d'édition viennent d'être admises à l'Association des éditeurs canadiens: il s'agit des éditions La Presse (dirigées par Alain Stanké), des éditions Format (dirigées par M. Pierre Tisseyre), des éditions Héritage (dirigées par M. Claude Choquette), des éditions du Noroit (dirigées par Mme Céline Fortin-Bonenfant), et des éditions de l'Étincelle (dirigées par M. Robert Davis). L'AEC compte maintenant 41 membres actifs. Au cours de cette rencontre semi-annuelle les éditeurs professionnels québécois ont également étudié plusieurs rapports concernant la politique du livre au Québec, la nouvelle politique fédérale du livre, adopté le rapport d'un colloque sur les structures de l'édition au Canada français tenue à Stanley House en août dernier, un mémoire sur la distribution du livre au Québec. Les délégués des maisons membres ont pris connaissance des nombreux rapports des activités et initiatives de l'AEC: l'agent de promotion culturelle au Québec, l'Agence littéraire des éditeurs canadiens-français, les Centres de diffusion à l'étranger, la revue "Vient de paraître", le Répertoire de l'édition au Québec, l'Annuaire professionnel conjoint, l'Année internationale du livre - 1972, le projet d'une foire internationale du Livre à Montréal en 1974, des cours professionnels au niveau universitaire, la participation aux foires et expositions à l'étranger, la participation aux expositions régionales au Québec, la présence dans les organismes internationaux et dans les Congrès et séminaires sur l'édition, le droit d'auteur et les problèmes de la photocopie, les relations interprofessionnelles.

participera, pour la onzième année consécutive, à la foire internationale du Livre en Allemagne fédérale, à Francfort fin septembre. Le stand collectif canadien groupera les éditeurs canadiens et de la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec ainsi que les membres de l'Independent Book Publishers Association, du Canadian Book Publishers Council de Toronto. Le groupe canadien français présentera, dans la section de langue française, des ouvrages québécois publiés au cours des récentes années. De plus, Information Canada, par sa direction générale des publications gouvernementales fédérales, sera représentée et présentera les publications bilingues du gouvernement canadien. Cette exposition annuelle d'ouvrages édités, publiés et imprimés au Canada par les deux groupes linguistiques est organisée sous la responsabilité du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada dans le cadre de la nouvelle politique fédérale du livre et de la nouvelle société juridique "Livres du Canada - Books from Canada", organisme responsable de la production des exportations et des expositions à l'étranger. Cette exposition reçoit l'appui de plusieurs ministères fédéraux: le ministère des affaires extérieures par sa direction des affaires culturelles, le secrétaire d'Etat du Canada et la direction de l'Année internationale du livre au Canada, le Conseil des arts du Canada, Information Canada. La participation canadienne est assurée par un comité conjoint de professionnels du livre en collaboration avec la direction générale de l'imprimerie et de l'édition au Québec, le ministère de l'Industrie et du

commerce à Ottawa et les organismes et ministères fédéraux. La Commission des exportations et expositions des éditeurs est présidée par Pierre Gravel, directeur commercial des Presses de l'Université du Québec. Une subvention du Conseil des arts du Canada permet, depuis 1961, à une délégation officielle de professionnels des organismes d'éditeurs de se rendre à Francfort. En 1972, la délégation officielle se compose de MM. Jacques Hébert, président de l'AEC et vice-président de la SEMSQ. A l'occasion de l'Année internationale du livre, la Bibliothèque Nationale du Québec vient d'inaugurer une rétrospective de l'imprimé québécois. Cette exposition sera présentée jusqu'au 6 octobre. Située dans la salle de travail de la Bibliothèque nationale, au 1700 rue Saint-Denis à Montréal, l'exposition comprend plus de 500 titres: livres, brochures et même un numéro de notre premier journal "La Gazette de Québec". C'est dire qu'elle remonte de la production courante au premier imprimé québécois en 1764. La rétrospective s'accompagne d'un catalogue décrivant chacun des ouvrages exposés. A tirage limité, le catalogue sera distribué gratuitement aux bibliothèques, aux maisons d'édition et aux associations et institutions qui en feront la demande. Soucieuse d'accomplir l'une des missions qui lui sont dévolues par la loi, la Bibliothèque Nationale du Québec a voulu mettre en valeur les richesses du Laurentien, c'est-à-dire du document québécois au relatif au Québec. Elle invite donc les cher-

cheurs, les étudiants et le public en général à visiter cette rétrospective destinée à mieux faire connaître à la population les valeurs inestimables de son patrimoine.

Le concours des affaires culturelles est ouvert

Poursuivant sa politique d'aide à la création et à la recherche instituée en 1963, le ministère des affaires culturelles du Québec recevra, cette année encore, les inscriptions des créateurs, artistes et chercheurs québécois qui auraient besoin d'aide pour mener à terme un projet qui cadre avec les priorités du ministère. Les intéressés ont jusqu'au 1er novembre 1972 pour s'inscrire à ce programme d'aide. Le ministère des affaires culturelles veut, par cette politique, encourager les créateurs, écrivains et chercheurs dont les projets contribuent à l'épanouissement culturel et artistique du Québec.

Ce programme d'aide est ouvert à six disciplines: les arts plastiques, les lettres, l'audiovisuel, le théâtre et spectacle, la musique, les sciences de l'homme. Un jury composé de trois membres, pour chacune des six disciplines, étudie les projets soumis et formule des recommandations. Les subventions, dont le montant maximum est de \$7,500, sont accordées pour la réalisation de projets bien précis. Ainsi, elles ne doivent pas servir à l'achat de matériel réutilisable ni équivaloir au salaire non

reçu à la suite d'un congé sans solde. Les subventions ne s'appliquent pas non plus à des travaux de recherche en vue de l'obtention d'un diplôme ou à ceux qui reçoivent déjà une aide de la part d'un organisme privé ou public. Les personnes intéressées à se prévaloir de ce programme peuvent obtenir un formulaire d'inscription et le détail des règlements en s'adressant au Service d'aide à la création et à la recherche, ministère des affaires culturelles, Hôtel du gouvernement, Québec.

ILS N'AVAIENT RIEN À PERDRE 14 ANS

LA MAUDITE GALETTE

de Denys-Arcand
Eastmancolor

Luce Guilbault-Marcel Sabourin-René Caron
aussi Mission Secrète pour Lemmy Logan

1594 ST-DENIS 649-4211 **st-denis** METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

GENEVIEVE BUJOLD Les TROYENNES 14 ANS

VANESSA REDGRAVE Étudiants \$1.00

PAPINEAU COULEUR

"LA PEAU DE L'AUTRE"

PAPINEAU MT-ROYAL 521-6853 en couleurs

2e MOIS POUR TOUS

un Violon sur le Toit

"FIDDLER ON THE ROOF"

LUNDI À VENDREDI 2 p.m. - 8 p.m.

MATINÉES LUNDI À SAMEDI 2 p.m. - 5 p.m. SOIRÉES DIMANCHE ET FÊTES \$3.00

Moins de douze ans \$1.50 en tout temps
Cartes ÂGE D'OR lundi au samedi en matinée seulement \$1.50

LAISSEZ-PASSER NON VALABLE POUR CET ENGAGEMENT

CREMAZIE

ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

CE SOIR LUNDI 18 SEPT.
7:00 LE SOUFFLE AU COEUR
9:30 ÉQUETE SUR UN CITOYEN au DESSUS de tout SOUPÇON

DEMAIN MARDI 19 SEPT.
7:00 LE DOULOIS de J. P. Welville
9:30 LE DEUXIÈME SOUFFLE

OUTREMONT

1248 Bernard 277-4145

DUKLA

Ensemble ukrainien de Tchécoslovaquie
90 chanteurs, danseurs et musiciens

GRANDE PREMIÈRE CANADIENNE

21-22-23 septembre - 8:30 p.m.

ARENA MAURICE-RICHARD

Billets \$6, \$5, \$4, \$3, \$2.50 - Demi-tarif \$5 - 21 et 22 sept.: âge d'or - étudiants - enfants.

EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, agences 932-2234 et Aréna Maurice Richard.

CENTRES DE MEDITATION

du Monastère Bouddhiste Grandcoeur

RESIDENCES CO-OPS

Milton, pres d'Université • Durocher, pres de Prince Arthur • Claudi-Boye, pres de Prospect • Boul. Ste-Croix, pres de Vanier • Lacombe, pres de Decelles • Avenue Ballantyne, pres d'Avon • rue Charlemagne, pres de Rosemont.

- Grandes maisons pres des universités et collèges
- Cuisine communale, salon, salle de lecture
- Chambres uniques ou doubles à prix raisonnable
- Méditation de bon matin.
- Nourriture naturelle.

Brochure d'informations détaillées disponible
Appeler: 844-9429

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE

ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS DE NIVEAUX SEC I ET SEC II

OPÉRATION-THÉÂTRE

2 SPECTACLES POUR \$2.50

elysée 35 MILTON 842-9053

6e mois POUR TOUS

ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET

LA VIEILLE FILLE EASTMANCOLOR

JEAN-PIERRE BLANC

LES MALHEURS D'ALFRED UN FILM DE PIERRE RICHARD

VINGT FOIS PLUS DRÔLE QUE "LE DISTRAIT"...

"LES MALHEURS D'ALFRED" FONT LE BONHEUR DES AUTRES

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

LE COCUEUR COCUE

Mise en scène JACQUES LETOURNEAU
Décor et costumes REAL OUELLETTE
Musique de GINETTE BELLAVANCE

ANGÈLE COÛTU CLAUDE MAHER
PATRICK PEUVION ANDRÉ RICHARD
NORMAND LEVESQUE

LE PLATEAU (rue Calixa-Lavallée pres Sherbrooke)

Judi 21 sept. 20h. 30
Vendredi 22 sept. 20h. 30
Samedi 23 sept. 20h. 30

ADMISSION \$2.00
PRIX SPÉCIAUX POUR LES GROUPES
Information: 861-7461

La Salle Bonaventure présente **BOB MELVIN & ANITA ORTEZ**

artiste humoristique chanteuse

En vedette du 11 au 23 septembre. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Composez 861-3511 pour réservations.

Prochainement: Takeuchi Keigo & Bill Lloyd Productions vous présentent "The Feminine Connection" - du 25 septembre au 18 novembre.

La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

SEPTEMBRE

COMMEDIA DELL'ARTE

DE MARC FAVREAU

MISE EN SCÈNE: YVAN CANUEL

avec LISE LASALLE, FRANÇOISE GRATON, RONALD FRANCE, CLAUDE PRÉFONTAINE, EDGAR FRUITIER ET JEAN-PIERRE CARTIER

JANVIER

LE THÉÂTRE DE LA MAINTENANCE

DE JEAN BARBEAU

MISE EN SCÈNE: JEAN-LUC BASTIEN

avec GILLES RENAUD, SOPHIE CLEMENT, LOUISETTE DUSSAULT, MIREILLE ROCHON, DOROTHY BERRYMAN, JEAN-PIERRE CARTIER, JEAN-PIERRE BERGERON, EMMANUEL CHARPENTIER

1200 BLEURY RENSEIGNEMENTS: 866-1964

festival SERGIO LEONE 14 ANS

le bon, la brute, et le truand

CE SOIR 8:00

DUCK, YOU SUCKER

CE SOIR 8:00

"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

CE SOIR 8:00

"Pour une poignée de dollars"

CE SOIR 7:30 - 9:30

le DAUPHIN

CE SOIR 7:30 - 9:30

MERCIER 5380 St-Laurent 277-3233

ALWATER 2 ALENIS RIVON PLAZA 931-3313

le DAUPHIN 8600N PRES D'IVERVILLE 721-6060

SON SEUL CRIME... 14 ANS

BILLY JACK

lutter pour la liberté des autres!

EN VERSION FRANÇAISE

un film de TOM LAUGHLIN

VILLERAY CE SOIR 7:30 - 9:30

ST-DENIS JARRY 388-5577

la semaine cinématographique

Un Cocke, un Chat et trois Woody

par Robert Guy Scully

Aujourd'hui lundi à 17 heures dans les salons du Jour, M. Jacques Hébert lance le second roman d'Emmanuel Cocke...

revue Cinéma-Québec, un compte-rendu du festival latino-américain de Cartagena.

Outre les jeux de mots, le souffle spirituel et créateur qui traverse les textes, Cocke exhibe le comportement de l'apatride-artiste, du globe-trotter doué et ouvert à tout. Semblable en cela à Patrick Straram, il s'est branché sur une espèce de vitalité primaire qui le porte librement d'un contexte à l'autre.

gers ne choquent plus? Son deuxième roman indiquera sûrement une intégration plus complète dans le panorama des lettres québécoises, ou alors un divorce imminent. Rappelons que LE DEVOIR publiait dans son supplément littéraire de l'an passé quelques extraits de l'Emmanuscrit, dont la publication a été retardée considérablement.

Mercredi à 18 heures, M. Serge Losique, directeur du Conservatoire d'Art cinématographique, et le président des cinémas Famous Players, George P. Destounis, inaugureront à Sir George le quatrième festival du film étudiant canadien, auquel notre collaborateur Jean-Pierre Tadros sera juré.

television

CBFT

Table of TV programs for CBFT channel, including 'Ouvverture et Horaire', 'Éducation physique', 'Yogi l'ours', etc.

CFTM

Table of TV programs for CFTM channel, including 'Cinéma', 'Uta, les destins', 'Uta, les destins', etc.

CFCF

Table of TV programs for CFCF channel, including 'Cinéma', '4.00 Family court', '4.30 Drop-In', etc.

Advertisement for 'le carard à l'orange' by Marc-Gilbert Sauvajon, featuring a photo of a woman and text about the play.

Advertisement for 'Quiet days in Clichy' by Louise Turcot and Dominique Briand, featuring a photo of a woman and text about the play.

Advertisement for 'un couple terrible et formidable' by Marlene Jobert and Jean Yvanne, featuring a photo of a couple and text about the play.

Large advertisement for 'NOUS NE VIEILLIRONS PAS ENSEMBLE' by Jean Talon and Maison Neuve, featuring a photo of a couple and text about the play.

Large advertisement for 'Les colombes' by Jean-Claude Lord, featuring a photo of a couple and text about the play.

Large advertisement for 'Les colombes' by Jean-Claude Lord, featuring a photo of a couple and text about the play.

Large advertisement for 'Les colombes' by Jean-Claude Lord, featuring a photo of a couple and text about the play.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE. Prenez avis que la compagnie MELNERIE AGRICOLE LA PROGRESSIVE DE DAVE L'VILLE LIMITE...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 3881 Ex-parte PIERRE BOURGAULT...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 3882 Ex-parte ANDRÉ BOURCHARD...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 3883 Ex-parte FRANÇOIS CLOUTIER...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 3884 Ex-parte JACQUES PARIZEAU ET AL...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 3885 Ex-parte ANDRÉ BOURCHARD...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 3886 Ex-parte TANNY & PRICE, avocats...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 3887 Ex-parte CANADA PROVINCE DE QUEBEC...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: C.S.M. 12-823437-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944287-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944287-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944287-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944287-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944287-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944287-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944287-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944287-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944287-72...

AVIS est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 157D du Code Civil de la Province de Québec...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR PROVINCIALE (Loi des élections contestées). NO: 02-944899-72...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 11-088-18-72. IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF PETER ADAMS CRAIG LEASHERS LTD.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

Avis est par ces présentes donné que le contrat de vente en date du 2ème jour d'août 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE. NO: 02-944899-72. SUivant ordonnance de cette Cour...



Premier Canadien d'ascendance juive à s'élever à ces fonctions, le nouveau premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, du Nouveau parti démocratique, a prêté vendredi soir le serment d'office en présence du lieutenant-gouverneur de la province. (Téléphoto CP)

Dave Barrett "C'est la fin d'un jeûne de 20 ans..."

VICTORIA (CP) — Dave Barrett jeta un coup d'oeil à la coupe de champagne qu'on lui avait mise dans la main, et eut un moment d'hésitation comme s'il n'avait su que faire. Un journaliste lui demanda s'il n'allait quand même pas y tremper les lèvres. Son visage s'éclaira d'un grand sourire. Il but une gorgée et déclara: "C'est la fin d'un jeûne de 20 ans."

C'était vendredi soir, et M. Barrett venait de prêter, en présence du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, le serment d'office comme premier ministre de cette province. Quelques instants plus tard, le lieutenant-gouverneur officiait, cette fois sur le parquet même de l'Assemblée législative, à l'assermentation des 14 ministres du nouveau cabinet néo-démocratique.

Le prédécesseur de M. Barrett, le célèbre créditiste W.A.C. Bennett, était absent. Plus tôt dans la journée, il avait passé un court moment dans les bureaux de l'Assemblée, le temps de remettre sa démission officielle et d'abandonner ultimement une carrière de 20 ans à la tête du gouvernement de la province, puis il était disparu.

La répartition des fonctions ministérielles dans le nouveau cabinet n'a causé que peu d'étonnement, bien qu'on ait

noté avec une certaine surprise que le premier ministre revêtait également les fonctions de ministre des finances, lui qui avait à plusieurs reprises dénoncé le même cumul chez son prédécesseur.

M. Barrett, qui est le premier Canadien d'ascendance juive à s'élever aux fonctions de premier ministre, a choisi les titulaires ministériels parmi des députés qui tous avaient déjà siégé à l'Assemblée législative.

Les nouveaux ministres sont Alex Macdonald, à la justice et au commerce; Eileen Dailly, à l'éducation; Dennis Cocke, à la santé; Robert Strachan, à la voirie; Robert Williams, aux terres et forêts et aux ressources hydrauliques, ainsi qu'aux loisirs et à la conservation; Leo Nimsick, aux mines; James Lorimer, aux affaires municipales et au transport commercial; Ernie Hall, au secrétariat provincial, au tourisme et à l'industrie; William Hartley, aux travaux publics; Dave Stupick, à l'agriculture; Norman Levi, à la réhabilitation; William King, au travail; et Frank Calder, ministre sans portefeuille.

M. Barrett a expliqué que le conseil des ministres de la Colombie-Britannique était restreint constitutionnellement au chiffre de 14 membres, d'où le grand nombre de titulaires cumulants des fonctions.

Nouvelles attaques contre Soljenitsyne

PARIS (AFP) — A l'occasion de la parution en France du premier roman d'Alexandre Soljenitsyne, Août 1914, l'agence soviétique Novosti a publié un bulletin spécial, destiné à l'information de l'opinion occidentale, et dénonçant violemment le caractère anti-soviétique de la dernière oeuvre de l'écrivain.

Le document comporte de larges extraits d'un récent article rédigé par un journaliste polonais, M. Jerzy Romanowski, qui accuse Soljenitsyne de falsifier l'histoire, d'insulter la Russie tout en glorifiant le militarisme allemand et de se gausser des révolutionnaires en les présentant comme des individus nuisibles, ainsi qu'un article du journaliste communiste italien, M. Eusebio Ferrari. Ce dernier affirme, notamment, que l'auteur d'«Août 1914» n'est indigne pas seulement de la violation de la légalité socia-

liste, mais qu'il déteste fondamentalement toute la société soviétique et le communisme en général. Soljenitsyne a souligné lui-même à maintes reprises le caractère politique de son désaccord avec la société et les institutions soviétiques. Il condamne le système soviétique dans son ensemble, écrit M. Ferrari.

C'est la deuxième fois, remarquent les observateurs, que l'agence soviétique Novosti publie un document entièrement consacré à Alexandre Soljenitsyne. Le premier dénonçant l'antisovietisme militant de l'écrivain avait été largement diffusé dans les milieux journalistiques et littéraires parisiens en mai dernier, à la suite de la publication en Occident du message adressé par Soljenitsyne au patriarche Pimène pour attirer son attention sur la situation douloureuse de l'Eglise orthodoxe en URSS.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte \$1.30, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

PERSONNEL
BONNE ÉTOILE ENHG. Personne compétente en relations humaines, organise rencontres sérieuses. But social, sérieux. Veut (ves), célibataires, etc. 5803 Côte-des-Neiges, de 5 à 10 p.m. Tél.: 738-8253. 21-9-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE
MEUBLES NON PEINTS: Ventes et fabrications. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triplex, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél.: 276-9067 2-10-72

ANTIQUITES A VENDRE
ANTIQUITES A VENDRE, remis en état, par ébénistes français, divers meubles canadiens et anglais, lit bois ou cuivre, réparations, décapage de vos meubles. Tél.: 467-2223. 2-10-72

ANTIQUITES DEMANDÉES
ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier. Jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER
ILE DES SOEURS, SOUS-LOCATION, non meublé, 2 chambres, 2 salles de bain, stationnement souterrain, balcon, libre le 1er octobre. \$200.70. Tél.: 769-4743 après 5:30 p.m. 25-9-72

OUTREMONT, 1120 Bernard, app. 3. (Royal York), grand et petit salons, foyer naturel, 2 chambres à coucher, une salle à manger, cuisine, \$185.00. Libre le 15 octobre. Tél.: 842-3571 (jour) et 272-9693 (soir). 25-9-72

APPARTEMENTS MEUBLES
NOUVEAU-BORDEAUX, boulevard Taylor, Bachelor moderne meublé 1 1/2, libre, \$65.00, près centre d'achats et communications faciles. Tél.: 334-3049. 20-9-72

AUTOS A VENDRE
JEEP, authentique de l'année fait par Ford... Garantie de mécanique neuve, moteur neuf, peinture neuve, toit métallique isolant pour l'hiver. Un bijou pour les campagnards et même villageois. Tél.: 453-5630. 21-9-72

AUTOS A VENDRE
LOTUS 1970
Europa 52
Carrosserie fibre de verre, roues type "Mag", jeune intérieur noir. Excellente condition. \$3,100.00.

ROGER AUTOMOBILE LTÉE
4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925
"Dépositaire Peugeot" 23-9-72

VOITURE UNIQUE
MERCEDES 1954
220, cabriolet. Condition originale, \$3,995.00.
Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine,
Tél.: 932-2925
"Dépositaire Peugeot" 23-9-72

PEUGEOT 1971
304
Sedan, traction avant, pneus Michelin radiaux, 16,000 milles. Gris métallisé.
\$1,795.00
Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine,
Tél.: 932-2925
"Dépositaire Peugeot" 23-9-72

PEUGEOT 1971
504
Sedan, transmission automatique, tout ouvrant, radio AM Blaupunkt Couleur Bordeaux.
\$2,995.00
Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine,
Tél.: 932-2925
"Dépositaire Peugeot" 23-9-72

APPARTEMENTS A LOUER
OUTREMONT
50 WILLOWDALE
Nouvel Immeuble
• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• Taxes payées - sun-deck
3 1/2 \$170 4 1/2 \$220
(2 salles de bain)
738-8693
273-4451
J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
Un hôpital d'enseignement universitaire de Montréal, requiert les services d'une secrétaire administrative pour le bureau de son Directeur général.
Les candidates devront compter plusieurs années d'expérience et maîtriser parfaitement la sténographie française.
Traitement: selon qualifications et expérience.
Faire parvenir "curriculum vitae" à:
CASE 328, LE DEVOIR
19-9-72

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL
ACTIVITÉS INTERNATIONALES
Poste:
SECRÉTAIRE DE DIRECTION ET ADJOINT ADMINISTRATIF
Exigences:
- Expérience de plusieurs années en tant que secrétaire de direction comprenant des responsabilités administratives telles que comptabilité, organisation de réunions, procès-verbaux, etc...
- Maîtrise de la sténographie anglaise et française.
- Bonne formation générale.
- Intéressé pour les affaires internationales et le milieu universitaire.
Salaire:
Selon expérience, qualifications et formation.
Pour plus de renseignements:
Madame Lise Morin-Parr
École des HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
5255, avenue Decelles, bureau 6216
Montréal 250.
Téléphone: 343-4316 - 343-4335 20-9-72

HOMMES DEMANDÉS
RÉGISTRARE
Salaire: selon l'échelle de salaire et la compétence.
Supérieur immédiat: responsable du secrétariat.
Exigences: Cours commercial, rapidité au dactylo, connaissance de l'adressographie.
Fonctions: Tenir à jour des statistiques relatives au travail professionnel d'un secteur. Recevoir les usagers et les orienter. Faire les enregistrements ainsi que des cartes au moyen de l'adressographie. Faire les états de compte des médecins. Toutes autres tâches pouvant être assignées.
Faire parvenir curriculum vitae et vos attestations avant le 20 septembre 1972 à:
Mme D. Laferté,
Case postale 94,
Station M,
Montréal 403. 19-9-72

AUTOS A VENDRE
RENAULT 10-1300, 1970, 50,000 milles, toute équipée, excellente condition. Prix à discuter. Tél.: Chateaugay 691-5160 (jour) et LASALLE 364-1167 (soir). 19-9-72

BUREAUX A LOUER
PLACE ST-HENRI
Édifice commercial avec bureau nouvellement rénovés (chaffrés et éclairés). Idéal pour professionnels, agences d'immeubles, de presse ou autres.
4030 NOTRE-DAME OUEST MONTRÉAL
TÉL. 453-5630
POSTE 207 25-9-72

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL
Édifice commercial nouvellement rénové.
Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.
211 du St-Sacrement
Tél.: 844-3361
poste 238 J.N.O.

CHALET A LOUER
STE-AGATHE, luxueux bavarois, flanc montagne, 5 1/2, près pentes, cheminées pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, T.V., saison ski (aussi semaines automne). Tél.: 256-6825; fin de semaine: 1-819-326-5836 2-10-72

CHALET A VENDRE
ST-SAUVEUR, saison hiver, près des pentes de ski, dans la montagne, vue panoramique, meuble, chaudière, éclairé, foyer, 2 chambres à coucher, salon et cuisine. Tél.: 227-2896, après 6 heures. 20-9-72

CHAMBRES A LOUER
ÉTUDIANTS, ÉTUDIANTES, douche, poêle, frigidaire, cuisine, près du métro Jarry, \$15.00 par semaine. Tél.: 271-5435 entre 6h et 7h. 21-9-72

COMMERCES A VENDRE
BELOEIL, boutique d'aliments naturels, bien située, clientèle établie. Tél.: 467-7321 ou 468-2605. 20-9-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS
LE GROUPE LA LAURENTIENNE
Secteur de l'Assurance générale
recherche
• AGENT DE RÉCLAMATIONS AU TÉLÉPHONE
Exigences: Personne du sexe féminin, 12 ans de scolarité et plus, initiative, bon jugement, sens des responsabilités, aptitudes et goût pour les relations avec le public, expérience comme agent de réclamations.
Tâche: Mener et compléter des enquêtes par téléphone à la suite de sinistres; dicter la correspondance; faire les recommandations de paiements; effectuer tout travail connexe.
• SOUSCRIPTEUR AUTOMOBILE (Underwriter)
Exigences: 12 ans de scolarité et plus, initiative, bon jugement, expérience nécessaire, aptitudes et goût pour les relations avec le public.
Tâche: Analyser les dossiers, sélection, tarification et modification des risques d'assurance; répondre au téléphone et donner les informations demandées par les clients ou les agents; effectuer tout travail connexe.
Prière de faire parvenir le curriculum vitae:
Service du personnel,
Groupe La Laurentienne,
C.P. 5600,
Québec 2.
"Toute réponse sera traitée confidentiellement" 20-9-72

PROPRIÉTAIRE A VENDRE
À VENDRE
IMMOBILIER
WESTMOUNT REALTIES

OUTREMONT
MAISON MODERNE
Complètement détachée, spacieux hall d'entrée, boudoir au rez-de-chaussée, powder-room, 5 chambres à coucher, sous-sol fini, garage double. Financement alléchant. Offres invitées. Mme Michelle Rocher, 935-8541, soir: 277-1250. Excluf. 20-9-72

AVENUE NELSON
Paroisse St-Viateur, cottage détaché, 4 chambres à coucher, bibliothèque, sous-sol fini, garage double. Mme Michelle Rocher, 935-8541, soir: 277-1250. Excluf.

AVENUE HARTLAND \$40,000.
NOUVEAU SUR LE MARCHÉ: duplex de 6 pièces avec 2 entrées séparées. Sous-sol aménagé. POSSESSION IMMÉDIATE DU HAUT. Hypothèque à 7%. Près parcs et écoles. Appelez Françoise Bilaud, 935-8541 ou 482-1143. Excluf.

PAROISSE ST-GERMAIN
7 pièces, 4 chambres à coucher, powder-room au rez-de-chaussée, 2 foyers naturels, garage. Mme Michelle Rocher, 935-8541, soir: 277-1250. M.L.S.

N.D.G.
NOUVEAU EXCLUSIF
Charmante maison avec garage et entrée privée. Située près écoles dans l'est de N.D.G. 4 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à manger séparée, dans avec boiserie, cuisine moderne avec dinette. \$33,500. Appelez Terry Brault, 935-8541 ou 482-7646.

BEACONSFIELD
BUNGALOW pierre-brique, foyer, salon, salle à dîner, grande cuisine, 3 chambres à coucher, salle de jeux, jardin-patio exquis. \$3,000, comptant. Mme Trudy Reich, 697-4460 ou 695-6793. M.L.S. 19-9-72

COURS PRIVÉS
Anglais, Espagnol, Français, Allemand, Italien, etc. A L'INSTITUT DE MOTIVATION LINGUISTIQUE Programmes à tous les niveaux. En privé, semi-privé ou petit groupe. Prix modiques. Cours à prix spéciaux pour étudiants. Facilités de paiement. Appelez 739-4291 ou 488-3933. 22-9-72

TAPISSERIE: crocheting, haute-lisse, macramé. Série de 10, 20 cours (débutant, avancé) commençant fin septembre; après-midi, soir. ATELIER LOUIS et JEANNE AUCLAIR - Outremont 270-1482. 23-9-72

• TISSAGE
• TAPISSERIE
• MACRAMÉ
Cours de jour
Tél.: 688-8639 19-9-72

HAUTE COUTURE FRANÇAISE, exclusivité, conseillère taille-forte, un service de coupe, plus un essaiage. Tél.: 272-8627. 25-9-72

DIVERS
DACTYLO, STENO, FRANÇAIS, ANGLAIS, COMPTABILITE, MATHÉMATIQUES. Diplôme. Location, vente, achat, réparations, échanges: dactylos neufs, usages, additionneuses, dictaphone, enregistreuses d'appels téléphoniques, téléviseur, tables, vibrateurs. Tél.: 332-0044, 688-5777. 13-10-72

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTÉE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. 20-9-72

FEMMES DEMANDÉES
VENDEUSE, âgée de 18 à 28 ans, pour comptoir-restaurant d'un cinéma. Travail à temps plein. Appelez M. Cadieux. Tél.: 849-2384. 22-9-72

FERMES A VENDRE
CANTONS DE L'EXT: près Bromont, 50 arpents, petite maison et grange, besoin de réparations, sur bonne route. A 50 milles de Montréal. Informations: 769-4110.

GARDERIES
SECTEUR OUTREMONT. Côte-des-Neiges, garderies enfants de tout âge chez moi. Tél.: 272-5340. 9-9-72

HOMMES DEMANDÉS
SALLE DE CINÉMA, recherche assistant-directeur, sérieux et bilingue. Travail permanent à temps plein. Appelez M. Smith. Tél.: 849-2384. 22-9-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS
Cherchons 6 agents-distributeurs à travers la province. Agés (ées) de plus de 25 ans, doivent être mariés (ées), sérieux, honnêtes, avoir de l'entregent et le sens de l'organisation. Pour rendez-vous: Tél.: 581-3202 ou 722-0617. 23-9-72

LOGEMENTS A LOUER
CHATEAUGUAY CENTRE Boulevard Rousseau, 5 1/2 très spacieux, bas de duplex, frais peinture, jardin cloturé, exclusif, près école polyvalente. \$150.00. Libre fin septembre. Tél.: 692-8787, 20-9-72

VIEUX-MONTRÉAL, Notre-Dame est, beau studio, 3 1/2, habité par décorateur, semi-meublé, poêle et réfrigérateur. Libre immédiatement. \$160 par mois. Tél.: après 5h: 861-4679. 20-9-72

MAISONS A LOUER
ST-LAURENT, Bungalow, 11 pièces, meublé, climatisé, jardin serre, près gare, parc. \$300.00. Tél.: 747-0479 - 738-5976 - 343-6679. 23-9-72

MAISONS A VENDRE
NOUVEAU-ROSEMONT, 6315 Minguault, Bungalow, 5 pièces, garage sous-sol fini. \$30,000.00. Tél.: 256-9521 23-9-72

PERSONNEL
AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 525 est. rue Sherbrooke, suite 2. Marthe Gaudette, b.a., b.p.d., b.p.h., 1 ès lettres. Tél.: 288-2332 de 3h à 8h p.m. J.N.O.

DU BONHEUR ENHG Agence but amical, social, matrimonial. Veut (ves), personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Québec. Information 729-0680. 19-9-72

PROPRIÉTÉS A VENDRE
OUTREMONT: cottage face Parc Outremont, 5 chambres à coucher, sous-sol fini avec chambre de bonne, 3 salles de toilette, boiserie en chêne massif. \$50,000. Sans agent. 273-3552. 27-9-72

AHUNTSIC: triplex détaché en pierre, 1-7, 2-4, sous-sol fini, bureau pour professionnel, grand terrain paysagé, près parc Nicolas. \$55,000. Sans agent. 273-3552. 27-9-72

CÔTE-DES-NEIGES
LACOMBE près Légaré, beau duplex détaché, 5 1/2-5 1/2, sous-sol fini du garage, jardin.
LACOMBE près Decelles, superbe duplex, 6 1/2-7 1/2, 3 pièces ou sous-sol, garage sur rue, beau jardin.
Mme L. Duval
733-3849
IMMOBILIER TREMBLAY INC.
courtiers
735-5588 20-9-72

BROSSARD, Bungalow, 4 chambres, cuisine spacieuse, sous-sol tres coquet. Beau grand terrain, maison impeccable. Paiements mensuels de \$172.00, incluant les taxes. Prix \$21,000.00. Nicole Curran 672-6450 ou 676-9956. Immeubles Westgate. Courtiers. 19-9-72

ST-BRUNO. Un petit bijou, près d'un ruisseau sur terrain boisé, luxueux bungalow, 3 chambres, grand salon avec foyer, poutres au plafond. Prix \$32,000.00. Nicole Tanguay 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate Courtiers. 19-9-72

REMBOURRAGE
REMBOURRAGE général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estim. gratuit. Ouvrage garanti. Tél.: 521-5484 1-11-72

TERRAINS A VENDRE
ST-SAUVEUR, terrain 100 x 120, site panoramique, lac artificiel. Tél.: 625-1102 (sur semaine, après 4h seulement). 20-9-72

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ÉCHANGE
VOLVO 1970, 142S
Toute équipée \$2495.
VOLVO 1970, Si-wagon
Très propre \$2795.
VOLVO 1968, 142S
En bonne condition \$1595.
VOLVO 1967, 144S
Automatique, radio \$1295.

up-town
400 boul. DÉCARIE,
(Nord-boul. Métropolitain)
748-8807 23-9-72

Les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement
1 - Anecdotes de peu d'importance.
2 - Un des Etats unis d'Amérique. - Métal. - Sert à attaquer ou à se défendre.
3 - Huitième période.
4 - Belle-fille. - Etat de ce qui est inerte.
5 - Qui est sur le côté. - Lieutenant.
6 - Lieu d'arrêt d'une troupe en marche. - Plantes à fleurs jaunes.
7 - Elle s'attaque aux fourrés. - Genre de plantes de la famille des composées.
8 - On y lave la vaisselle. - Durée de la vie (plur).
9 - Nouveau. - Utilise. - Telle.
10 - Filet de laie des insectes. - Thulium.
11 - Pascal. - A lui. - Consue.
12 - Pâtisserie feuillée tée.

Verticalement
1 - De façon humble.
2 - Fait ou répétée plusieurs fois. - Xénon.
3 - Salut.
4 - Feuilles du théier. - Arme ancienne. - Mèche de cheveux rebelle.
5 - Nid des oiseaux de proie. - De la campagne.
6 - Retranche quelque chose sur les bords. - Saint Valentin.
7 - Qui blesse la religion (fém).
8 - Prénom féminin. - Ronneur.
9 - Une si grande quantité. - Sel de l'acide urique.
10 - Assemblage de lattes en treillis. - Mercure.
11 - Éminence. - Taille la tête d'un arbre. - Ote la vie.
12 - Aride. - Premier mot d'une formule magique.

Solution d'hier
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 BÉNÉFIÉCIAIRE
2 ARIENNE ADOPTEE
3 IRIENNE FILITEAU
4 VELE RALE IV
5 EGERIE ETMESE
6 MURIELLE M
7 ELOIGNE UPAS
8 NICOL ULTIM
9 TERNAL REILIN
10 RECS GLACIE
11 JEUNESSE GAI
12 XERUS ZELE

LOUEZ un PIANO pour une chanson
Profitez de notre plan familial de location pré-achat, pendant 6 mois.
Venez ou téléphonez
849-6201
chez
Ed Archambault INC.
500-est, Ste-Catherine, angle Berri

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Le président sortant de la Chambre de commerce :

Seule la collaboration pourra prévenir le contrôle des prix

OTTAWA (PC) — Le président sortant de la Chambre de commerce du Canada, M. Neil V. German, de Calgary, a lancé l'avertissement, hier aux gouvernements, aux entreprises commerciales et aux centrales syndicales qu'ils devront collaborer plus étroitement pour éviter le contrôle des prix et des salaires et d'autres mesures économiques de même nature destinées à enrayer l'inflation galopante.

M. German, un avocat de Calgary qui a dirigé les destinées de la Chambre de commerce du Canada au cours des 12 derniers mois, a affirmé dans son discours d'adieu que le plus grand défi qui se pose pour l'avenir de tous les Canadiens consistait, à enrayer l'inflation, à accroître la croissance économique pour ainsi résorber le chômage.

Ces deux derniers objectifs ne seront pas atteints si on ne parvient pas à mettre un frein à l'inflation. Le fait de pointer un doigt accusateur à l'importe quel secteur de l'économie ne fera pas progresser le Canada mais ne servira qu'à compliquer le problème et à provoquer de la confusion dans l'esprit des Canadiens.

Les Chinois arrivent

PEKIN (AFP) — Pour la première fois depuis la fondation de la République populaire de Chine, il y a 23 ans, une délégation d'intellectuels chinois doit se rendre en visite aux États-Unis, probablement d'ici quelques semaines, apprend-on à Pékin de source informée.

Les autorités chinoises, qui jusqu'à présent se montraient réticentes à autoriser l'envoi de visiteurs chinois aux États-Unis tant que Taiwan conserve une ambassade à Washington, ont finalement accepté l'invitation qui leur a été faite plusieurs fois au nom d'organismes privés par des intellectuels américains reçus à Pékin. La date et l'itinéraire du voyage, ainsi que le nombre de ses participants ne sont pas encore connus, mais on croit savoir que le groupe sera composé, essentiellement, de spécialistes scientifiques et de médecins.

Cette visite pourra ainsi donner lieu aux premières démonstrations d'acupuncture faite aux États-Unis par des médecins de Chine populaire. Elle sera aussi l'occasion, pour un certain nombre d'intellectuels chinois qui ont fait leurs études ou qui ont enseigné dans des universités américaines avant la libération, de renouer des contacts interrompus depuis une génération.

Un seul groupe chinois s'est rendu jusqu'à présent aux États-Unis: les joueurs de ping pong qui ont rendu visite en avril dernier aux pongistes américains qui étaient allés à Pékin un an auparavant.

En outre, on croit savoir à Pékin de bonne source que deux correspondants de l'Agence Chine nouvelle à l'ONU effectuent actuellement un voyage d'étude aux États-Unis sur l'invitation d'organes de presse américains.

Si les visites de Chinois aux États-Unis ont été pratiquement inexistantes jusqu'à présent, en revanche des dizaines de groupes d'Américains, surtout des intellectuels, comme par exemple l'économiste John Kenneth Galbraith de l'université Harvard, qui séjourne actuellement en Chine, sont venus à Pékin depuis un peu plus d'un an.

Parmi ces visiteurs, on relève aussi de nombreux Chinois ayant la nationalité américaine, comme le mathématicien Chen Sheng-Shen, professeur de l'université de Californie, qui a été reçu samedi par M. Kuomojo, président de l'Académie des sciences.

Tous les secteurs de l'économie — le monde des affaires, les centrales ouvrières aussi bien que le gouvernement — doivent collaborer si nous souhaitons vraiment atteindre ces objectifs.

C'est uniquement en faisant front commun que nous parviendrons à éviter le contrôle des prix et des salaires ou encore des politiques monétaires ou fiscales plus sévères auxquelles il faudra éventuellement recourir pour contrôler l'inflation.

M. German n'a pas précisé davantage sa pensée quant à la possibilité de contrôles des prix et des salaires — peut-être du genre de ceux adoptés aux USA — mais les milieux d'affaires ont de plus en plus le sentiment depuis quelque temps que le gouvernement finira par imposer des

contrôles. Un groupe d'analyses financiers de Toronto a eu vent la semaine dernière que de tels contrôles pourraient être imposés aux Canadiens au cours de l'année prochaine.

M. German estime que le monde des affaires, les centrales syndicales et le gouvernement devraient faire front commun pour lutter contre l'inflation galopante. Cette tactique commune comporterait entre

autres: — Une réduction des dépenses gouvernementales dans les secteurs non productifs de l'économie.

— Le monde des affaires ne devrait pas annoncer d'augmentations de prix à l'exception de celles qui sont directement liées à la hausse du coût de production.

— Les syndicats devraient faire preuve de modération dans

leurs réclamations, les augmentations de salaire devant être proportionnées à la hausse de la production.

Le président sortant de la Chambre de commerce du Canada s'en est particulièrement pris au gouvernement fédéral à qui il a notamment reproché d'exercer un contrôle accru sur le secteur privé de l'économie.

«Par sa soif de pouvoir et de contrôle, le gouvernement a usurpé les propres fonctions d'autres secteurs de notre société. Au lieu de se préoccuper uniquement de politique d'ensemble, le gouvernement s'applique à intensifier son contrôle sur la vie des citoyens et sur la marche des affaires.

«Des lois basées sur des politiques ad hoc et sur de vagues objectifs nationaux avec un haut degré ministériel caractérisé par un arbitraire ministériel caractérisé malheureusement la tendance actuelle.

«C'est précisément sur la présomption que le gouvernement sait mieux que tout le monde ce qui est bon pour le pays qu'un nombre de plus en plus élevé de lois est rédigé.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Elle a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

LE DEVOIR
211 St-Sacrement
Montréal - Tél. 844-3361

Compétence: Bernard Lutz

URGENT
COMMISSION SCOLAIRE VALLÉE de la LIÈVRE
demande
JARDINIÈRES
Doivent posséder un brevet spécialisé. Adresser vos demandes au:
Bureau du personnel,
Commission Scolaire Vallée de la Lièvre,
146 A. McLaren,
Buckingham
ou appeler: 1-819-986-5942

LES SERVICES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES DE POINTE ST-CHARLES INC.,
2111 rue Centre, Montréal 104, Québec
demandent les services d'un
AVOCAT
Qualités requises:
— Pas moins de 3 ans, 5 ans de préférence d'expérience en contentieux civil
— Beaucoup d'expérience de cour
— Bilingue
— Jeune et dynamique
— Préoccupations sociales
Salaire à discuter selon l'expérience et la compétence.
Date limite:
le 30 septembre 1972
Écrire à l'attention de Me Paul Baatz, directeur

LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES
RECHERCHE
LES SERVICES D'ENSEIGNANTS LÉGALEMENT QUALIFIÉS:
SECTEUR ST-JOVITE
— Commerce
— Éducation physique
Faire parvenir curriculum vitae le plus tôt possible à:
Commission Scolaire des Laurentides,
Service du Personnel,
2, rue St-Joseph,
Ste-Agathe-des-Monts.

IDÉATEUR
Rédacteur
BCP Publicité cherche le gars capable...
capable de concevoir et d'écrire des campagnes publicitaires qui marchent
capable des intégrer dans une structure d'avant-garde, capable de "fonctionner" tout seul
capable de défendre ses idées dans un groupe de travail multi-disciplinaire
De son côté, BCP est capable d'offrir un excellent salaire, de bonnes conditions de travail et de considérer que le gars en question peut aussi être une femme.
Veuillez prendre contact avec
Francine Dubé
BCP Publicité Ltée
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Bureau 444, Montréal
Tél.: 875-7050

GÉRANTS D'AGENCE, ASSURANCE-VIE
Poursuivant son programme d'expansion, la coopvie Les Artisans, recherche des gérants pour diriger des agences à Joliette et à Montréal.
Expérience de l'assurance-vie requise.
Transmettre curriculum vitae à:
Les Artisans coopvie
c/s M. Jacques Bélanger
333, est rue Craig,
Montréal 129, Qué.
Tél.: 861-5781

GÉRANT DE LA LIBRAIRIE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Fonctions:
Sous la direction du directeur des magasins:
— la responsabilité de l'achat, du prix de revient, de l'étalage, de la vente et du contrôle des stocks de livres, notes de cours, revues, etc.;
— fait des recommandations et voit à l'application de politiques de nature à assurer un service efficace;
— dirige, supervise et veille à la qualité du personnel;
— participe à la préparation et administre le budget de la librairie;
— voit à la préparation, approuve et présente les rapports financiers et autres rapports.
Qualifications:
Détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent; avoir plusieurs années d'expérience dans le domaine.
Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.
Programme complet d'avantages sociaux.
Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au:
Directeur du Service du personnel
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal 101, Qué.

REPRÉSENTANT TECHNIQUE APPAREILS - CONTRÔLES
Une Compagnie canadienne avantageusement connue, a un poste vacant à son bureau de Montréal pour une personne bilingue, qui a de l'expérience dans la vente d'équipement électrique aux détaillants-distributeurs.
Le candidat choisi devra avoir de l'expérience dans la négociation de contrat et dans l'administration des formules de commandes. Qualifications techniques dans les systèmes d'instrumentation et de contrôle sont un avantage mais non obligatoires.
Salaire, selon qualifications et expérience, jusqu'à \$13,000.
M. Clare
481-7765
Appeler:

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA (zone d'Ottawa) demande UN ANNONCEUR/ANIMATEUR
La fonction:
Le candidat sera appelé à remplir la fonction d'annonceur à des émissions d'intérêt général et pourra être appelé à se spécialiser dans le domaine des sports.
Le candidat:
Possède une formation universitaire, un an ou plus d'expérience, une bonne connaissance du français et de l'élocution du français, un sens développé de la communication sociale.
Le traitement:
Salaire selon les qualifications et l'expérience. Entre \$8,072 et \$15,207.
La Société offre un programme complet d'avantages sociaux.
Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" à:
L'Agent du personnel,
Case postale 3220,
Succursale "C",
Ottawa, Ontario K1Y 1E4

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LANAUDIÈRE
recherche les services
D'UN CONSEILLER OU CONSEILLÈRE D'ORIENTATION
Fonction:
Conseiller ou conseillère d'orientation
(Au niveau élémentaire, 6e & 7e)
Normes d'éligibilité:
— Posséder une licence ou une maîtrise en orientation.
— Être membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation du Québec ou de la Corporation des Psychologues du Québec.
Salaire et conditions de travail:
Selon la convention collective des conseillers d'orientation.
Description du travail:
1° Rencontrer et informer les parents des élèves de 6e & 7e années sur l'orientation possible de leur enfant au secondaire.
2° Testing collectif des élèves de 6e et 7e années.
3° Étude individuelle des élèves posant des problèmes particuliers.
4° Recommandation sur l'orientation de chaque élève au cours secondaire.
Toute personne satisfaisant aux exigences de base et intéressée à ce poste est priée de faire parvenir sa demande écrite au Directeur des Services du Personnel, au plus tard le 27 septembre 1972 à 5.00 heures p.m.
René Bacon
Directeur des Services du Personnel,
333, rue Tellier
Joliette.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA PÉNINSULE
Offre d'emploi
RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE
Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur général et à titre de responsable du service de l'informatique, le candidat sera chargé d'assurer la coordination de toutes les activités de la Commission relativement au traitement électronique des données et plus spécifiquement en ce qui a trait à la programmation des horaires, à la production des bulletins, à l'émission des chèques de paye, etc...
En plus de surveiller et de coordonner le développement de l'implantation des projets, le candidat agira également à titre de conseiller technique auprès des personnes responsables de l'élaboration ou de l'exécution des dits projets.
Exigences minima:
Formation correspondant à au moins 15 ans de scolarité et comportant des études spécialisées dans le domaine de l'informatique. Connaissances approfondies des rouages du traitement électronique des données ainsi que des différents processus de développement et d'implantation des programmes d'informatique.
Très bonne connaissance du milieu scolaire et, de préférence, de la diversité des programmes d'enseignement au secondaire.
Rémunération:
Selon qualifications et expérience.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande avant le 22 septembre 1972
Directeur,
Service du personnel,
Commission Scolaire Régionale
de la Péninsule,
C.P. 2300,
Gaspé,
Comté Gaspé, P.Q.

HMR Hôpital Maisonneuve-Rosemont
CHEF PHYSIOTHÉRAPEUTE
Sous la direction du chef du département de médecine physique, le titulaire sera responsable de:
— L'initiation et de l'entraînement du personnel professionnel sous sa juridiction en regard des programmes établis et des techniques nouvelles;
— Du contrôle des normes qualitatives dans l'application de ces techniques;
— De l'organisation et de la coordination des activités du service de physiothérapie;
— Contrôle du rendement de tout le personnel;
— De la vérification et de l'entretien et l'utilisation adéquate du matériel et de l'équipement utilisés dans son service.
Les candidats devront détenir un baccalauréat en physiothérapie (B.Sc.) d'une institution reconnue et être membre de l'Association des Physiothérapeutes de la Province de Québec. Ils devront en outre, compter plusieurs années d'expérience clinique dont quelques années de préférence à un poste responsable.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Service de Placement et de Recrutement
Hôpital Maisonneuve-Rosemont,
5415 Boul. de l'Assomption,
Montréal, P.Q.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL CENTRE AUDIO-VISUEL
POSTES À COMBLER:
1) RÉALISATEUR
Fonctions:
La tâche principale du réalisateur est de seconder le professeur, le réalisateur pédagogique ou les étudiants dans la production de documents d'enseignement ou dans l'utilisation de média audio-visuels, il collabore à la préparation des scénarios, établit le découpage, prévoit et réunit les moyens techniques nécessaires et dirige toutes les phases de la production jusqu'au produit final.
Qualifications:
Diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. Solide formation professionnelle acquise dans une école ou par la pratique. Plusieurs années d'expérience requises.
2) TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN
Fonctions:
Exécuter plans préliminaires des systèmes et des aménagements audio-visuels. Coordonner les demandes d'aménagement entre le demandeur, le Centre Audio-visuel et le Service de l'Équipement. Évaluer des nouveaux systèmes; élaborer et modifier des nouveaux équipements.
Qualifications:
Diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. Posséder une très grande connaissance des équipements audio-visuels. Avoir l'expérience de la production d'émission de télévision et aussi dans la conception des systèmes audio et vidéo complexes.
Salaire:
A déterminer selon qualifications et années d'expérience. Programme complet d'avantages sociaux.
Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au:
SERVICE DU PERSONNEL
Université de Montréal
Case postale 6128, Montréal, Qué.

Fonction publique Canada / Public Service Canada
CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES
La Division du design et des étalages des Musées nationaux du Canada conçoit et prépare les travaux artistiques et pratiquement tout ce qui a trait à l'aspect visuel des expositions qui se tiennent dans les divers musées.
FONCTIONS: Sous la direction du Chef de la Section de design, le titulaire devra travailler conjointement avec les scientifiques, des chercheurs et des organisateurs d'expositions, afin d'interpréter graphiquement et de présenter typographiquement le contenu d'une exposition. Il devra s'acquitter de diverses fonctions, notamment: esquisser des représentations graphiques et concevoir des maquettes à échelle réduite ou grandeur nature; choisir, reporter à l'échelle et élaguer les photographies destinées à expliquer ou à mettre en valeur les représentations graphiques; déterminer le caractère d'imprimerie approprié selon son rôle et son style; disposer le matériel bilingue ou polyglotte; créer des systèmes de signalisation à l'intention des visiteurs des différents musées. Ce poste comporte également une certaine part de supervision qui consiste, notamment, à expliquer les particularités et les méthodes de travail aux dessinateurs subalternes, aux agents de projets, aux fournisseurs et aux fabricants.
CONDITIONS DE CANDIDATURE: Le travail exige une connaissance étendue du dessin graphique industriel et environnemental; une aptitude à transmettre une information scientifique par différents moyens; une solide connaissance des aspects de la typographie qui se rattachent aux expositions, au matériel imprimé et audiovisuel et à la signalisation graphique des dessins tridimensionnels conçus par les organisateurs d'expositions qui font partie du personnel ou qui sont engagés à forfait. Le titulaire doit être doué d'esprit d'initiative, d'un bon jugement et d'imagination. Il serait avantageux d'être diplômé d'un établissement reconnu. La connaissance de l'anglais est essentielle.
Veuillez faire parvenir un curriculum vitae circonstancié avant le 2 octobre 1972, à l'adresse suivante:
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7
La préférence ira aux citoyens canadiens.
Référence à appeler: 72-2500.

DÉCÈS
Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

MATHIEU. A l'hôpital Notre-Dame, le 16 septembre 1972, à l'âge de 73 ans, est décédé le Dr. Charles Mathieu, époux de Mme Marcelle Amyot. Il laisse aussi dans le deuil ses enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi 20 septembre. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslaurier Ltée, No 5650 chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Actualisations

La Chronique de Marce Clément

L'inflation des prix semble peu menaçante (2)

La semaine dernière nous avons reproduit la première partie d'un intéressant bulletin de la firme de placement A. E. Ames & Cie Limitée, concernant l'inflation et, cette semaine, nous reproduisons des extraits de la seconde partie du même bulletin, traitant de l'expérience du passé, etc. On y lit que la performance supérieure des prix, tant au Canada qu'aux E.U. tend à être conforme au comportement historique des prix chez ces deux nations. Des taux excessifs d'inflation pourraient bien correspondre aux années de guerre et celles qui suivent, vu que la guerre oriente les dépenses gouvernementales vers une poussée inflationniste. Les facteurs, qui ont déterminé un boom économique inflationniste, comme en temps de guerre, de 1966 à 1969 différaient de ceux, couramment affrontés dans les poussées inflationnistes. Les efforts des banques centrales pour restaurer la liquidité et promouvoir, au moyen de l'expansion des disponibilités monétaires, des augmentations, et enfin, la lenteur des effets de la psychologie inflationniste constituent les facteurs principaux en arrière des préoccupations renouvelées. Comme la période 1961-1966 l'a démontré, on peut en venir à plusieurs années consécutives de forte croissance économique, sans pression trop forte sur les prix. Au cours de la période précitée, la croissance réelle du P.N.B. au Canada fut maintenue à 5.9%, avec un taux moyen d'augmentation des prix de 2.4% seulement mesurée selon l'indice de dégonflement implicite des prix.

général en une avance rapide exerçant une influence directe sur les prix, tend à certaine exagération. Il semblerait que, sans la croissance artificielle provoquée provenant des dépenses de temps de guerre, toute inflation sérieuse des prix ne constituerait pas quelque chose d'inévitable.

Les facteurs de structure

Deux facteurs de structure renforcent l'opinion qu'au début des années soixante-dix, en particulier, il devrait se manifester des années nullement affectées par des pressions inflationnistes substantielles. Premièrement, l'expansion rapide de la force des travailleurs au Canada, bien qu'elle soit largement responsable des hauts pourcentages de chômage, contribua à amortir les pressions inflationnistes, particulièrement celles causées par les demandes excessives des salaires. Plus grand nombre de nouveaux emplois contribuèrent à rendre la concurrence plus vive sur les marchés du travail, exerçant, par le fait même, une pression de nature à faire baisser le niveau des gages. Leur augmentation s'en trouva affectée, particulièrement dans le secteur des travailleurs non syndiqués. En outre, ce facteur contribua à minimiser les espérances de gains de gages accrues, lesquelles réduisirent les pressions de frais trop élevés. L'abaissement des attentes de hausses des gages joue un rôle stabilisateur important, particulièrement par suite de ses effets sur les syndicats ouvriers. Bien que ce groupe ne compte que 33.6% des travailleurs non agricoles payés, ses demandes sont grandement responsables de l'établissement de la tendance et de la portée de la plupart des négociations, se rap-

portant aux salaires. Deuxièmement, des niveaux plus élevés de la productivité devraient assurer un frein plus effectif sur la pression des coûts. Le Canada possède un grand nombre d'usines modernes et dont l'efficacité est prouvée, par suite du boom du capital de placement qui s'est manifesté au cours des années soixante ainsi que la croissance continue depuis lors dans les investissements d'affaires, sous forme de dépenses de capital, même au cours du ralentissement cyclique de 1971, alors qu'il y eut amélioration générale des méthodes de production. Ces installations résulteront en des gains appréciables du côté de la productivité, dont toute augmentation est associée, normalement, avec un relèvement cyclique. De plus, des gains additionnels en ce qui concerne la productivité ne se feront pas attendre, vu que les affaires continueront de fonctionner, sur une base économique par suite de l'emploi de ressources humaines mondaines. Voilà autant d'ingrédients importants de nature à minimiser le coût par unité, tant pour un court terme que pour un avenir élongé, limitant, ainsi, la probabilité d'une poussée généralisée de l'inflation, par suite des coûts accrus.

Pour ces raisons, le Canada devrait continuer à expérimenter la persistance de faibles taux, en ce qui concerne l'inflation des prix. Les craintes de pressions inflationnistes, basées sur l'expansion économique, potentielle ou réalisée, semblent être exagérées. Vu l'impact restrictif des forces de structure survenues au sommet des performances supérieures des prix de 1970 et de 1971, il semble y avoir peu de possibilité d'une relance imminente d'une inflation sérieuse des prix au dire de M.J.R. Keane, de la firme précitée.

toronto

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.	Haut	Bas
Abibi	27992	1016	994	1034	7	
Acklands	9874	511	1114	1119	11	
Aces Ltd	2121	121	11	11	11	
Aera Inc	3284	112	12	15	9	
Alcan	48174	2124	21	21	21	
Alta Gas	14358	540	584	584	114	6134
Alta Nat	4551	221	21	21	21	1194
Alton	48174	2124	21	21	21	1194
Algo Cent	4561	1010	1014	1114	812	
Algonquin	18422	1124	1274	1314	740	
Altona Div	5990	290	294	294	294	
Alliance B	5380	274	614	614	714	300
Amolcon	1380	614	614	614	614	
Aquiline	9182	2624	26	26	2124	
Asbestos	3632	2214	2124	2124	2124	
Asphalt	6040	2124	2124	2124	2124	
Atco Ind	5625	2124	1274	1274	1414	812
Auto Hard	2850	1174	1174	1174	12	
Bad Boy	3515	1474	1474	1474	1474	1314
Bank Mt	37085	2124	2124	2124	2124	1314
Bank N	1218	1174	1174	1174	1174	2014
Baton B	9720	2124	20	20	214	
Beaver Eng	1421	1174	1174	1174	1314	1014
Becker B	3659	474	474	474	474	185
Bell Canada	44371	5424	424	424	424	424
Blitmore A	1529	474	474	474	474	185
Black P	6025	5924	914	914	914	514
Black Rock	16250	300	300	300	300	2124
Bombard	23770	235	2124	2124	2124	165
Bovis Corp	1807	2124	2124	2124	2124	1174
BP Can	24735	1174	1614	1614	1174	1174
Brailor Res	5220	210	210	210	210	285
Bramalea	3127	2124	2124	2124	2124	2124
Brighton	21757	2124	2124	2124	2124	18
Brison	15169	2014	1914	2014	2014	7
Brison	13824	54	54	54	54	514
BC Forest	3490	2214	2014	2014	2014	2014
BC Power	5520	2124	2124	2124	2124	2124
BC Phone	2944	540	5014	5014	5014	5614
Budd Auto	1275	1174	1414	1414	1414	1414
Burns Fds	13290	1174	1174	1174	1174	1214
Can Dev	2475	914	814	814	814	814
Can Ind	10100	2124	2124	2124	2124	2124
Calgary P	300	2624	2624	2624	2624	2624
Calvert Div	16775	210	185	185	245	89
Cambridge	4200	2124	2124	2124	2124	2124
Campana	2187	2124	2124	2124	2124	2124
Can Cam L	2791	5314	52	52	52	52
Can Mail	4200	2124	2124	2124	2124	2124
C Packers	6250	2124	2124	2124	2124	2124
Can Brew	22271	2124	2124	2124	2124	2124
C Cable	9850	2124	2124	2124	2124	2124
Can Can A	2020	2124	2124	2124	2124	2124
C Goldie	63515	54	614	614	614	614
C Goldie	18990	1174	1214	1214	1214	1214
C Imp Bank	3745	2124	2124	2124	2124	2124
C Ind Gas	31099	1014	1014	1014	1014	1014
CIL	8127	1614	1614	1614	1614	1614
Interurb	500	300	300	300	300	300
Marconi	7100	1514	600	600	600	600
C Oriental	8460	1114	1114	1114	1114	1114
CP Inve Pr	20328	224	2414	2414	2414	2414
CP Inve Pr	19285	2814	2624	2624	2624	2624
CP Lid	11207	1174	1514	1514	1514	1514
Cap Corp	3355	224	2124	2124	2124	2124
Carroll	14580	2124	2124	2124	2124	2124
Carl Div	5450	2124	2124	2124	2124	2124
Cash	4230	2124	2124	2124	2124	2124
CFCN	16124	1114	1114	1114	1114	1114
Chrysler	3315	331	2914	2914	2914	2914
CIBC	11500	2124	2124	2124	2124	2124
Columbia	19455	225	125	125	1125	1125
CompuTel	11885	2274	2714	2714	2714	2714
Con Distrib	3400	2124	2124	2124	2124	2124
Con Bldg	76040	270	255	255	255	255
Con Bldg	3400	2124	2124	2124	2124	2124
Con Distrib	36081	3814	3124	3124	3124	3124
Cons Gas	43247	1814	1814	1814	1814	1814
Cons Glass	3900	2124	2124	2124	2124	2124
Control F	4600	260	250	250	250	250
Copier	9785	2124	2124	2124	2124	2124
Coronat Ind	1490	2124	2124	2124	2124	2124
Cramer C	3050	59	914	914	1174	1174
Cruis Int	2525	2124	2124	2124	2124	2124
Cyprus A	19502	574	714	714	714	714
Cyprus B	9650	574	574	574	574	574
Danson D	11815	2124	2124	2124	2124	2124
Disal Sean	21997	5314	3714	3714	3714	3714
Dominion	11764	1014	1014	1014	1014	1014
Dome Pels	2918	534	3214	3214	3214	3214
Dorland	4008	2124	2124	2124	2124	2124
Dorland	10853	2814	2714	2714	2714	2714
Dorland	18115	1174	1614	1614	1614	1614
Dorland	14878	2124	2124	2124	2124	2124
Dorland	4025	2014	2914	2914	2914	2914
Dorland	5130	2124	2124	2124	2124	2124
Dorland	8719	2124	2124	2124	2124	2124
Dorland	14712	1014	914	914	914	914
Dorland	6345	1814	814	814	814	814
Dorland	4280	2124	2124	2124	2124	2124
Dorland	16116	465	6314	6314	6314	6314
Dorland	9225	5914	914	914	914	914
Dorland	3220	1814	18	18	18	18
Dorland	1585	52	2614	2614	2614	2614
Dorland	2466	1174	1314	1314	1314	1314
Dorland	7300	200	185	200	200	200
Dorland	6403	2124	2124	2124	2124	2124
Dorland	1435	2124	2124	2124	2124	2124
Dorland	1630	1814	814	814	814	814
Dorland	11615	185	190	190	190	190
Dorland	4391	1514	15	15	15	15
Dorland	19125	1174	1174	1174	1174	1174
Dorland	11615	185	190	190	190	190
Dorland	3250	1814	814	814	814	814
Dorland	1820	316	154	154	154	154
Dorland	4307	1174	1814	1814	1814	1814
Dorland	9019	574	614	614	614	614
Dorland	5750	150	150	150	150	150
Dorland	5162	220	316	316	316	316
Dorland	26229	519	1814	1814	1814	1814
Dorland	20325	130	130	130	130	130
Dorland	17885	2234	2314	2314	2314	2314
Dorland	12250	1174	1174	1174	1174	1174
Dorland	9729	110	110	110	110	110
Dorland	4529	370	350	350	350	350
Dorland	6275	2234	2414	2414	2414	2414
Dorland	2775	854	54	54	54	54
Dorland	17099	3774	3614	3614	3614	3614
Dorland	5162	220	316	316	316	316
Dorland	26229	519	1814	1814	1814	1814
Dorland	20325	130	130	130	130	130
Dorland	17885	2234	2314	2314	2314	2314
Dorland	12250	1174	1174	1174	1174	1174
Dorland	9729	110	110	110	110	110
Dorland	4529	370	350	350	350	350
Dorland	6275	2234	2414	2414	2414	2414
Dorland	2775	854	54	54	54	54
Dorland	17099	3774	3614	3614	3614	3614
Dorland	5162	220	316	316	316	316
Dorland	26229	519	1814	1814	1814	1814
Dorland	20325	130	130	130	130	130
Dorland	17885	2234	2314	2314	2314	2314
Dorland	12250	1174	1174	1174	1174	1174
Dorland	9729	110	110	110	110	110
Dorland	4529	370	350	350	350	350
Dorland	6275	2234	2414	2414	2414	2414
Dorland	2775	854	54	54	54	54
Dorland	17099	3774	3614	3614	3614	3614
Dorland	5162	220	316	316	316	316
Dorland	26229					

Marshall encaisse le 5e revers d'affilée des Expos

PHILADELPHIE (Le Devoir) — Pour la troisième fois consécutive devant la plus faible équipe de la ligue Nationale, les Phillies de Philadelphie, les Expos ont dû s'incliner. 3-2 hier après-midi, et pour la troisième fois consécutive également après avoir pris l'avance dans la partie. Il s'agissait en fait du 5ème revers d'affilée des troupes de Gene Mauch qui voient ainsi leurs chances de terminer en quatrième place diminuer à vue d'œil. Hier Mike Marshall, 14-6, a subi le revers en accordant deux points aux Phillies en 2 1/3 manches lancées.

Ernie McAnally, le débutant, s'est mis dans l'embarras à toutes les 5 2/3 premières manches qu'il a offiées comme c'est sa très mauvaise habitude. McAnally réussit très facilement les deux premiers retraits de la manche pour ensuite accorder ou bien un coup sûr ou deux ou bien un but sur balles. Il a ainsi joué ce mauvais jeu quatre fois sur six hier avec le résultat qu'il a dû être remplacé à la 6ème après deux retraits évidemment, mais après avoir ensuite permis trois simples consécutifs à Willie Montanez, Greg Luzinski et Oscar Gamble pour le premier point des éventuels vainqueurs. Il a également commis la seule erreur du match sur le coup sûr à l'intérieur de Gamble. Marshall est alors venu retirer la recrue Mike Schmidt, le héros de la partie de samedi, sur trois prises pour mettre un point final à ce premier élan offensif productif des Phillies. Mais ce devait être bien différent au septième et huitième manches.

Marshall a joué le même (mauvais) jeu de McAnally à la 7ème en retirant deux joueurs avant d'accorder un simple à Denny Doyle et un triple au petit Larry Bowa, ce qui permettait ainsi aux Phillies d'égaliser les chances à 2-2. Pour Bowa, il s'agissait de son 14ème triplé de la saison. Il domine ce département dans les majeures. Bowa frappait aussi en lieu sûr dans une 11ème partie consécutive, la meilleure série du genre chez les Phillies en 1972.

Dans le trouble Mais Marshall s'est mis dans le "gros" trouble à la 8ème en plaçant les trois premiers joueurs à l'affronter sur les coussins. Ce fut tout d'abord le deuxième double de la partie de Montanez (il en compte 36, meilleur total de la LN), un simple à Luzinski et un but sur balles à Gamble. Il retourna cependant Don Money (à sa première et seule AB) sur des prises. Mais l'ex-Expo John Bateman est venu à un cheveu de réussir un grand chelem exploit qu'il avait réalisé deux fois pour le compte des Expos la saison dernière en frappant un long ballon-sacrifice à Bob Bailey, acculé à la clôture de gauche pour faire compter Montanez avec le point vainqueur. Marshall retira son opposant et lanceur vainqueur, Darrell Brandon, 6-6, sur des prises, mais il était trop tard. Bateman venait d'assurer une 5ème victoire en 13 parties aux Phillies contre les Expos cette année.

Il s'agissait du 20ème point

produit de la saison pour Bateman qui en avait fait marquer 56 et 68 à ses deux dernières saisons avec les Expos. Tous les débutants des Phillies ont réussi à frapper en lieu sûr à l'exception de Bateman mais son ballon-sacrifice en valait autant.

Les Expos avaient pris une avance de 2-0 contre le gaucher Ken Reynolds à la 5ème manche. Ils auraient encore pu faire mieux mais Tim Foli s'est fait prendre en défaut après le simple de Breeden qui faisait compter le 2ème point. Foli a dépassé le troisième coussin pour être retiré 7-5-6-2 alors que les buts étaient emplis et qu'il n'y avait qu'un seul retrait. Hector Torres avait débuté la manche en recevant le 4ème "BB" de Reynolds.

McAnally s'est sacrifié 1-4 pour pousser Torres en position de compter. Le rapide Ron Woods a suivi avec un simple à l'arrêt-court avant le simple de Foli qui faisait compter Torres. Bob Bailey obtint un but sur balles pour emplir les buts avant le simple de Breeden. Mais c'est sur ce jeu que Foli fut retiré. Singleton a ensuite frappé un ballon-troisième-but.

Foli a fait compter son 33ème point de la saison mais son ardeur sur les sentiers a peut-être coûté la victoire aux Expos.

À la manche suivante, John Boccabella, avec un simple, et Torres avec un double étaient postés en position de compter mais Reynolds s'en est tiré en retirant McAnally sur des prises et Woods au champ central. Les Expos ont à nouveau menacé à la 7ème avec un autre simple de Foli comme premier frappeur et un "BB" à Bailey. Après le retrait, sur un coup en flèche, de Breeden au deuxième-but, Singleton a frappé dans un double-jeu.

Brandon a lancé les deux dernières manches de façon parfaite pour contenir les Expos au grand plaisir de la foule de plus de 15,000 personnes.

MONTREAL (D)	PHILADELPHIE (D)
ab p es pp	ab p es pp
Woods, ce 3 1 1 0 Doyle, 2b 1 1 2 0	Doyle, 2b 1 1 2 0
Moy, 1b 1 0 0 0 Bowa, ce 1 0 1 1	Bowa, ce 1 0 1 1
Foli, se 4 0 2 1 Hutton, cf 4 0 1 0	Hutton, cf 4 0 1 0
Bailey, ce 2 0 1 0 Montanez, 1b 3 0 2 0	Montanez, 1b 3 0 2 0
Breeden, 1b 3 0 1 1 Luzinski, cf 3 0 2 0	Luzinski, cf 3 0 2 0
Fairly, 1b 0 0 0 0 Gamble, cf 3 0 1 1	Gamble, cf 3 0 1 1
Singleton, cf 4 0 1 0 Schmidt, 2b 3 0 1 0	Schmidt, 2b 3 0 1 0
Lalby, 2b 2 0 0 0 Masny, 2b 1 0 0 0	Masny, 2b 1 0 0 0
Boccabella, r 4 0 1 0 Bateman, r 3 0 0 1	Bateman, r 3 0 0 1
Torres, 2b 3 1 1 0 Reynolds, 1 2 0 2 0	Reynolds, 1 2 0 2 0
McAnally, 2b 2 0 0 0 Stone, 1b 1 0 0 0	Stone, 1b 1 0 0 0
Marshall, 1 0 0 0 Brandon, 1 1 0 0 0	Brandon, 1 1 0 0 0
McCarver, 1b 1 0 0 0	
Totaux 30 2 5 2	Totaux 33 3 13 3
	Montreal 000 000 020-2
	Philadelphie 000 001 11x-3
	F. McAnally, DJ, Montreal 2, Philadelphie 1
	L. B. B. - Montreal 3, Philadelphie 3, B. B. -
	Montanez 2, Bailey, Torres, B. B. - Bowa, S. Foli, McAnally, B. S. - Bateman.
	ML CS P FM BB RB
	M. 5-3 9 11 1 1 4
	Marshall, p (14-6) 7 5 2 2 2 1 4
	K. Reynolds 7 8 2 2 2 4 3
	Brandon, 2 0 0 0 0 0 0
	D-2:28 A-16:36.



SAUF AU MARBRE - Mike Epstein, des Athlétiques d'Oakland, évite le receveur Dick Billings, des Rangers du Texas, pour glisser sauf au marbre lors du match de samedi entre les deux équipes. Vida Blue (35) a limité ses adversaires à deux coups sûrs dans une victoire de 4-0 des Athlétiques. (Téléphoto PA)

Les Tigres rejoignent les Red Sox en tête

MILWAUKEE (PA) — Dick McAuliffe a fait produire quatre points à l'aide de deux circuits hier et les Tigres de Détroit ont vaincu les Brasseurs de Milwaukee par le pointage de 6-2. Ce triomphe a permis à l'équipe de la ville de l'automobile de rejoindre les Red Sox de Boston au premier rang de la division est de la ligue Américaine. Pour les Tigres, il s'agissait de leur cinquième triomphe d'affilée, leur plus longue série gagnante depuis le début de la saison. Joe Coleman (17-13) a remporté la victoire et Jim Colborn subit la défaite.

Royaux 10, Twins 6
ST-PAUL, Minneapolis (PA) — Fred Patek, avec un double qui a brisé une égalité de 6-6, et un simple de deux points de Joe Keough ont été à l'origine d'une poussée de quatre points des Royaux de Kansas City qui l'ont emporté en dixième manche par le pointage de 10-6 contre les Twins du Minnesota. Les Twins avaient marqué trois points dans la huitième manche grâce à un circuit de Jim Nettles, et avaient égalisé les chances dans la dixième avec trois autres points grâce à un simple opportun de Rich Reese.

Yankees 2, Orioles 1
NEW YORK (PA) — Felipe Alou a frappé un circuit de deux points et l'as lanceur de relève des Yankees de New York, Sparky Lyle, a égalé un record de la ligue Américaine en enregistrant sa 34ème partie sauvée et les New-Yorkais l'ont emporté par le pointage de 2-1 contre les Orioles de Baltimore.

Indiens 9, Red Sox 2
BOSTON (PA) — L'as lanceur des Indiens de Cleveland,

Gaylord Perry, a arrêté la poussée victorieuse des Red Sox de Boston alors que son équipe l'a emporté par le compte de 9-2. Pour Perry, c'était sa 21ème victoire de la saison. Frank Duffy, avec deux doubles et un simple, Buddy Bell avec un circuit opportun, et Chris Chambliss, avec deux précieux simples qui ont fait produire deux points, ont été les autres artisans du triomphe des Indiens. Un des deux points comptés contre Perry, celui marqué par le Red Sox à la première manche, n'était pas mérité.

Athlétiques 4, Rangers 1
OAKLAND (PA) — L'artil-

leur Jim Hunter des Athlétiques de Oakland a remporté hier sa vingtième victoire de la saison en limitant ses adversaires, les Rangers du Texas, à seulement trois coups sûrs alors que les siens l'ont emporté par le pointage de 4-1. Gene Tenace a brillé dans ce triomphe des Athlétiques en frappant deux doubles bons pour deux points. Hunter, par ce gain, est devenu le cinquième lanceur de la ligue Américaine à atteindre les plateaux des vingt victoires.

Anges 3, White Sox 1
ANAHEIM (PA) — Andy Messersmith a lancé une partie

de trois coups sûrs et a aidé sa cause en frappant un simple et volant un coussin alors que les Anges de la Californie l'ont emporté hier par le pointage de 3-1 face aux White Sox de Chicago. Les Anges ont du même coup éloigné à cinq parties les White Sox des meneurs dans la division ouest, les Athlétiques de Oakland. Pour le lanceur Messersmith, il s'agissait de sa septième victoire en 16 décisions. Le perdant, Wilbur Wood, a pour la troisième fois consécutive, vainement tenté de remporter sa 25ème victoire. Il a encaissé hier son seizième échec.

Les Cubs éliminent les Mets

CHICAGO (PA) — Les Cubs de Chicago ont enregistré une victoire de 6-4 aux dépens des Mets de New York hier pour officiellement éliminer ces derniers de la course au championnat dans la division est de la ligue Nationale. Limités à seulement trois coups sûrs au cours des sept premières manches de jeu par les artilleurs Bill Hands et Rick Renschel, les Mets ont effectué une remontée de trois points, grâce à cinq simples d'affilée, en huitième manche. Jack Aker a cependant retiré Duffy Dyer en le faisant frapper une chandelle pour mettre fin aux espoirs des Mets.

Cardinaux 5, Pirates 4
ST-LOUIS (PA) — Ted Sizemore a frappé un simple bon pour deux points dans la sixième manche pour briser une égalité de 3-3 et les Cardinaux de St-Louis l'ont emporté par le pointage de 5-4

contre les Pirates de Pittsburgh. Bernie Carbo et Ken Reitz ont obtenu des simples et le lanceur gagnant Reggie Cleveland (14-14) a frappé un coup-sacrifice avant que Sizemore ne réussisse son simple opportun. Les Pirates ont maintenant besoin de trois victoires pour éliminer définitivement les Cubs de Chicago de la course au championnat dans l'est.

Padres 10, Reds 7
CINCINNATI (PA) — Jerry Morales a frappé un double pour faire produire le point de la victoire et les Padres ont marqué deux autres points lorsqu'ils ont mis à profit une erreur de jugement du joueur de troisième-but des Reds Denis Menke pour triompher par le pointage de 10-7. Ces trois points des Padres ont été réussis à la neuvième manche.

Braves 7, Géants 4
ATLANTA (PA) — Earl

Williams, avec un simple qui a brisé une égalité et qui a été à l'origine d'une poussée de quatre points en huitième manche, a permis aux Braves d'Atlanta de triompher des Géants de San Francisco par le pointage de 7-4. Hank Aaron a frappé un circuit de deux points, son 31ème de la saison, le 67ème de sa carrière. Dave Kingman a également frappé un circuit, son 26ème de la campagne, pour les vainqueurs.

Astros 15, Dodgers 11
HOUSTON (PA) — Un double de Cesar Cedeno dans la septième manche a été à l'origine d'une poussée de quatre points des Astros de Houston qui l'ont emporté par le pointage de 15-11 contre les Dodgers de Los Angeles. Le coup de Cedeno, qui a fait produire deux points, a été frappé en flèche sur la ligne du troisième but et le joueur des Dodgers Bobby Valentine, malgré un brillant effort, n'a jamais pu capter la balle. Roger Metzger et Jim Wynn ont compté lorsqu'il est survenu ce jeu. Chez les Dodgers, Willie Davis a frappé un circuit bon pour trois points alors que Bobby Valentine a fait produire quatre points. Lee May, chez les Astros, en est un autre qui a fait résonner son bâton, frappant son 29ème circuit de la campagne, un simple et un double qui ont fait compter cinq points. Pas moins de 14 lanceurs ont été utilisés lors de ce match, ce qui égalait un record des majeures. Les Astros ont employé huit lanceurs, les Dodgers six.

Samedi

Un inconnu met un terme aux succès de Moore

Le joueur recrue de troisième-but Mike Schmidt a frappé un circuit de trois points à la septième manche samedi pour être le principal artisan d'une victoire de 3-1 des Phillies de Philadelphie face aux Expos de Montréal.

Schmidt, par ce formidable circuit, a dû même coup arrêté à 25 le nombre de manches sans point du jeune artilleur fort prometteur Balor Moore des Expos de Montréal.

Pour Schmidt, c'était, ironiquement, son premier circuit dans les majeures et il est survenu tout juste après que le gérant de Expos Gene Mauch eût décidé de donner une passe gratuite à Roger Freed alors qu'il y avait deux retraits.

Terry Harmon, qui avait obtenu un simple aux dépens de Moore en ce début de manche et Freed ont donc marqué grâce à ce circuit de Schmidt. Wayne Twitchell a remporté sa quatrième victoire de la saison pour les Phillies contre huit revers. Mac Scarce a lancé aux quatre derniers frappeurs des Expos dans la huitième et neuvième manches pour être crédité de sa troisième partie sauvée de la saison. Quant à Balor Moore, il a subi son huitième échec contre autant de gains.

Les Expos avaient pris les devants dans le match à la quatrième manche. Après un retrait, Ken Singleton avait obtenu un but sur balles pour ensuite atteindre le troisième coussin grâce à un simple

de Ron Fairly. Tim McCarver est ensuite venu au marbre. Il a frappé ce qui semblait être une balle idéale à double jeu, mais l'ex-Phillie, toujours énergique, fut sauf à la suite d'un jeu facultatif, et Singleton en a profité pour croiser le marbre.

Selon Gene Mauch, le jeune Balor Moore n'a vraiment pas été chanceux lors de ce match. Il n'a accordé que cinq coups sûrs.

"Lorsque nous parvenons à limiter l'adversaire à trois points ou moins nous remportons habituellement la victoire", a commenté le premier lieutenant des Expos après le match.

MONTREAL (D)		PHILADELPHIE (D)	
Day, ce	4 0 1 0	Robinson, ce	4 0 0 0
Foli, se	4 0 0 0	Bowa, ce	1 0 0 0
Singleton, cf	1 1 0	Harmon, 2b	4 1 0
Fairly, 1b	3 0 1 0	Luzinski, cf	3 0 1 0
Hildebrand, 1b	0 0 0 0	La, 1b	3 0 0 0
TWalker, 1b	0 0 0 0	Hutton, 1b	0 0 0 0
McCarver, r	3 0 0 1	Freed, cf	1 1 0 0
Hunt, 1b	1 0 0 0	Schmidt, 2b	3 0 1 0
Fairey, ce	3 0 0 0	WRobson, ce	3 0 1 0
MaChore, 1b	0 0 0 0	Boone, r	3 0 1 0
Laboy, 2b	3 0 0 0	Twitchell, 1	1 0 0 0
Torres, 2b	3 0 1 0	Scarce, 1	1 0 0 0
Woods, 1b	1 0 0 0		
Moore, 1	2 0 0 0		
Hayley, 1b	1 0 1 0		
Totaux	32 1 5 1	Totaux	26 3 6 2
Montreal	0 0 0 1 0 0 2 0 1 0 1	Philadelphie	0 0 0 0 0 3 0 x 3
	E. Boone, DJ, Montreal 2, L. B. - Montreal 7, Philadelphie 2, B. Day, J. R. Harmon, C. C. Schmidt, T. B. V. - McCarver, Boone, S. Twitchell.		
	ml es p pm bb rb		
Moore p, 8.5	5.8 7 5 3 2 6		
TWalker	1 1 0 0 0 2		
Twitchell	4.8 7 3 3 1 1 2		
Scarce	1.3 3 0 1 1 2		
PS - Scarce 3 T - B25 A - 6,471.			

Américaine

San Francisco 220 002 110-8 14 5
Atlanta 111 000 003-5 10 1
Willoughby et Rader; Reed; Jaster; 7e et Williams; 6-Willoughby, 6-2; D-Read, 11-15; 22-San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

2ème partie
San Francisco 000 000 020-2 7 1
Atlanta 000 000 000-5 10 1
Reberger, Sosa; G. Johnson; 5e et Healey; Nietro et Didier; G-Nietro, 14-11; P-Reberger, 3-4; -San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

3ème partie
San Francisco 000 000 000-2 7 1
Atlanta 000 000 000-5 10 1
Reberger, Sosa; G. Johnson; 5e et Healey; Nietro et Didier; G-Nietro, 14-11; P-Reberger, 3-4; -San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

4ème partie
San Francisco 000 000 000-2 7 1
Atlanta 000 000 000-5 10 1
Reberger, Sosa; G. Johnson; 5e et Healey; Nietro et Didier; G-Nietro, 14-11; P-Reberger, 3-4; -San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

5ème partie
San Francisco 000 000 000-2 7 1
Atlanta 000 000 000-5 10 1
Reberger, Sosa; G. Johnson; 5e et Healey; Nietro et Didier; G-Nietro, 14-11; P-Reberger, 3-4; -San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

6ème partie
San Francisco 000 000 000-2 7 1
Atlanta 000 000 000-5 10 1
Reberger, Sosa; G. Johnson; 5e et Healey; Nietro et Didier; G-Nietro, 14-11; P-Reberger, 3-4; -San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

7ème partie
San Francisco 000 000 000-2 7 1
Atlanta 000 000 000-5 10 1
Reberger, Sosa; G. Johnson; 5e et Healey; Nietro et Didier; G-Nietro, 14-11; P-Reberger, 3-4; -San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

8ème partie
San Francisco 000 000 000-2 7 1
Atlanta 000 000 000-5 10 1
Reberger, Sosa; G. Johnson; 5e et Healey; Nietro et Didier; G-Nietro, 14-11; P-Reberger, 3-4; -San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

9ème partie
San Francisco 000 000 000-2 7 1
Atlanta 000 000 000-5 10 1
Reberger, Sosa; G. Johnson; 5e et Healey; Nietro et Didier; G-Nietro, 14-11; P-Reberger, 3-4; -San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

10ème partie
San Francisco 000 000 000-2 7 1
Atlanta 000 000 000-5 10 1
Reberger, Sosa; G. Johnson; 5e et Healey; Nietro et Didier; G-Nietro, 14-11; P-Reberger, 3-4; -San Francisco, McCovey 2; 14e, Matthews 2; 2e; Atlanta, Williams 2e.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD FERSON, C.A.
ROBERT STURAN, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Jacques D. Viau, C.A.
Aimard et Viau, C.A.
H. Lévesque, C.A.
Jean-Jacques Quillette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waghuw Bouri, C.A.
Jacques E. Chabillon, C.A.
Jacques Joyet, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Édouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

BASEBALL

CLASSEMENTS	
LIGUE NATIONALE	Pittsburgh 89 51 636 - Chicago 78 54 549 12 New York 75 57 518 15 1/2 St-Louis 69 74 483 21 1/2 Montréal 64 77 454 25 1/2 Philadelphie 52 89 369 37 1/2
LIGUE AMERICAINNE	Cincinnati 86 55 610 - Houston 79 62 560 7 Los Angeles 75 66 532 11 Atlanta 66 76 465 20 1/2 San Francisco 63 79 444 23 1/2 San Diego 53 86 381 32
LIGUE AMERICAINNE	Est Boston 76 53 547 - Détroit 77 64 546 Baltimore 76 66 535 1 1/2 New York 75 67 528 2 1/2 Cleveland 64 79 448 14 Milwaukee 55 86 403 20 1/2
LIGUE AMERICAINNE	Ouest Oakland 84 57 596 - Chicago 79 62 560 5 Minnesota 71 69 507 12 1/2 Kansas City 68 71 469 15 California 67 74 475 17 Texas 52 89 369 32
LIGUE AMERICAINNE	Cleveland 9, Boston 2 Baltimore 1, New York 2 Détroit 6, Milwaukee 2 Texas 1, Oakland 4 Chicago 1, California 3 Kansas City 10, Minnesota 6
LIGUE AMERICAINNE	Est NEW YORK 000 000 031 4-8-1 CHICAGO 200 000 222 6-9-2 McAndrew (11-6), Sadecki 3, McGraw 8 et Duffy Dyer, Bill Hands (11-8), Reuschel 7, Aker 8 et Hundley. Assistance - 24,445
LIGUE AMERICAINNE	Cleveland 021 202 002 9-14-1 Boston 100 000 100 2-7-0 G. Perry (21-18) et Ray Fosse; Curtis (10-7), Siebert 4, Garman 5, Magy 6, Peters 8 et Fik. Circuit: Cleveland, Bell (8); Boston, Kosco (9). Assistance - 21,502.
LIGUE AMERICAINNE	Baltimore 001 000 000 1-6-0 New York 000 200 00x 2-10-0 McNally (13-16), Harrison 6, Jackson 8 et Echeburran, Dates 8; Peterson (16-14) Lyle 7 et Munson. Circuit: NY, F. Alou (6). Assistance - 30,072.
LIGUE AMERICAINNE	Baltimore, Dobson (15-16) à Boston McGlothen (7-5), 7:30.
LIGUE NATIONALE	Pittsburgh Briles (14-6) à New York, Maltack (12-9), 8:05. San Francisco, Marichal (6-15) à Cincinnati, Nolan (14-5), 8:05. Los Angeles, Rau (1-1) à San Diego, Arlin (8-20), 10:30.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention MARQUÉS de COMMERCE Marion, Robic & Robic
ci-devant Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

MEUBLES DE BUREAU
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

AUJOURD'HUI
LIGUE AMERICAINNE
Baltimore, Dobson (15-16) à Boston McGlothen (7-5), 7:30.

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh Briles (14-6) à New York, Maltack (12-9), 8:05.
San Francisco, Marichal (6-15) à Cincinnati, Nolan (14-5), 8:05.
Los Angeles, Rau (1-1) à San Diego, Arlin (8-20), 10:30.

Les sports à la pige

RAMANATHAN KRISHNAN a remporté hier le deuxième tournoi invitation de tennis de l'Asie, en défaisant Edwardo Cruz des Philippines sur les comptes de 6-2, 11-9 et 6-1. Dans les matches en double, les Indonésiens Gondo Widjono et Atet Widjono ont défait Krishnan et Somporn Chamvisit par les pointages de 6-3, 5-7 et 6-1.

ZACA SPIRITT est devenu samedi le meilleur cheval de deux ans, lorsqu'il a remporté, lors de la septième course de la piste Woodbine, la bourse de \$68,300 du Grand Prix Futurity. Conduit par Avelino Gomez, Zaca Spirit a pris deux longueurs d'avance sur ses rivaux dès le début de la course et sa victoire n'a jamais été mise en doute par la suite.

DYNAMITE, un voilier américain, a résisté à une poussée de dernière seconde du voilier canadien Mirage, samedi, pour remporter les honneurs de la course décisive de la Coupe du Canada pour voiliers. Gordon Fisher, de Toronto, le capitaine du bateau canadien, a réussi à gagner près d'une demie minute dans les 4.8 derniers milles de la course mais n'a pu faire mieux que de terminer à une minute et sept secondes du gagnant, dont le capitaine était Lloyd Eccleston de Détroit. Pour Dynamite, c'était sa troisième victoire au cours de cette épreuve en cinq étapes disputées sur le Lac Ontario.

EMILE GRIFFITH, cinq fois champion du monde, a battu samedi soir à Boston, Joe Denucci (poids moyens) aux points. Griffith, après un début prudent, a terminé très fort pour raffler aisément la décision. Après le combat, le champion américain a déclaré qu'il cherchait à conquérir un sixième titre mondial.

CASSIUS CLAY, qui a dû comparaître en cour dernièrement pour répondre à une plainte en dommages et intérêts d'un montant de \$500,000, a été jugé non coupable samedi par un juge de la ville de Détroit. Clay et son avocat ont

Merci aux Lions: 1ère victoire à domicile des Alouettes!

Triple égalité au sommet

par ANDRÉ TARDIF

Les Alouettes ont enfin brisé la glace à domicile. Par une chaude journée de début d'automne, hier après-midi au stade de l'université McGill, ils ont finalement remporté leur victoire initiale à domicile cette saison, après cinq revers consécutifs dont deux en parties avant-saison. Mais leur triomphe de 22-17 sur les faibles Lions de la Colombie-Britannique fut acquis de justesse. S'il a réjoui les quelque 11,872 amateurs présents, ils laissera sans doute leur instructeur Sam Etcheverry songeur. En effet, tirant de l'arrière par 12 points à environ quatre minutes de la fin, les défenseurs du dernier rang dans la section Ouest de la ligue Canadienne de football (avec une seule victoire) ont effectué une remontée qui leur a valu un premier touché, leur 2ème de ce 4ème et dernier quart, et qui a tenu les spectateurs en haleine jusqu'à quelques secondes de la fin. Une interception d'Al Butler (sa 2ème de la partie), près de sa ligne des buts et sur l'avant-dernier jeu, mit finalement un terme à la menace que représentait la présence du jeune quart-arrière Don Bunce, en relèvé à Don Moorhead à compter du début du dernier quart.

Contrairement à leur bonne vieille habitude toutefois, les Alouettes disputèrent un match quasi impeccable au chapitre de la statistique, ne se rendant coupables que d'un seul "cadeau", une interception inoffensive aux dépens de Sonny Wade au 2ème quart. Wade venait tout juste de prendre la relève de George Mira blessé à une jambe, et c'est lui qui officia au quart, mieux qu'il ne l'avait fait depuis longtemps, jusqu'à la fin de la rencontre.

Si les Montréalais semblent enfin guéris de leur trop grand générosité, ils surent par contre profiter de celle de leurs adversaires, qui leur remirent le ballon en six occasions, dont cinq fois sur des passes interceptées, quatre allant au début d'un Moorhead manquant souvent de précision ou victime d'une défensive zonée connaissant de bons moments.

Mais il est évident que les Alouettes manquent de constance et de détermination. Forts d'une avance de 19-4 après seulement trois minutes de jeu au dernier quart, ils trouvaient moyen de gaspiller cette avance pour l'emporter par une marge de moins d'un touché.

Des points faibles

Si la protection accordée au quart-arrière est excellente sur le jeu de passes, on ne peut en dire autant sur les courses, surtout celles à l'extérieur, où l'on a souvent vu un Moses Denson toujours dangereux faire face seul à une horde de défenseurs, quand ce n'était pas Ike Brown qui subissait le même sort.

Défensivement, les bloqueurs sont peut-être forts et robustes, mais ils n'ont pas l'agilité suffisante pour exercer la moindre pression sur le quart

ennemi. C'est ainsi que Bunce eut tout le temps au monde pour compléter plusieurs longues passes, dont deux bonnes pour des touchés à l'excellent Jim Young. Les seconds, pas tellement rapides outre Mike Widger (qui ramena une interception sur 30 verges et permit à Don Sweet de réussir le 1er de ses trois placements), au lieu de pratiquer le blitz, se replient vers l'arrière et embêtent peut-être plus les demis défensifs qu'ils ne les aident.

Enfin, le plaquage laisse encore à désirer. Ayant sans doute étudié les films des autres parties des Alouettes, l'instructeur Eagle Keys et ses hommes ont sûrement noté que sur des retours de bottés montréalais, le porteur du ballon peut invariablement accumuler plusieurs dégagements qui repoussent les Lions profondément dans leur territoire en plus d'une occasion. Même s'il ne passa pour aucun touché, c'est lui qui permit à la recrue Larry Smith de compter sur un court plongeon qui portait le compte à 19-4. Sur le dernier jeu du 3ème quart, Butler avait arraché une passe de Moorhead et filé, tel une flèche, sur 36 verges pour le touché initial des siens.

Wade excelle...

Toujours est-il que c'est Wade, dont on a vainement voulu se débarrasser avant le début du calendrier régulier, qui a mené les Alouettes à la victoire. Il a complété 11 de ses 16 passes pour 161 verges, et réussi plusieurs superbes dégagements qui repoussent les Lions profondément dans leur territoire en plus d'une occasion. Même s'il ne passa pour aucun touché, c'est lui qui permit à la recrue Larry Smith de compter sur un court plongeon qui portait le compte à 19-4. Sur le dernier jeu du 3ème quart, Butler avait arraché une passe de Moorhead et filé, tel une flèche, sur 36 verges pour le touché initial des siens.

Les Lions auront toutefois eu la consolation d'avoir dominé leurs adversaires à l'attaque pour les verges gagnées, tant au sol que dans les airs. En effet, leur offensive a totalisé 407 verges, dont 303 sur la passe (193 par Bunce à lui seul) où ils en ont réussi 17 sur 32 tirs. Les Montréalais se contentaient pour leur part de 265 verges, dont 161 furent le résultat des 11 passes complétées en 16 tentatives par Wade.

Entre les poteaux des buts

C'est de façon déterminée que les Alouettes ont entrepris la rencontre. Sur le long botté d'ouverture, Butler y alla d'un plaqué très robuste aux dépens de Monroe Eley, limitant ce dernier à un faible retour bien qu'il soit le porteur par excellence des Lions sur les bottés d'envoi... Et quelques instants plus tard, le joueur-instructeur Gene Gaines et le demi défensif Dickie Harris firent avorter des tentatives de passes de Moorhead encore avec des plaqués retentissants, aux dépens du pourtant solide Young et du nouveau venu Peter Palmer.

Passant à l'attaque après le dégagement quasi bloqué d'Eric Guthrie, Mira remit le ballon quatre fois d'affilée à Denson, qui gagna deux premiers essais et 31 verges en tout. L'offensive fut quelque peu enrayerée quand Etcheverry décida d'un vain jeu au sol sur un 3ème essai au lieu de tenter un placement de quelque 30 verges. Mais elle reprit de plus belle peu après quand Widger intercepta une passe pour ramener le ballon à portée d'un placement facile par Don Sweet. C'était la première fois cette saison que les Montréalais s'inscrivaient au pointage avant l'opposition. Lors de leurs six matches précédents, ils avaient déjà concédé un touché à l'adversaire dans les 10 premières minutes de jeu.

Les officiels soulevèrent l'ire de Mira peu avant la fin du quart initial après qu'il eut complété une superbe passe de 20 verges à Terry Evanshen, qui bondit haut le long de la ligne de côté pour réussir l'attrapé, en même temps qu'il était plaqué par un défenseur qui le projeta du coup à l'extérieur. L'arbitre sur place décida que l'attrapé était bon, mais après un concubule, on changea la décision pour annuler l'effort.

Steve Smear, quoique pas tellement heureux (il l'a avoué sans ambages) du changement, avait repris son ancien poste d'ailier défensif, le nouveau venu John Huard, un ancien de l'Université du Maine et récemment acquis des Patriotes de la Nouvelle-Angleterre, de la LNF, prenant sa place au poste de second-arrière au centre.

Wade vint reléver Mira, blessé à un genou, au milieu du 2ème quart. Son 3ème lancer, peu après une belle passe à Brown, fut toutefois intercepté par Larry Highbaugh, aussitôt plaqué. Mais les Alouettes étaient hors-jeu, et la passe était très longue, ce qui revenait presque à un dégagement que Sonny aurait dû faire d'une façon ou de l'autre sur le jeu suivant.

La demie initiale donna l'impression que chacun voulait éviter les erreurs, on y allait très prudemment de part et d'autre, ce qui n'était pas de nature à favoriser le jeu très ouvert mais quand même très intéressant, les brigades défensives ayant l'occasion de se signaler.

A cause du vent capricieux, une partie du spectacle de la mi-temps dut être annulée: le publiciste Robert Sirois avait prévu un saut libre par une équipe de parachutistes.

La statistique de la 1ère demie confirmait le pointage serré: chaque club n'avait réussi que sept essais, les Lions totalisant 136 verges en gains, dont 73 sur la passe, contre 116 par leurs adversaires, dont 54 sur la passe.

La présence de Gaines, qui disputait son premier match complet cette saison, ne passa pas inaperçue. L'un des plus fiables plaqueurs de la LCF, il arrêta plus d'un porteur ennemi dans sa course, et ce souvent de façon non équivoque. Il ébranla entre autres le dangereux Jim Evanson au début du 3ème quart, et Evanson ne fut plus le même par la suite.

Evanshen, qui avait gâché une semaine de travail intensif avec Mira le samedi précédent en se faisant expulser de la partie à Ottawa presque au tout début pour s'être battu, s'est admirablement bien racheté hier. Il a complété 3 passes pour 34 verges en gains, en plus d'administrer quelques blocs solides pour des coéquipiers.

Dans sa hâte de bloquer une longue passe de Moorhead en 4ème quart, Gaines empêcha une interception certaine par Larry Fairholm. Mais le vétérán devait se reprendre sur le jeu suivant, y allant cette fois d'une interception très nette qui, combinée au retour et à une punition de rudesse aux Lions, donna le ballon aux Alouettes à la 17ème verge ennemie, deux jeux plus tard, une passe de touché à Peter Dalla Riva fut annulée à cause d'une retenue, et Sweet porta le compte à 22-10 avec son 3ème placement de la partie.

Quelques surprises dans la LNF hier

A l'ouverture de la saison régulière de la ligue Nationale de football, hier après-midi aux Etats-Unis, quelques surprises ont été enregistrées. La plus grosse fut sans contredit la victoire de 34-29 des jusqu'ici faibles Steelers de Pittsburgh sur les redoutables Raiders d'Oakland, à Pittsburgh. Mais il fallut que les Steelers, qui jouissaient d'une avance de 20 points après le 3ème quart, se surpassent afin de contenir les efforts du quart-arrière Daryle Lamonica, avant de l'emporter.

A Dallas, les grands champions de la saison dernière, les Cowboys, malgré plusieurs erreurs, réussissaient quand même à vaincre les faibles Eagles de Philadelphie 28-6, grâce surtout à deux passes bonnes pour des touchés par le quart Craig Morton.

A Baltimore, les Cardinals de St-Louis ont causé une désagréable surprise aux Colts, l'emportant 10-3 grâce à un jeu aérien de 71 verges du quart-arrière-recrue de 28 ans Tim Van Galder, suivi d'un touché par Donnie Anderson, au 3ème quart.

A Détroit, le quart-arrière Greg Landry a complété trois passes de touché aux dépens de la défensive des Géants de New York, Errol Mann a botté trois placements et Steve Owens a accumulé 114 verges sur des courses au sol, dans une victoire de 30-16 des Lions.

A Buffalo, le puissant centre-arrière Emerson Boozer a réussi trois touchés, son coéquipier John Riggins a ac-

cumulé 125 verges en gains au sol, et les Jets de New York l'ont facilement emporté 41-24 aux dépens des Bills de l'endroit.

A Chicago, Bob Berry a lancé deux passes de touché en plus de réussir un majeur à la suite d'un plongeon, alors que les Faucons d'Atlanta ont amassé un record de 31 points en première demie dans une victoire de 37-21 sur les Bears.

A Cleveland, Rich McGeorge, qui n'avait pas attrapé une seule passe au cours de ses trois saisons précédentes pour les Packers de Green Bay, en a converti deux en touchés, tandis que la recrue Chester Marcol a botté quatre placements, dans une victoire facile de 26-10 des Packers sur les Browns.

A Foxboro en banlieue de Boston, les Bengales de Cincinnati ont dévié une attaque dévastatrice au sol sous la direction de Ken Anderson, et grâce à une défensive alerte, ils ont écrasé les Patriotes de la Nouvelle-Angleterre 31-7.

A Denver, de beaux attrapés par Steve Ramsey ont procuré une avance rapide de 17-0 aux Broncos, mais ils durent contenir une bande d'Oilers de Houston déchainés au 4ème quart avant de l'emporter 30-17.

A San Francisco, le quart-arrière John Brodie a complété trois passes de touché à Gene Washington dans la 1ère demie, et les 49ers n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Chargers de San Diego 34-3.

A Los Angeles, Bob Thomas, un inconnu, a profité de son anonymat pour surprendre la défensive des Saints de la Nouvelle-Orléans en y allant de deux touchés, dans une victoire facile de 34-14 des Rams.

A Kansas City, grâce à Larry Csonka et Mercury Morris qui ont couru à volonté à travers la pourtant célèbre défensive des Chiefs, les Dolphins de Miami ont décroché une victoire de 20-10



DOUBLE EGALITÉ - Les Chats-Tigres de Hamilton ont rejoint les Rough Riders d'Ottawa en tête de la section Est de la ligue Canadienne de football, samedi, à la suite de leur belle victoire de 30-22. Ci-haut, Dave Clarke (15), du Hamilton, déjoue Wayne Giardino (21) et Rhome Nixon, des Riders. (Téléphoto PC)

4e victoire de Trevino

SAINT-LOUIS (PA) - Lee Trevino a devancé le meneur Deane Beman avec des oiseaux sur les deux premiers trous pour finalement l'emporter par la marge d'un coup, hier, lors de la quatrième ronde de la Classique de Saint-Louis riche de \$150,000.

Le sympathique Trevino a joué une dernière tournée de 70, égalant la normale du parcours Northwood Hills long de 6,550 verges. Cette victoire, la quatrième de Trevino cette saison, a été acquise avec un total de 269, le meilleur compte cette saison. En fait Trevino et Lee Elder avaient déjà cette saison présenté des fiches identiques de 269 lors de l'omnium Hartford gagné par Trevino en prolongation. Outre ces deux triomphes, l'ex-vainqueur de l'Omnium Canadien a déjà gagné cette année l'Omnium Britannique et le toumoi Danny Thomas.

Le premier prix de \$30,000 a haussé ses gains à \$199,168, ce qui le place juste devant Gene Littler au sixième rang des meilleurs boursiers de l'histoire du golf. Trevino a en effet accumulé \$824,837 en moins de cinq ans.

Guy Fabre bon premier

Malgré des vents de 30 milles à l'heure, Guy Fabre, l'excellent golfeur de 21 ans du club Mascouche, a remporté les honneurs du tournoi "Champion des champions" de l'Association de golf du Québec, hier au club Sorel-Tracy. Le futur étudiant en éducation physique à l'Université du Québec a joué 36-36-72, soit la normale du parcours, pour devancer facilement trois autres rivaux par la marge de 4 coups, Sylvio Bélanger, Drummondville, 39-37-76; Claude Dufour, Islesmere, 39-37-76; et Guy Charland, Ville de Montréal, 40-36-76, ont fini ex aequo en 2ème place, le champion de l'an dernier, Graham Cooke, du club Summerlea, devant se contenter de la 5ème place avec 37-40-77.

Jocelyn Leclerc, Sorel-Tracy, a remporté les honneurs de la classe "B" avec 42-42-84 suivi de Mel Winrow, Elm Ridge, et Hugh Hamilton, Summerlea, tous deux ayant joué 86.

Guy Hébert, du club Grand'Mère, a été le meilleur dans la classe "C" avec 49-44-93.

Cevert gagne de justesse

BRAINERD (Minnesota) - Bénéficiant d'une panne d'essence du meneur George Follmer dans le tout dernier tour, le pilote français François Cevert, au volant d'une McLaren, a remporté hier l'épreuve du circuit de vitesse de Donnybrook, dans

le Minnesota, comptant pour le challenge Can-am, série nord-américaine réservée aux grosses voitures de sport sans limitation de cylindres.

Pearson l'emporte
DOVER (PA) - David Pearson s'est rapidement échappé de ses plus sérieux rivaux Bobby Allison, Buddy Baker et Richard Petty pour remporter avec une facilité déconcertante le Delaware 500 à la piste Dover Downs.

À Blue Bonnets

HIER APRES-MIDI
Pari double: Frosted Yankee (6) et Belle of Mine (7): \$90,50.
1ère quintela: Golden H.J. (6) et Prince Ezra (3): \$24,70.
2ème quintela: Johnny Misner (7) et Markie Dares (2): \$43,20.
3ème quintela: Thats My David (9) et Duchess Dale (7): \$21,10.
Exacta: Cee Dee Hill (3) et Bachelor Gay (1): \$19,90.
Mutuel: \$620,499.
Assistance: 10,858.

SAMEDI
Pari double: Frisky Chip (7) et Armbro Henry (1): \$53,10.
1ère quintela: Kays Knight (5) et Piggy Bank (1): \$12,10.
2ème quintela: Cedarwood Judge (1) et Starron (4): \$18,30.
3ème quintela: Eden Flicke (5) et Destradios (1): \$54,90.
Exacta: Milvoys Shoe (4) et Lord Salaberry (2): \$62,40.
Mutuel: \$549,287.
Assistance: 10,040.

LIGUE NATIONALE
Hier
Atlanta 37, Chicago 21
Cincinnati 31, Nouvelle-Angleterre 7
Green Bay 26, Cleveland 10
New York (Géants) 16, Détroit 30
New York (Jets) 41, Buffalo 24
Oakland 28, Pittsburgh 34
St-Louis 10, Baltimore 3
Philadelphie 6, Dallas 28
Miami 20, Kansas City 10
San Diego 3, San Francisco 34
Nouvelle-Orléans 14, Los Angeles 34
Houston 17, Denver 30
Ce soir
Washington à Minnesota, 9h (TV canal 8)

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

Samedi soir, notre sélectionneur a choisi 4 gagnants. Hier après-midi, il en a désigné deux. Cela lui donne maintenant un total de 125 vainqueurs en 458 courses pour une moyenne de 27,2%.

Voici maintenant ses pronostics pour le programme de ce soir:
1ère course: 1 - Swamp Root (6); 2 - Varlo Hanover (8); 3 - Calhoun Hanover (2).
2ème: 1 - Her Iris (2); 2 - Alma Frost (4); 3 - Cat Balou (8).
Paris doubles suggérés: 6-2, 6-4, 8-2, 8-4.
3ème: 1 - Ramrod Lobell (3); 2 - The Black Douglas (4); 3 - Mr. Springbrook (2).
4ème: 1 - Green River Ruthie (4); 2 - Archer Hanover (3); 3 - Mighty Dale A. (5); 4 - Freda Way (9).
Quintelas suggérés: roulette 3-4-5-9.
5ème: 1 - High Rank (2); 2 - Snagel (1); 3 - Doc Angus (6).
6ème: 1 - Duc Drummond (7); 2 - Bud's Dominion (5); 3 - Reserve Limits (1).
Quintelas suggérés: roulette 1-5-7.
7ème: 1 - Countess René (5); 2 - Arden Bid (6); 3 - Lonesome Valley (3).
8ème: 1 - Excuses (8); 2 - Swing Mir (3); 3 - Rocket Drummond (1).
Quintelas suggérées: roulette 1-3-8.
9ème: 1 - Waian Mir (5); 2 - Serki R. (2); 3 - Cookie Mir (3).
10ème: 1 - Walkkill Enstign (1); 2 - Diamond Dale (6); 3 - Magnum Hanover (9).

REGINA (d'après PC) - Dave Cutler a raté un placement de 20 verges qui aurait permis aux Esquimaux d'Edmonton d'égaliser le compte quelques secondes avant la fin du match, hier à Regina, et les Roughriders de la Saskatchewan s'en sont tirés avec une difficile victoire de 14-12 pour créer une triple égalité au sommet, dans la section Ouest de la LCF.

Les Roughriders, en effet, grâce à leur 5ème victoire consécutive, ont rejoint Edmonton et les Blue Bombers de Winnipeg en 1ère place, chacun avec 12 points sur six victoires, quoiqu'ils aient disputé un match de plus que leurs adversaires.

La rencontre, ponctuée de nombreux et rudes échanges tout au long, s'est transformée en bataille générale au sifflet final quand le quart-arrière Ron Lancaster, des Riders, fut frappé durement par un joueur des Esquimaux. Ces derniers cherchaient sans doute à se venger du sort in-

fligé à leurs deux quarts durant la partie.

Expansion des affaires?
Les conseils de mon directeur vous aideront à utiliser notre argent au mieux.

Maria-France

UN ECUOIF WALES PRIT QUERT
BANQUE ROYALE

HALTE-LÀ HALTE-LÀ HALTE-LÀ LES DÉNEIGEUSES TORO SONT LÀ!

La Super Snow Hound... Elle assure un superdénouement. Elle peut débayer une bande de 32" à la fois. Et jusqu'à la chaussée dès le premier coup. Sa tarrière spéciale en tambour déblaie la neige la plus mouillée comme si c'était de la plume. Et son éventail de 1,500 pouces cubes projette plus de neige sans bloquer. La nouvelle déneigeuse Toro fait tout cela, plus vite, plus facilement, plus parfaitement. Pourquoi vous éreinter cet hiver à faire ce travail de machine? Faites appel à la Super Snow Hound offerte par votre concessionnaire Toro. EN CADEAU! Vous recevrez une poupée Super Snow Hound qui fera le bonheur des jeunes.

DÉMARREUR ÉLECTRIQUE GRATUIT!
Démarrage instantané et sans effort quand il fait sous zéro.

Valeur \$995
Et gagniez jusqu'à 20 heures (1972)

TORO

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
2025, ch. Chambly, Longueuil • 674-4967

DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:

TORO Prestige Marine, Enrg. 15538, boul. Gouin. Tél.: 626-4230. Ste-Geneviève, P.Q.

TORO W.H. Perron 515, boul. Labelle. Tél.: 332-3610. Chomedey, Laval P.Q.

TORO Réal Moto, Inc. 1240, rue Provost. Tél.: 634-4161. Lachine, P.Q.

La Snow Pup. Deux modèles, 14" et 21". Une femme peut la manoeuvrer. Les pales résistantes de caoutchouc renforcé débloquent à net. Commande de direction de l'éjection. L'ideal pour les escaliers, porches trottoirs. Déneige presque sans effort une entrée de voiture de 50".

La Snow Hound. Automotrice. Déblaie une bande de 32". Commande de l'éjection à 270°. Le disque doseur central diminue le débordement. Tableau de commande simple, placé sur les mancherons facilitant la manoeuvre. Moteur de 39 c.v. à démarrage rapide par toute température.

La Super Snow Hound. Automotrice. La lame pivotante exclusive évite les sauts et les heurts. Embrayages distincts aux deux roues, wrings sous l'action du moteur et manoeuvre sans effort. Moteur réglable. Moteurs de 5 et 7 c.v. pour bande de 20" moteur de 8 c.v. pour bande de 32".

L'équipe Canada en Suède: victoire 4-1 et match nul 4-4

STOCKHOLM (Le Devoir et PC) — L'équipe de hockey professionnel du Canada a remporté, samedi soir, une incertaine victoire de 4-1 contre l'équipe nationale de la Suède avant, hier après-midi, d'être obligée de se contenter d'un chancelant match nul, au compte de 4-4, occasionné par un remarquable effort de Phil Esposito dans la dernière minute de jeu alors qu'il marqua un but égalisateur alors que les Canadiens étaient à court d'un joueur.

Le résultat est qu'après six matches contre la Russie et la Suède, les as de la ligue Nationale n'affichent que 2 victoires, 2 défaites et 2 matches nuls, au grand désarroi non seulement des experts canadiens du hockey mais aussi de ceux de l'union soviétique et de la Suède.

Même après la victoire 4-1 de samedi soir du Canada, les Suédois se déclarèrent déçus. Ainsi, l'instructeur Kjell Svenson de l'équipe scandinave déclara après le match: "Nous n'avons pas assisté à une belle partie. Je m'attendais à beaucoup plus de la part des professionnels canadiens. Il y a une énorme différence entre le style de hockey canadien et celui suédois. Ce soir, nous avons plûtôt vu les bûcherons canadiens sur la patinoire. Je crois que les Russes vont gagner les 4 parties qui seront jouées à Moscou", a-t-il conclu.

Harry Sinden, l'instructeur du club Canada, était aussi déçu même si ses joueurs avaient gagné. "Nous avions l'air de joueurs de calibre junior lors de la 1ère période. Nous n'avons pas maîtrisé la rondelle et nous avions beaucoup trop hâte de lancer ou de passer... avec le résultat que nous avons cédé le disque à nos adversaires beaucoup trop souvent", a-t-il dit après le match avant d'ajouter: "Nous avons été meilleurs à la 3ème période alors que nous avons resserré nos rangs. Les Suédois ont très bien patiné mais souffrent du fait qu'ils ne sont pas, comme nous d'ailleurs, au meilleur de leur forme physique. Les arbitres? Tout simplement terribles".

Frans Baader et Joseph Kompala, de l'Allemagne de l'ouest, ne furent certainement pas doux pour les joueurs canadiens. Ainsi, samedi soir, ils les obligèrent deux fois à jouer à court de deux hommes; une fois, hier.

Autres opinions

Les journalistes suédois aussi ne furent guère impressionnés par l'équipe du Canada. Après le match de samedi soir, Bobby Bystrom écrivait: "C'est plutôt la faiblesse de la Suède que la force du Canada qui a permis au club visiteur de gagner 4-1. Les débuts en sol européen des professionnels canadiens nous ont déçus et l'on comprend maintenant les succès que les Russes ont connus contre eux. Les Suédois, en extase devant ces Canadiens, ne sont pas en bonne forme physique si tôt dans la saison. Normalement, ils jouent mieux que cela".

Ils devaient d'ailleurs le prouver, hier, en venant bien près de gagner 4-3.

Quant au commentateur Nic Aslund, il écrivait dans son journal: "Canada, pourquoi nous avez-vous fait cela? Tels des enfants devant un arbre de Noël, nous nous attendions à voir quelque chose d'excitant, le meilleur hockey au monde. Nous n'avons rien vu et nous avons été déçus. Je ne me suis jamais senti aussi déçappé".

Le journal "Svenska Dagbladet", pour sa part, écrivait: "Le jeu lourd et primitif du Canada ne se compare pas au jeu scientifique et artistique des Russes. On a demandé jusqu'à \$20 du billet pour voir ce match. Eh! bien, les Canadiens reviendront peut-être un jour mais à des prix certes beaucoup plus bas. Leur réputation d'invincibilité est désuète".

Trop de punitions

Même si 9 pénalisations (dont 3 à Phil Esposito en 2ème période; deux mineures et une autre de mauvaise conduite) n'empêchèrent pas le Canada de gagner 4-1 samedi soir, les 10 (dont 3 à Bill Goldsworthy, même chose que pour Esposito samedi) qu'ils eurent, hier, leur furent coûteuses. Contre ces 19 punitions en deux matches du Canada, les joueurs de la Suède, eux, n'en eurent que 6.

Ed Johnston était devant le filet canadien, hier, et ce fut heureux car il vola plusieurs buts quasi assurés à ses rivaux (ce que son rival Kurt Larsson fit aussi contre les Canadiens d'ailleurs).

Le Canada prit les devants 1-0 à la 1ère période lorsque Hadfield compta sur une passe de Gilbert. Les Canadiens tinrent le coup durant une pénalisation à Paris puis lors des deux mineures consécutives décernées à Goldsworthy en fin de période. Mais 10 secondes après le retour de Martin (il remplaçait Goldsworthy pour ses 4 minutes, celui-ci devant rester sur le banc pour purger sa punition de mauvaise conduite), la Suède devait égaliser le compte à 1-1 à la suite d'un but de Nilsson.

Le Canada reprit l'avantage, 2-1, lorsque Don Awrey compta à la 10ème minute de ce 2ème tiers. Lorsque Salming fut pénalisé quelques instants plus tard, le jeu de puissance du Canada ne donna qu'un seul lancer en direction de Larsson. En 16 occasions de ce genre en 6 matches, le Canada n'a réussi à compter qu'une seule et unique fois, les Russes, lors de leur tournée au Canada, tournant le fer dans la plaie en comptant eux-mêmes à 3 reprises contre cet impuissant jeu numérique.

C'est à la 4ème minute de la 3ème période que la Suède égala le pointage à 2-2 sur un filet de Lundstroem. Mais 16 secondes après, le Canada revenait à la charge avec le but crédité à Martin mais qui semblait plutôt avoir été compté par Gilbert Perreault.

Mais une punition à Phil Esposito pour avoir accroché devait permettre aux Suédois de compter un autre but égalisateur dans la 8ème minute de jeu.

Ratelle fut puni à 9:15 puis Paris à 11:02 et le Canada

tint le coup durant les 13 secondes qu'il dut jouer à court de 2 joueurs. Mais la Suède prit un avantage 4-3 avant que Paris ne revienne au jeu — de fait, une seconde après le retour de Ratelle (dont la pénalisation était fort discutée — un arbitre près du jeu avait signalé qu'il n'y avait pas de punition alors que l'autre, à 100 pieds du jeu, disait le contraire.)

Un peu plus de trois minutes après, Hadfield écopa d'une pénalisation de 5 minutes pour avoir blessé Sjoeborg et comme il ne restait plus que 5 minutes et 29 secondes à jouer, on prévoyait assez facilement un échec pour le Canada. Tallon et Sterner furent punis en même temps à 16:18 mais cela ne changea pas le désavantage numérique du Canada.

47 secondes avant la fin et 18 secondes avant que Hadfield ne puisse revenir sur la patinoire, Phil Esposito fit une magnifique montée à partir du centre de la patinoire pour éventuellement pousser le disque sur le patin du défenseur Salming, la rondelle devant derrière Larsson pour sau-

ver, un peu, l'honneur des professionnels canadiens. Cournoyer s'échappa seul quelques instants après mais Lars-son bloqua son lancer de revers.

Pour la 1ère fois en 6 matches internationaux, les adversaires du Canada eurent plus de lancers. Hier en effet, les Suédois exécutèrent 9-10-12-31 lancers contre 6-8-9-23 pour le Canada. L'assistance: 7,565.

Samedi soir

Le Canada menait 1-0 après la 1ère période et 2-1 après la deuxième, samedi soir. Deux autres buts dans les 10 dernières minutes de jeu du 3ème tiers devaient mater les tenaces Suédois.

Mais l'arbitre Franz Baader fut probablement le plus en évidence, si l'on peut dire. C'est lui qui donna deux mineures et une mauvaise conduite à Phil Esposito au début de la 2ème période (Bergman devait aussi être pénalisé 27 secondes après). Au banc, on expliqua à Esposito qu'il avait eu une mauvaise conduite parce que la punition est automatique après deux mineures. Un autre lui déclara que c'était parce qu'il avait crié quelque chose à l'arbitre.

12 secondes avant la fin de ce même 2ème tiers, Baader donna une pénalisation à Dan Labraaten. Les Canadiens lui firent remarquer que celui-ci n'était même pas sur la glace. Les Suédois, eux, croyaient que c'était Tord

Lundstrom qui avait fait tomber Bergman. Ne sachant qui désigner au juste, Baader décida finalement d'ordonner au capitaine Sterner d'aller s'asseoir 2 minutes!

Les arbitres exaspèrent les Canadiens au point qu'ils lancèrent une bouteille d'eau sur la patinoire après les punitions à Esposito puis un rouleau de papier de toilette après celle donnée à Bergman!

L'assistance: 7,828.

Bobby Orr

Selon Alan Eagleson, son gérant, il est peu probable que Bobby Orr puisse jouer contre la Russie à partir de vendredi prochain.

"Son genou gauche est sous traitement et tout va bien mais il est encore sensible et enflé", a expliqué le directeur de Hockey Canada. "Je ne crois pas qu'on le verra sur la patinoire en Russie".

Lorsqu'on lui demanda si Orr retournerait s'entraîner avec les Bruins de Boston, Eagleson répliqua:

"Pourquoi? Il patine une heure et demie par jour ici et il est traité par les meilleurs physiothérapeutes au monde. Que peut-on faire de plus pour qu'il retrouve sa forme avant son retour à Boston?"

Eagleson a démenti les rumeurs voulant que certains clubs avaient demandé qu'on leur retourne les joueurs qui n'avaient pas ou très peu joué jusqu'ici.

"Au contraire", répondit-il. "Chicago m'a dit de garder Stan Mikita tant qu'on le voudrait. On avait laissé entendre au Boston que le gardien Ed Johnston jouerait la 1ère partie en Russie et qu'on pourrait ensuite l'envoyer au camp des Bruins. Ceux-ci nous ont dit de le garder puisque cela ne nous laisserait que deux gardiens".

Non sans humour, Eagleson ajouta ensuite: "Vous savez que les femmes de nos 31 joueurs font le voyage à Moscou. Je ne les vois pas y restant alors que leurs maris s'en retourneraient!"

Gordon Jukes

Gordon Jukes, directeur-administrateur de l'Association de hockey amateur du Canada, a dit qu'il serait très déçu si le Canada ne gagnait pas au moins deux des 4 parties qui seront jouées en Russie.

Jukes a fait sa déclaration à Prague où les joueurs professionnels du Canada doivent jouer contre l'équipe nationale tchécoslovaque le samedi 30 septembre.

Zdenek Andjst, président de l'Union nationale de hockey sur glace, a déclaré pour sa part que l'équipe tchécoslovaque ne serait pas au meilleur de sa forme pour ce match puisque la saison de hockey, à Prague, ne fait que commencer. Le club ne jouera que trois matches préparatoires, contre

l'Allemagne de l'est, avant la partie contre le Canada.

Les billets pour cette rencontre, notons-le, ont tous été vendus peu de temps après avoir été mis en vente.

On sait que la Tchécoslovaquie a vaincu l'URSS pour le championnat du monde, à Prague, en avril dernier.

Joe Kryzka

Joe Kryzka, président de l'Association de hockey amateur du Canada, a déclaré, hier, que la nouvelle association Mondiale de hockey ne pourrait organiser des matches hors-concours contre les équipes nationales de la Tchécoslovaquie et de la Suède comme elle le prétend.

"Les fédérations de hockey des deux pays m'ont assuré qu'elles ne feraient pas affaires avec l'Association Mondiale", a-t-il expliqué.

L'association de Kryzka représente le Canada au sein de la Fédération internationale de hockey sur glace, dont la Tchécoslovaquie et la Suède font partie.

"Même si on en arrivait à des ententes", a-t-il ajouté, "le Canada pourrait exercer un droit de veto au sein de la fédération pour les annuler."

HIER

1-Canada: Hadfield
(Gilbert) 10:30
Pun.: Paris 13:10, Goldsworthy, 2 mineures, mauvaise conduite, 17:02.

2ème période
2-Suède: Nilsson (Sjoeborg) 1:12
3-Canada: Awrey (Hadfield) 9:15
Pun.: Tallon 5:03, Salming 12:44.

3ème période
4-Suède: Lundstroem (Johansson) 3:16
5-Canada: Martin (Perreault, Cournoyer) 3:32
6-Suède: Hansson (Hedberg) 7:09
7-Suède: Hammarstroem 11:16
8-Canada: Esposito (Tallon) 19:13
Pun.: Esposito 6:27, Ratelle 9:15, Paris 11:02, Hadfield, majeure, 14:31, Tallon et Sterner 16:08.

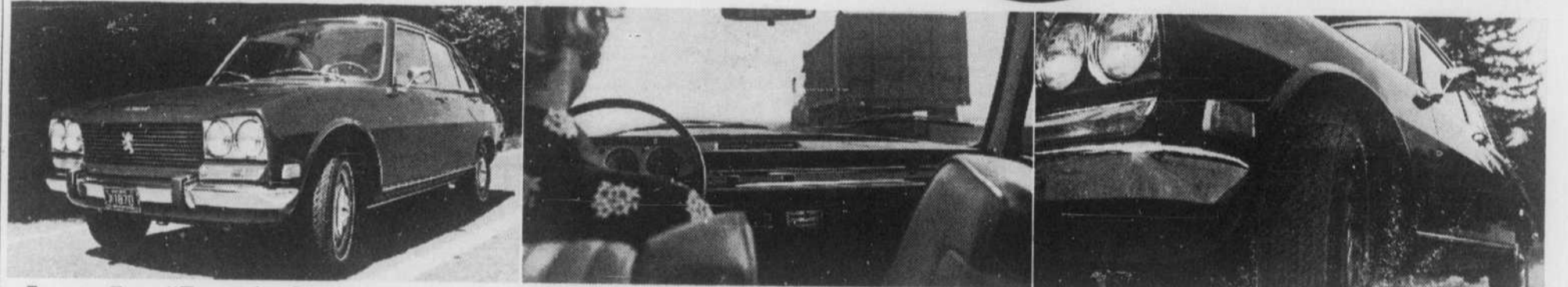
Lancers: Canada 9 8 6-23
Suède 6 10 15-31
Gardiens: Eddie Johnston (Canada), Kurt Larsson (Suède).

SAMEDI

1-Canada: Henderson (Ellis) 1:45
Pun.: Cashman 3:22, Hadfield 14:36.



J'aime ma Peugeot.



Quatre roues indépendantes, barres anti-roulis AV et AR.

"Dimanche. On part loin, à la campagne. Ça prend pas de temps. Ma Peugeot est une grande routière. Centre de gravité bas, poids équilibré, direction à crémaillère, suspension intelligente, pneus Michelin à carcasse radiale. Je peux foncer! Elle tient la route, ma 504!"

Moteur de 1200 cc, carburateur double corps, 87 ch SAE à 5500 tr/mn.

"D'aucuns disent que la 504 manque de nerfs! Les drôles! Je les prends n'importe quand en ville, ou sur une route qui demande une conduite sportive... Carburateur double, "kik" étonnant même à 60 mi/h... Poussez-vous, je passe! En pointe à 100 mi/h!"

Carrosserie mono-coque tout acier. Traitement antirouille.

"On arrive dans les Cantons de l'Est. Les chemins. Défoncés! Et l'hiver... le sel, le froid! Pas de problème. Batterie spéciale, peinture et traitement antirouille "Canada", elle est capable d'en prendre ma 504!"



Quatre freins à disque. Compensateur répartissant pression sur freins AV et AR suivant la charge.

"Ah! Les vaches! Ça sort toujours quand on s'y attend pas. Et dans un virage en plus. Je freine au plancher. Ma 504 bouge pas d'un poil. Quatre freins à disque, et compensateur de freinage: tout se passe en douceur... Intelligente ma 504!"

Sièges AV sur glissières à rampe: réglage simultané en profondeur et hauteur.

"La pause-dodo. Quand on descend loin, au sud du sud. Des sièges baquets avant totalement inclinables. On peut... woh! C'est au bout! Confortable, ma 504!"

"On arrive, en pleine forme. Quel confort! On descend les bagages. Des tas. Ces femmes, elles en traînent des choses! Elles en profitent, y a de la place dans la malle de la 504. Bah! J'aime tellement les femmes... et j'aime ma Peugeot 504! Elle a de la gueule et tout un moteur! Vous devriez l'essayer, juste pour voir."

Après 7 ans, Patterson aura-t-il sa revanche?

NEW YORK (AFP) — Sept ans après avoir victorieusement défendu son titre de champion du monde des poids lourds contre Floyd Patterson, Casius Clay retrouve son adversaire au cours d'un match-revanche en 12 rondes qui se déroulera mercredi soir au Madison Square Garden de New York.

Cette seconde confrontation entre les deux hommes, qui suscite un engouement et un intérêt peut-être encore plus grands que lors de leur premier combat, promet d'être très serrée.

Depuis l'époque de leur premier affrontement, la carrière de ces anciens champions du monde a connu des fortunes diverses. Favori à la cote de 6 contre 1 en 1965, Clay, dit Muhammed Ali, aura de nouveaux favoris du pronostic mais seulement à 12 contre 5 cette fois.

w.h.perron

Fleurissez votre printemps.

Vos tulipes parmi notre assortiment complet de bulbes à prix raisonnables. Tous sont importés de Hollande et de premier choix. Ils sont progressivement arrivés.

Plantez des bulbes hollandais.

w.h.perron
515, boul. LABELLE, Chomedey, Laval
1/2 mille au nord du pont de Cartierville
Vaste terrain de stationnement gratuit
(Montreal et banlieue) 332-3610
Ouvert du lundi au samedi de 8:30 a.m. à 5 p.m.

FICHE TECHNIQUE DE LA PEUGEOT 504

Dimensions: Empattement 108 po
Longueur hors-tout 176 3/4 po
Largeur hors-tout 66 1/2 po
Hauteur hors-tout 57 1/2 po
Capacité de la malle 14,8 pi³

Places: 4 ou 5 adultes
Moteur: 4 cylindres soupapes en tête
Cylindrée de 120 po. cu.
Vitesse max: 100 mi/h
Accélération de 0 à 60 mi/h en 13,7 sec.

Transmission: Manuelle: 4 vitesses synchro avec levier au plancher. Automatique: à 3 vitesses

Freins: Freins à disque sur les quatre roues, assistés, avec compensateur de freinage.

Suspension: quatre roues indépendantes, amortisseurs à double action, barres anti-roulis avant et arrière.

Carrosserie: mono-coque tout acier, peinture par électrophorèse et traitement antirouille "Canada". Toit ouvrant standard en acier.

Peugeot 504 Station Wagon

PEUGEOT 504

Peugeot 304

C'est une belle mécanique!